

# Toponymie et documents lexicaux de Lorcé

LOUIS REMACLE

---

## II. Documents lexicaux

à, prép. : v. *awatron*, °*effoiche*.

**abattre**, faire descendre (de la terre, en labourant) :  
v. °*amoisselé*.

°*abeverage*, m. : 1736 une ~ des bestes 8.127 (v. °*pion*).  
— Sens : abreuvoir. DFL abreuvoir (*abuvreû*, -*vrîre*, etc. ;  
le type en «-age» manque) ; DNot abbrevage.

**abèye**, °*abille*, adv., vite, prestement : v. diable 1747. —  
DL ; FEW 4, 366 (frm. *habile*, *habile ! vite*, vite ! 1866 ;  
lg. *abèye*, etc.).

°*ablire*, *abrire*... : 1747 le trou de l'ablire 28.281 ;  
ID. le voleur avoit entré [dans le moulin] par le trou nommé  
le trou d'arbire 30.16 ; ID. le trous de l'abrir 32.29v. —  
G. Legros, Meunerie, Gloss., *âbrîre*, dans *trô d'â*. (Hampteau)  
« ouverture par laquelle l'axe de la roue [*âbe*] pénètre  
dans le moulin » ; FEW 25/2, 89a, type «arbrière», mais  
autre sens.

°*abrassir*, *abrèssi* (Lorcé, La Gl., ...), entourer de ses  
bras (ici, qn, pour se battre) : 1568 avoir veu Remacle ~  
Johan B. 12.123. — DL *abrèssi*, embrasser ; FEW 1, 487-8.

**accendant** : 1605 en ~ la montaigne 24.258 (v. sorcellerie),  
en gravissant -. — TAL *ascendre* ; FEW 1, 152a ; TLF *ascender*, -dre.

**accommoder** : v. °*cheree*, °*chessecque*.

**accordation**, f., accord : v. *stappe* 1553. — FEW 24, 84a, mfr. *acordacion* « chose qu'on accorde », 1435.

**achiner**, échiner (rompre l'échine) : 1747 -- vient Pierre B. avec une hache disant : « Vieux chien, il faut que je t'achine ! » 31.267v ; ID. jurant que il falloit que il l'achineroit 36.371. — DNot (1742).

**acteur**, t. jurid., demandeur. Fém. °**actresse** ou °**actrice** : pour °*esse*, v. °*dorlaine* 1585 ; 1624 que lad. actris serat en sad. pretende [= -te] mal fondee 16e.17v ; v. °*cheree*. — FEW 24, 117a : masc., fr. jusq. 1675 ; aneuch. (encore 1757) ; etc. ; — pas de fém. fr. dans ce sens.

°**admeteur**, m., accusateur : 1573 le clerq [de la cour] requeroit qu'il declarast s'il parloit à luy, respondoit que c'estoient à ses ~ s, led. clerq disoit qu'il n'estoit imposeur ne admecteur à personne 24.192 ; ID. sesd. admeteurs et imposeurs ib. 193 ; ID. que led. Wynand devbroit declarer noms par noms ses pretendus admecteurs ib. ; 1602 contre ses ~ s 15.77. — DRo *amète*, accuser, incriminer. FEW 24, 168a (ce dér. manque).

**aduzer**, toucher : v. *poré* 1621. — DL ; FEW 24, 135a.

**affaire** : 1723 la sœur d'icelle estante sur un poirier qui secouoit des poirs, Jean Tiry vint dessous led. poirier et regardoit en haut criant à lad. sœur : « Je te voireis ton ~ ! » La deposante -- lui dit : « Retiré-vous et retourné apres de vostre femme ! » 31.247 ; même phrase ib.289. — FEW 3, 350a (fr. *affaires* 'parties naturelles'). Ici, sing. ; adaptation du w.

**s'affecter**, se servir (d'une arme) : v. querelles 1753. — FEW 24, 246 (le sens manque). Emploi individuel ?

°**afforce**, subj. : 1755 lui ayant dit que Dieu l'afforce 22.13 sv. ; autre ex. ib.131. — Forir *Diè v's-afwèce* !, Dieu vous garde, je vous salue ! (repris dans DL *afwèrci* ; l'inf. devait plutôt être en -*ê* ; avec -*i*, on aurait *afwèrcihe* au subj.) ; FEW 3, 728b (afr. *aforcier*, augmenter ; formule lg. et verv.).

°**affronterie**, effronterie : 1698 Marie -- at eu tant d'~ -- que de crier -- que le remonstrant, son officier, estoit

un larron 34.293. — FEW 3, 820a : mfr. id. (Jodelle) ; lg. *afront'rière*.

°*aflenir* : 1578 (enq.) s'ilz ne vient [ : voient] que lad. seux [ : *seû*, palissade] emblave [ : encombre] le chêt y lassé [ : le chemin y laissé?] et que les paux [ : *pås*, pieux] d'icelle, soient les piedz ou sommetz, sont et pendent sur l'heritage dud. Johan grandement l'aflenissant 12.304 ; ID. qu'il y at des paux de lad. seux qui sont sur l'heritage dud. Johan et l'aflenissent 12.305. — BDW 4, 16 *aflani* (Cras-Avernas), fané, flétri ; DFL (se) flétrir, *s'aflani* (Bertrée) ; Lorcé *one fleûr ki s'aflènih*, qui se flétrit ; FEW 3, 460a (Neufch. *flenir* 'se faner' [n. 24, croisement probable avec 'flétrir'] ; nm. Giv. *flani* 'id.' ; etc.) et 15/2, 136a (Suisse *flani*, adj., flasque, lâche, débile). Ici, sens 'gêner la croissance' ? 'déprécier' ?

°*agille*, aiguillée : 1622 une ~ du fille 16d.71 (v. merveille). — Cp. DL *awèye* = 'aiguille' (Lorcé, La Gl. id.) et 'aiguillée' (Lorcé *awièye*, La Gl. *awyi*, avec suff. *-ata* comme en fr.) ; il faut prob. distinguer en liég. deux mots *awèye*, la finale *-èye* résultant dans le second de la contraction de 'illée'.

°*aguillet*, aiguillette : 1609 dist avoir veux -- Louis de l'eauue venant à une furnest [ : fenêtre] et abattant unne paroié avec ~ en sa main, le veillant donner à Robert Froidecourt 16.49. — Défi, provocation au combat : v. TAL 3, 127. FEW 24, 120a.

*ailleurs* : v. tout.

°*airage* : 1590 qu'elle se taisast, mourie qu'elle estoit, elle avoit eu trois enfans et n'en avoit pas vu les morts, on ne scavoit qu'elle en faisoit, elle estoit de l'airage, en l'apellant derechief meschante mourie 24.218 ; ID. « Tu as eu trois enfans, et n'a tu pas veu leur mort, on se scait que tu en as fait, tu ressemble ton ~. » 24.219 ; ID. respondit qu'elle estoient de l'~ la femme Laurent Grigoire 24.223 ; ID. l'apellant meschante mourie et que ses enfans avoient eu leur provendes 24.218 ; ID. disant que ses enfans auroient meilleur provendes que ceulx de lad. deposante 24.221v ; ID. entendit encoire lad. Catharine dire à la fille

dud. Hubert que le diable luy donnast provende et male auwire, toujours avoit-elle sa provende 24.224 ; 1626 ne l'avoir appelé de l'airaige du troie [ : *trôye*, truie] 24.386v. Catharine, accusée de n'avoir pas vu la mort de ses trois enfants, les avait prob. fait disparaître. — Forir *airiech* (= *érièdje*), ressemblance (ex. : *vo-z-avé n'airieg di parinté avou zel*, vous avez des traits de famille avec eux) ; FEW 24, 224b, lg. *érièdje*, norm. *airage*, ressemblance ; Tob.-Lom. *airage*, 15<sup>e</sup> s., trad. Geschlecht, càd. famille, race, descendance. Ici, w. *†érédje*, avec le sens donné par Tob.-Lom. pour le mfr. *airage* ; cp. 1590 voir ousy qu'elle ne luy eusse rapproché [= re-] qu'elle estoit de la *race* de la femme Lorent 12.372.

**ajoutance** : 1590 qu'il ne faisait bon prendre ~ à personne 24.243 (v. *grafter*). — FEW 5, 97b : mfr. *adjoutance* (rare), rapprochement, compagnie.

**Allemagne** : 1678 que son marit faisait le puty [ : pail-lard] dans les Allemagne 17.91. — Souvent au plur. ; v. DRo *Alemand* (*às-Alemands*). Ex. du sing. : 1.3.1749 Martin Dombret, forestier, -- estant obligé de sortir de ce pays -- pour aller en Allemange dans la Wesfalle [ : West-phalie] travailler pour y gagner sa vie 8.183.

**alourder** : 1586 ains l'at icelle (comme elle dit) esté ~ en sa maison 14.77. — BDW 9, 60 *aloûrder* (lg., Condroz) 'l. amuser, retenir qn par ruse, duper, tromper ; --' ; *aloûrdiner* (lg., ...) 'enjôler, circonvenir, leurrer' ; etc. ; — FEW 5, 466b (afr. mfr. *alourder* 'abuser, séduire, --' ; lg. ; etc.).

**amoisseler** : 1578 (enq.) se en charuant n'avoient pas abatu, feru ou ~é delle deseurtraine [ : supérieure, en contrehaut] tere labouree et aud. Bouteit appartenante avec celle que lhors ilz labouroient ---- se il n'auroit veu led. Coytea retirer bas et rewaler [ : niveler] ce qu'ilz avoient forcharué aud. Bouteit 27.358. — Ex. unique. P.-é. équivalent de Yonne *amourciller* 'diviser en morceaux', FEW 6/3, 146a *mörsus* ; pour la chute de -r-, cp. w. *amwèce*, fr. *amorçe* (Herb.). Ou simplement mauvaise graphie pour *amoncelier* ?

**amon**, chez : v. °*ratitot*.

°**amotion**, mainlevée : v. °*restringible* 1676. — DRo.

°**andier** : v. °*vieste* 1560. — W. *andi*, landier, chenet. DRo...

**antan** : 1553 Gieles dist l'année de *devant antan* qui estoit l'an LI [ : 51] 24.18. — FEW 1, 101a (Malm. Stav. Faym., même expr., 'il y a deux ans').

°**anten**, tante : 1558 et dist à son ante : « Anten, retirez-vous arrière ! -- » De quoy Johan Bouteis est venu -- dissant : « Mechant, traître, fier [ : frappe] ! deffend-toy ! » 24.98v. — DRo †*antin*.

**api** (Lorcé), rucher : 1612 appid de mouche 16.166v ; v. °*deblaver* 1611. — DRo.

**aplé**, m., rucher : 1582 lad. mousche [ : essaim] venoit de son apleit 13.88. — TAL ; FEW 25/2, 40b ; cp. I *apleü*.

°**appenner** : 1693 comme il est -- du devoir de l'acteur [câd. du Sr officier] de banir tous telle deportement, d'autant plus que led. mulnier est domesticque de Messieurs du Chapitre et de Madame la Comtesse de Lynden, lesquels ne pretendent pas qu'on les laisse ~ à tort et sans raison 18.31v. — Ex. unique. Les filles de Servais Lambert ont diffamé et insulté la femme du meunier. Dér. de 'peine' ? Cp. FEW 9, 114b, afr. *apener* 'châtier', et aussi ib. Teste (Gironde) *apenat*, adj., 'peiné'. Songer plutôt à un verbe du type 'apaner' (FEW 7, 547b) correspondant au subst. °*appennaiges* 1611 'attirail', DBR 25, 119 (Herb.).

°**arbire** : v. °*ablire*.

°**archons** : 1582 avoir restitution tant de charbons que de ~ 13.88v ; 1726 elle avoit esté voler chez sa voisinne des ~, du lait et du vinaigre 28.81. — DSt †*árhons*, m. pl., déchets du « faudage » (1621-1788).

°**arfait**..., m., piège (chasse) : 1558 tendre aus arefaict appelez de [ : des] letses [ : lès', lacets] ou aultres instruments tant aux lievres qu'à aultres bestes 27.192 ; v. °*wayez* 1568 (°*arfaitz*). — DRo °*arfès*.

†*ârhons* : v. °*archons*.

†*âsse*, f., manche : 1540 led. Noel -- ferit de l'ausse de son espier [ : épieu] led. Henry 25.58v (cp. *id.* abatta de la queue de son espire *ib.*61v) ; 15.. le fils Thiery ferit de l'ause de son baston sur Remy Johan Jalhea 25.151. — DRo.

°*astaller*, assigner, fixer le montant de : v. *èwaler*. — DRo.

*atèler*, atteler ; attacher ; — t. de maçon., °*raccorder* (deux constructions) : v. °*ratellaige*. — DRo.

*atètche*, f., épingle : v. *poré* 1621. — DL.

°*atouer*, tutoyer : 1632 La court, pour atant qu'il ne soy font que donner l'ung l'autre des menasses et s'~sains aucunes respecte, les at condempné chascuns -- à 15 patars d'amende envers les officiers 24.530 ; 1648 queldit Joan ne tenoit non plus de luy, nonobstant que c'estoit son oncle, que d'ung chin [ : chien], l'atuant à tout propos, jurant le sainge [ : sang] et tatidieu benist 27. 433v. — DL *atouer* (Lorcé *id.*) ; TAL ; FEW 13/2, 383a (frm. *atuer*, 1614-1663 ; lg. *atouwer* ; etc.).

°*auben*, aubier : 1769 de chesne bien sec et sans ~ 37.304v (v. °*batment* ; plusieurs ex. dans le même document). — DNot *âbon*, aubier ; 14.9.1737 °*aubin* (Echevins de Liège, Enquêtes E 196, 3 ; note de N. Mélon) ; FEW 24, 294a (afr. *aubain* 'aubier' ; w. *âbon*...).

°*auwire* : 1590 male ~ 24.386v, malheur. — Vill. *awire* 'bonheur, chance' ; Gloss. La Gl. *d'awir*, par chance ; FEW 1, 175b, n.

*avâ*, prép. : v. *eskermir*. — DRo.

°*avaler* : 1638 qu'il diet bien avoir ouy dire la files de Remy Piccar que [le] fils Brines avoit esté alentour de sa maison et que, se s'estoit ung homme, que il luy avaleroit ung supale 27.356. — TAL ; FEW 14, 140-1. Sens : qu'il lui ferait descendre (abattrait) une épaule ?

*avoir*, dans 'a. mauvais' (contr. de 'a. bon'), être mal à l'aise, éprouver de l'inquiétude, etc. : 1666 qu'il at

entendu dire Rimé -- qu'il n'avoit point mauvais chez Jean Pasquette 16h.26, w. *k'i n'aveût nin mâva*. — TAL (*avubon*); Synt. 1, 183-5; A. Goosse, DW 8-9, 78-9.

**awatron**, avorton : 1617 l'appellant filz d'auatron --- dit avoir ouy Mathieu S. crier a [ : *â*, au] filz d'auatron 16b.71v (deux autres ex. ib.). — DL...

**°banasse** : 1553 pour .III. voies [ : *vôyes*, charges] de .XV. ~s livvreit a marthia a xhorwia [ : *â mârte à hvècevê*, à la forge... : v. Top. Rah.]; encor .XVIII. ban. de froid chairbons 24.20. — 1448 le char atot une banaist A.E.L., Cour de just. Spa, n° 119bis.4; 1511 .III.  $\frac{1}{2}$  bannasse Id. 152v; 30.12.1515 .LXXVI. chare de chierbon chascun extimé à .III. banasse SM.A 583, dern. feuillet; 2.9.1516 .LXXXII. chare chascun extimé à .III. banasse ib. DRo **°banast**, récipient de grandes dimensions utilisé pour le charbon de bois.

1. **°banne** : 1741 le s<sup>r</sup> acteur [ici, officier de L.] -- [a] fait suivre par le sergent -- la ~ de la charette par où, à la faveur des neiges, on trouva qu'il [sc. Nicolas de Bra] avoit été chercher lesd. bois dans le bois des fagnes. 22.9 (texte anal. ib.10). — W. *bâne*, voie, largeur entre les deux roues d'un véhicule (Lorcé id.); ici, traces des roues. Cp. Faym. *bâne*, 1. chemin frayé dans la neige; TAL 3, 29; DL 60; FEW 15/1, 28a.

2. **°banne** : 1754 ne pouvant dire avec quoi elle le frappoit, à cause qu'elle étoit éloignée d'elles environ une banne de Rond 28.194v. — ?

**°bassy** : 1578 il y at quelques paux [ : *pâs*, pieux] ~s d'ung char en passant 12.305v, abaissés, tirés vers le bas [dans le chemin] par un char. — DRo *bahi*.

**°batment** : 1769 (cahier des charges; église, banc de communion) que les fusaux soient tourné à moulure, gros dans le milieu --, avec un petit quarré et une baguette jaune au quarés et un ~ en bas --, que les fusaux soient -- de chesne bien sec et sans auben [ : aubier] de meme que les xhinons qui se meteront embas et en haut pour enhotter les fusaux dedans 37.304v. — Partie du balustre (à la

base : « en bas », p.-ê. le piédouche. Cp. normand *battement* ' -- inclinaison -- donnée à la partie supérieure d'un mur --' (FEW 1, 291b)?

°*bayer*, *aboyer* : 1723 il entendit le chein qui bayet fort 28.38v. — FEW 1, 299a : afr. *abaier*, ... ; pic. *abayé*.

°*beggue* : 1540 led. Grigoire demanda aud. Quelin : « Dis, ~ crappou, pourquoi dis-tu que je t'ay fait les dommaiges que tu as à Liege? » 25.61v ; id. « Tu en as mentu, ~ wihot crapou ! » ib. (v. *wihot*). — DRo °*begue-foutu*. La graphie « gu » correspond à [k] plutôt qu'à [tch].

*béni*, dans serment et juron : v. mort.

°*beolle*, f., bouleau : v. °*borquay* 1713. — Lorcé *biôle* ; DRo... *biole*. Cp. °*bôlle*.

°*beroitage* : 1707? led. Vincent Legay n'avoit pas le ~ 36.313v, n'était pas chargé de le faire ; id. s'il n'avoit pas le berroitage ib.315. — Transport à la brouette (*bèrwète*) des bois à charbonner et des charbons. | °*beruetteur* : 1671 d'avoir servy de ~s des charbons cuits par -- 27.120. — DRo *bèrwèteur*, DNNot °*beroitteur*, brouetteur (aide du fauteur).

°*bigot*, m., morceau : 1614 ung champ et autre petit ~ du preid 8.18v. — Inséré dans DNNot, avec Ln (= Lierneux) par erreur avant 8.18v au lieu de Lo (Lorcé).

°*bleu*, m., n. de tissu : 1581 estimé ung cottreau [ : jupon] de ~ à .XIII. fl. -- 13.51v. — FEW 15/1, 149a (afr. *bleu* 'drap bleu' Abbeville 1254).

°*bluoy* : 1608 [Joan le Fier, herdier, a perdu une vache et il essaye de se disculper] d'autant que les jour son plus dangereux l'ung que l'autre, comme par ~ et pluye et autre chose 16.16v. — Ex. unique. V. FEW 15/1, 298-9 \**brod* : mfr. norm. *brouas* 'brouillard', avec *br-* > *bl-*?

°*Bmrd*? : v. *Bourd*.

*bô*, m., t. de meun., frette (de l'arbre de la roue) : v. *boton*. — DNNot.

*bocâ*, m., ouverture (dans une clôture), entrée (d'un terrain) : v. °*chariave*. — DRo ; TAL.

°*boe* : v. cul.

**bois** : v. montant l. | °noir bois, bourdaine (w. *neür bwè*) : v. °*borquay* 1713. | 1556 Dist encores led. Herbert avoir fait d'anchienneté et veu faire bois d'eawe sur les bannalz bois de Lorcheis et les vendre à leur desir et appetit parmy rendant aux seigneurs les stoickaiges [ : droits seigneuriaux sur les coupes de bois] 24.34v ; ID. weyrs [ : *wéres*, chevrons], stanchons [ : étançons] et boys d'eawe ib.35 ; ID. que le massuyr, ainsi que le record de la court contenoit, -- avoit liberté d'aller prendre les bois d'eawes sur les lymmon pour soy en servir ib.73v ; ID. (record) Et si desja le seigneur avoit fait vendicion des boys d'eawe et les massuyrs en euissent bessonge et necessité, si les peullent aller reprendre à l'eawe [ : près de la rivière] sur les limmon, voir parmy rendant et paiant l'ovrir [ : à l'ouvrier] ses paine 25.389v. Prob. bois de flottage. Les *limons* = prob., madriers sur lesquels les bois étaient entassés. Au type 'bois d'eau', cp. 'mesure de rivage' DRo 342b.

°*bôle*, bouleau : v. *poré*. — Cp. °*beolle*.

**bon jour** : v. jour.

**bordeau**, m., mauvais lieu : 1595 sy led. Gueau a procreé enfans en la personne de sa mere [sc. la mère de Massotz, plaignant], ce at esté de son vouloir, point par force [en marge : c'est ung stil et cas de bourdeau] ---- luy ont denyé que tel acte soit stil de bordeau 12.488b v° ; v. °*ratitot* 1625. — TAL *bordeau*, -el ; FEW 15/1, 188a (fr. *bordeau*, 13<sup>e</sup> s.-1700 ; lg. *bordé*).

°*borquay*, n. de plante : 1663 avons trouvez quelque petit tenron [ : jeune pousse] de bois que l'on appelle de bourqueau, bois de peux de valeur 161.37 ; 1713 quelque noire bois de ~ 20.54v ; ID. avons trouvé des faz [ : *fas*, bottes] desditte genestre liees de tres petits bois et de branche de ~, saux [ : saule] et beolles [ : bouleau] ib.55 ; 1786 des bois dit vulg. ~s 29.81v ; ID. des bois dits borgais qui ne sont d'aucune valeur ib.82. — W. Lorcé *borké*, m., nerprun bourdaine (arbuste nommé aussi *neür bwè* et *bwè d' brokes* 'bois de chevilles' : DFL 61b ; Bastin, Plantes 69) : on n' *polève nin bouhi so les bièsses avou dè(s) borké(s)* ; de même

*borké* 'id.' Lincé (Thiry, Hist. Aywaille 4, 177). Cf. FEW 12, 178a (afr. *burge espine* 'nerprun', pic. *bruke épine* 'id.'; n. 13 : 1<sup>er</sup> élément obscur) et 21, 114-5; TLF *bourg-épine*; GPSR 2, 656b (bourg-épine). V. °*brocke*.

°*borsea*, m., élément d'un train de bois flotté : v. °*fanne-men*. — DRo °*bourseau*.

°*borsue* : 1578 a dit que lad. grande xhure [ : grange] estoit partie [ : partagée] et qui [ : que] l'entredeux estoit une grande ~ que piet [= qui port(e)] le hault vyenne [ : panne, grosse poutre soutenant le toit] 25.314v; ID. pendant à la maistre [écrit : m<sup>re</sup>] ~ ib.315; ID. luy a monst<sup>r</sup>e les entredeux de la xhure -- pendant à la maistre ~ et tirant sur un grant poiry ib. 315. — Prob. w. \**borsowe*. Cf. TAL 2, 40 (°*athechy* alle *boursowe*) et 3, 49 (*borsoul* [lire -owe?] = pièce de charpente); BTD 35, 286 (c. r. TAL : « la haulte borsuees » paraît correspondre à la *hôte pareüse* 'pignon'; *borsue* aurait normalement pris le sens de 'paroi [renflée]'; le mot serait donc altéré de 'bossue'). Dans la série « sous [seuils] et borsoul et somy [*soûmi*, poutre --] » (1687, BTD 31, 111), *borsoul* ne doit pas désigner une paroi; dans les textes de Lorcé, si la °*borsue* « porte » le *hôt viène*, il s'agit, non pas de la paroi, qui ne « porte » pas précisément les *viènes*, mais d'un poteau ou montant. Dès lors, °*borsue* 'montant' ne serait pas une altération de 'bossue'. Songer au rad. *boûsson*, *boûrson* 'essieu (de brouette); etc.' du fq. \**bultjo* FEW 15/2, 12-13, d'où notamment aneuch. *bujon*, *boujon* 'pilier étayant les galeries d'une maison' (Herb.)?

°*bossay* : 1769 (cahier des charges; v. °*batment*) Que l'entrepreneur sera obligé de mettre un seuil de pierre de taille pour poser ce ban de table de communion dessus, --, que ce seuil ayt un ~ sur le devant 37.304. — J. Germain, Carrières Spontin 118 : *bossia*, m., quart-de-rond (n. 246 : *bossé* Sprimont); FEW 1, 467b (apic. *bouchel* 'moulure saillante, --' 15<sup>e</sup> s.).

*boton*, m. : 1566 les bottons et les bos [ : frettes] de moulin 12.52bis v°. — Litt. bouton. G. Legros, Meun. *boton* 'extrémité d'un axe', « s'applique-partic. aux touril-

lons de l'arbre de la roue » ; DNot ; FEW 1, 663b, celt. \**butto* 'moyeu d'une roue' (v. 15/1, 224a, mfr. *bouton*, et n. 51).

**bouche**, dans « la sainte ~ » : 1650 (enq.) Le marlier avoit donné ou vendu ung sertan billet à Jan Jamoye, tellement que led. Jamoie le mit sur sa feme estant en travaille d'efans, pensant que ce fust la St ~, alors il fut necessaire de l'oster et incotinent lad. feme fut delivree 25.31 ; 1650 Henry Servais fait un mestier de distribuer des charmes qui debvoient estre la St ~ ib.37v ; ID. -- il en avoit luy mesme accepter une pour quel led. Henry l'asseuroit de toutes blesseurs et coup mortel -- et estoit pleié de plusieurs plies, mais ne sceit avec quoy il estoit pleié, ne sasant partant s'il y avoit aultre chose que lad. Sainte ~ 25.40v. Autres ex. ib. V. charme. — Les billets portaient l'oraison (superstitieuse) de la Sainte-Bouche (de Jésus) ; v. Vie wall. 44 (1970), p. 26, 29 (Herb.).

°*boucté*... : 1636 qu'il estoit lauron et que c'estoit un vieux ~ bougre 24.751v ; 1639 les propoz [adressés à un homme par une femme] -- savoir vieux lire [ : *lere*, larron], laron, bougre, et vieux boxseté bougre 24.666v. — Part. passé d'un vb. dér. de « bouc », w. *bo(c')*, *bouc'*, avec suff. «-eter », appliqué à *bougre* 'sodomite' ? ou p.-ê. même d'un vb. dér. de « bougre », w. *bouk'*, au sens 'sodomite' ?

°*bougee*, f., touffe (ensemble de tiges...) : 1611 une ~ de cord [ : *côre*, coudrier] 16.116 ; v. montant l. — DSt id. ; DL *boudjèye* ; etc. Auj., Lorcé *bohèye* (DRo *bohé*).

**bougre** : v. °*boucté*, °*mariolenne*. — DRo. | **bougresse** : v. °*couffeux*, digne, °*entraourder*. — DRo.

**bouheû**, m. : v. °*busseur*. | **bouhi**, frapper : v. °*bucher*, °*buser*, °*busser*, °*buyser*. — DRo.

°*bouldrere* : 18.1.1616 bougre et ~ Lo 16b (v. sorcellerie). — Graphie de *moudrère* 'meurtrier, assassin' influencé par *bougre* qui précède ?

°*boulegres*, f. : 1611 la vefve de Gerard de Verieumont, ~ de son mestier 16.123. — W. *bol'dj'rèsse* (Lorcé, La Gl.), boulangère, fém. de *bol'dji* ; FEW 15/1, 176b (lg. *bol'dji-rèsse*).

**°Bourd?** : 1746 il at encor delivré une demy bouteille de vin et une quarte d'avaine au lieutenant de la compagnie de Mr Tornery aux ordres du Bourd 37.70 ; 26.3.1747 j'ay logé 2 dragon -- à gros dommages et embaras, se devant presque tous les jours se decoucher 2 et 3 fois, appeller le Bourd -- 37.54v ; 12.5.1747 j'ay logé un corporales qui nous a bien donné de l'embaras, s'ayant bien la moitié du temps deus se deloger [ : se relever ] une et 2 fois la nuite et delivrer chandel et bien souvent faire le feu, aller appeller le Bmrd [?] 37.62v. — Prob. all. *Bursche*, t. milit., ordonnance. Il s'agit de troupes de la reine de Hongrie ; pour l'orig. du mot, v. ib.68, où l'on parle encore de dragons, « Hubert Labasse les y a conduit sachant la lange allemande ».

**bourdeau** : v. bordeau.

**bourine**, f., †querelle : v. °hestour. | **bouriner**, °faire *bourine* : 1567 dist avoir veu Johan -- et Corbel -- bourynnant devant l'engliese a soire 12.89 ; ID. dist avoir veu Paquette bourynnant avec ung braquemar à deux mains ib.90. — TAL ; FEW 15/2, 23b ; A. Henry, Festsch. Baldinger (1979), 2, 521. | °**bourineux**, adj. : 1622 Jean B. raport d'avoir trouvé Jehenne G. et la femme Hourleau sur le coup ~ taillant bois dains les benalbois avec ung charette 16c.114. — Ex. unique. Sens : « sur le coup b. » = au moment de la querelle ? Adj. non relevé FEW 15/2, 23b.

°**bourqueau** : v. °borquay 1663.

°**boutillont** : 1618 (émancipation ; le père donne à son fils) une parte qu'il at en fayeneau [ : ld. ] et ung petit ~ 16b.186v. — FEW 1, 660a : mfr. *bouteillon* 'esp. de panier' ; etc. Ici, plutôt dér. de 'bœuf', càd. 'bouvillon' (cp. °*botignon* 'bouvillon' Lierneux 1624, DNot 61b, et aussi *botin* 'id.' DNot ib.) ; l'émancipation s'accompagne d'une donation (terrain, bête, argent). D'après l'étude de R. van der Made, « L'émancipation des enfants mineurs à Huy au XVI<sup>e</sup> s. », Chron. archéol. du Pays de Liège, 1954, 66-85, la donation comportait à Huy des armes, de l'argent, des biens immobiliers, mais pas des têtes de bétail.

°**boutte-col** : 1722 de tendre lasserons ou ~ à terre pour

détruire le gibier 20.202v. — Ex. unique. Litt. 'pousse-cou', càd. piège à lacet (v. DFL 358, fig. 315).

°*boxseté* : v. °*boucté*.

°*brain* : 1651 dit qu'il n'avoit affaire d'elle nom plus, sauve reference, que du ~ 16g.55v. — TAL 7, 1, 2 (mot w.); FEW 1, 514b (mfr. *bren* 'merde', frm. *bran*, Mons *brain*) et 516a (w. *dibrenner*, embrenner). V. °*debriné* ci-après.

*brâyète*, braguette : v. °*saquoy*.

°*brede* : début 18<sup>e</sup> s.? on luy at envoyé le fils Hahe pour avoir une ~ à monter et luy at retenu lad. ~ qui valloit un escus au moins 29b.59v. — Forme de 'bride'? Le texte paraît être en relation avec des réquisitions militaires. V. °*faelle*.

°*brocke* : 1580 qu'il ne l'eust trouvé [sc. la femme d'Andrieu] thaillante et bruslante des noires ~s deans les sartages de banalboix 13.23. — TAL 2, 115 (même expr., 'bourdaine', Esneux, 1609). Cp. °*borquay*, même sens, où sont cités les syn. *neür bwè* et *bwè d' brokes*, litt. 'bois de chevilles (w. *brokes*)'. Le nerprun bourdaine servait surtout à faire des chevilles et des allumettes (Bastin, Plantes 69).

*brohe*, f., rayon de miel : 1592 ung stiers de broxhes 12.409; 1597 la disme des brouxhes ib. — DRo; DSt; TAL; FEW 1, 535b. | °*broxher* : 1707 retournant d'aller veoir ou ~ des mouches à miel 34.279. — FEW 1, 535b : Stav. *brohi*, enlever les rayons de miel (La Gl. *dubrohi*); Legros, Ruches, n. 144.

*broheür*, f., brume, brouillard : 1723 celui-cy [sc. Jean Thiry, accusé d'avoir battu qn] dit aud. Remy : « Il tomberat encore des broheurs et des walees [ : averses]. » 31.256; id. que -- Jean Thiry avoit menacé le deposant et sa femme, et -- jetez des pierres contre le deposant, luy disant qu'il viendroit des broheurs et des walées ib. Sens : il y aura encore des coups (ou des malheurs)? Il ne doit pas s'agir de sorcellerie (cp. TAL 6, 33 : sorcières jetant des °*bruweurs*, 1604). — TAL; ALW 3, 90-1.

**broke**, cheville : v. °brocke, °broye. — DRo...

°**brouster** : v. montant 1 (1775). — FEW 15/1, 312b (w. *broster*, *broyder*, brouter, ronger) ; Lorcé *broster* ; TAL 6, 31 (*broyder* 1519).

°**broxhe**, -er : v. *brohe*.

°**broye** : 1793 (Effets trouvés au moulin de L.) 1° une ~ pour lever les pierres avec deux brocs [ : *brokes*, broches, chevilles] ; 2° deux remponct 37.487. — Potence servant à soulever les meules? On a trois ex. du mot dans DNot °*rampon* (Lierneux, 1731 Un broye, deux broches de fer...) ; il aurait fallu ajouter un article °*broye* dans DNot. Dans TAL, on a seulement *brôye*, broie (pour le chanvre).

**brûlement** : v. *poré* 1621. — FEW 14, 79a (fr., dep. Malherbe). | °**brulin** : 1657 dains ung ~ -- s'y at trouvé assé bonne somme du bois coupé 16g.155. — W. *broûlin*, m., \*terrain écobué. BTD 18, 386-7 (ld. *broûlin*) ; FEW 14, 79a (mfr. *brulin*, 1551, sens voisin).

**bruyère** : v. coureuse 1706.

°**bucher**, °**buser**, °**busser**, °**buyser**, w. *bouhi*, frapper : v. °*horbaleur*, °*rouxhiller*, °*selaquer*. | °**busseur**, m., frappeur : v. °*horbaleur*. — DL *bouhet*, ouvrier forgeron ; ici, sens général, non techn. | Cp. *fèri*.

°**came**, f., crinière : 1706 [un cheval] couleur rouge avec une estoille blanche dans la teste, la ~ et queue un peu blanche 33.353 (autres ex. dans le même acte). — DNot °*came* 1771. Auj., Lorcé *crignére*.

**carabin** : 1582 Joesne Johan Boutheit requeroit que certains despens qu'il [avoit] sustenu des Carabins et Espangnolz fuisent reùalez [ : répartis] 13.101. — FEW 11, 290a : mfr. frm. *carabin* 'soldat de cavalerie légère armé d'une petite arquebuse'.

**carcan** : 1699 Là mesme comparants le Sr officier lequel at requis la Cour de faire attacher un carchan dans le lieu comun de ce lieu pour y mettre les malfaiteurs qui ce retrouveront mal faisant, tant es jardin potager qu'autrement, en quel sorte d'exces que ce puis estre. Accordé. 18.149.

°*carmanne* : I.I.1795 quatre chariots ou ~s attelées de trois ou quatre chevaux 37.500. — DL *cârmane* ; TAL 1, 437 (1662) ; FEW 16, 301a.

*carte*, dans à la ~ : 1732 le predict P. se seroit sy avant presumé -- que d'aller battre à la ~ en lieu dit dessoub les preits -- Catherine P. sa seure -- et luy donné quantité de coups de baton 21.69v. — Sens : à discrétion, autant qu'il a voulu. | *cartes*, w. *cwâtes* (jeu) : 1623 d'avoir la premier des festes de Noel dernier esté à la taverne et tremeller a quart [ : jouer gros jeu aux cartes] et ce battre 16d.93 ; id. lequel [sc. un des jeunes hommes accusés d'avoir été à la taverne, etc., à la Noël] at déclaré de avoir licence du Sire Guilleame, curé de ceste courte, de jouer a quatre pour ung pot du bier 16d.93v ; 1628 (le sergent a ajourné plusieurs personnes) les adjourné ne peuvent denier d'avoir tremeller a jeux de quarte le jour de la grande solempnité des trois rois dernier 24.463 (ils se défendent en disant qu'ils n'ont pas joué « en heurs deffendue pendant le saint sacrifice ou vespre »).

*cati*, m., paillard : [1642, prob.] que la fille Gille Copea avoit crié apres Jehan, filz du greffir, caty 27.196 ; 1642 depose d'avoir ouy la fille dud. Gille dire -- aud. Johan, l'apellant grand caty, qu'il luy devoit rendre ses eplincques [ : qu'il devait la délier de sa promesse?], qui luy replicquat qu'il n'estoit caty s'il ne l'estoit d'elle 27.397. — TAL ; J. Herb., DBR 8, 82 ; FEW 2, 505 *catharus*, et 16, 346a, n. 3. V. °*quatterie*.

°*caup*, w. *cô*, coup : v. *taper*.

*cent* : v. *diable*.

*cercher* : 1584 Requeroit led. mambour dud. Johan vendition du gages, attendut que l'on ne peut ~ ung homme plus long [ : *lon*, loin] que en sa maison 14.1v. — Il s'agit du gage de Willem, fils de la veuve de Tossaint d'Aze, lequel est absent du pays ; la veuve demande qu'on attende le retour de son fils ; le mambour accepte que l'affaire demeure en surséance jusqu'à la prochaine quinzaine. La prop. « attendut que -- » paraît être un brocard de droit. La forme *cercher* est restée en usage jusqu'au 17<sup>e</sup> s. (FEW 2/1, 695-6).

**champ** : v. hucher.

°**chantoir**, f., excavation où un ruisseau disparaît dans le sol : 1666 led. Rimé dit qu'il voudroit que son bien fust une ~ et que led. bien fust abymé, et ce un peu auparavant sa morte, et -- led. Rimé pleuroit à raison que la femme de l'inthimé le grondoit 16h. 38 (Rimé était simple et la femme convoitait son bien, ou une partie de son bien). — FEW 2/1, 221b ; DL *tchantwér*, m. ; TLF *chantoir*, m. (fr. rég.) ; E. Renard, AHL 1/5, 1953, p. 32-6 (Louveigné *tchantwère*, f.).

**charbon** : « froid ~ », v. °*banasse* 1553 ; sens ?

°**chariave**, adj. : 1689 d'avoir tousjours veu un bocqua [ : *bocá*] ~ à l'entree de lad. terre 26.219, un passage « charriable », pour les véhicules. — FEW 3/1, 431a (lg. *tchèriàve*).

°**charlerie**, charronnerie (métier du *tchàrlé*) : v. °*stockage* 1550\*. — DRo.

**charme** : 1650 Henry le marlier porte le nom [ : a la réputation] de distribuer des ~s 25.33v ; ID. La femme Henry de foart ---- depose que Henry le marlier lui auroit vendu ung billet pour le mal de dents, tellement qu'il lui at bien servu et qu'elle n'i at plus oieu [ : *oyou*, eu] mal 25.35 ; ID. Henry Servais est -- convencus d'avoir vendu et destribué à pris d'argent des billets de ~s et aultres à plusieurs personnes, ce qui est directement contre le devoir d'ung bon catholicque 25.425. Henry S. sera appréhendé, emprisonné et jugé. — TAL 4, 35 charme. V. bouche. | **charmeur**, m., celui qui prétend guérir à l'aide de charmes : 1650 là où le grand Remi aurat reprouvez [ : reproché] à Henry le marlier qui [ : que] ce n'estoit qui [ : que] ung ~ 25.33v. | FEW 2/1, 379a (*charme*, remède, 1643) et 380b (*charmeur* ; notre sens manque) ; TAL 4, 35.

°**charprier** : 1744 declare d'avoir vus Jacques Jacob et le fils et la fille Bernard Filot ce tenir et se charprier l'un et l'autre 26.58 ; ID. d'avoir vu ce ~ les un et les autres 29.71v. — DL *tchàrpouyi*, chiffonner (une fille) ; La Gl. *su c'tchàrpouyi*, se tirailler ; FEW 8, 107b et 152a (BTD 31, 149 :

le rapport de *tchârpouyt* avec *pouiller* 'épouiller' n'est pas sûr ; plutôt rad. 「charp-<sup>7</sup>」 ; BTD 34, 318.

**chasser** : 1578 bien dist que led. Tossain Coytea tenoit le quewe [ : queue, w. *cawe*, mancheron] à charrué [ : en charruant] sond. champ et chassoit led. déposant la charrue 12.305 (il « chassait » la ch. en faisant avancer et en guidant les bêtes de trait) ; 1666 depose n'avoir veu led. Rimé mener la charrue, mais bien luy avoir veu ~ les bœufs de la charue pendant que son pere gouvernoit l'erer [ : charrue] 16h.13 ; id. depose d'avoir veu led. Rimé ~ la charue pendant que son pere ou frere gouvernoit l'erer ib.18. — FEW 2/1, 325a (lg. *tchèssi*, mener [les bœufs] ; le fr. connaît aussi *chasser*, faire avancer [des bêtes]).

**°chassure**, chasuble : 1668 [Quelin Bousar, mambour de l'église] ly demandent .II. karolus d'or ou une ~ 12.140. — FEW 2/1, 480a : apic. aflandr. *casure*, achamp. *chasure* St Remi, Mons id., etc.

**chaud**, adj. : 1747 -- avec la deposante qui dit que un jour il y auroit des gens qui auroient les pieds chauds, et led. Thiry repliquat que il y en auroit qui auroient aussy les rains [ : le dos] ~s, que il falloit que tous les causeurs [ : bavards] luy paieroient 36.395v. Pour les pieds, allusion à des tortures ? et, pour les reins, à des coups ? — V. °*payade*.

**°chefsaux** : 1609 raport avoir veux le ~ couper ung bois et emporter 16.45. — Surnom ? Cp. *so lès tchèfsés*, ld., Lierneux, 1749 « sur les chefsa » Cour de just. Liern. 31.20 ; etc.

**°chelly** : v. °*locquet*. — W. \**hièll*, vaisselier : DRo.

**°tchenne-semence**, f., chènevis : 1572 ung stier de ~ 24.142. — DL *tchène-simince* ; TAL ; DRo.

**°cheree**, f., charretée. — Lorcé *tchèrèye* ; TAL -*éye* ; DRo -*é* ; DNot *charee*. | 1627 ne peult denier led. adjourné [Jehan Ancion de Becoux (Becco-La Reid)] qu'at [ : au] jour du contract de son mariage avec Barbe, sa conjointe [ : fille de l'actrice, Marie, veuve de Jean Bouttet], il auroit importuné et bien expressement prié à lad. actris et ses enfans ly volloir accommoder ung *cheree de mariee*

selon le moiein et estat de lad. Barbe, --- il [ : l'actrice ] luy at promis et dilivré ung ~ selon ses petit moyen, prit et tiré hors du meuble [apporté par l'actrice dans son propre ménage ; mais] -- l'auroit promis led. Johan et sa feme de renbourser à lad. actris et ses enfans la mieux vailleur [ : plus-value ] ou davantage de lad. cheree, pour [ce] que l'adjourné dissoit qu'il auroit deshonneur en leur pays de remenner une femme sans ung cheree de mariee 25.243 et v°. V. aussi °*quatroulle*.

°*chessecque* : 1702 led. Adam, mettant sa main dans sa pochette, en tirat hors un instrument appellé ~ et dit : « Voilà avec quoy je luy ai accommodé le nez » 34bis.165. — Ex. unique. A interpréter \**tchèsse-cèke*? Cp. Cerfontaine *tire-cèke* (Balle 305), tenaille à cercler les roues ; Ciney *tire-cèke* (Hostin 176), traitoir (de tonnelier) ; mais ces outils pouvaient-ils se mettre dans une « pochette » ? V. FEW 16, 638b (type « pochette » : Cancale *pouchette* 'sac de marin').

**chien** : v. *achiner*, °*atouer*, °*bayer*, *cou*, langue... | **chiene** : v. °*sacrichienne*, °*wuide*. — FEW 2/1, 192a (lg. *tchine* Haust ; mais le DL donne *tchine* et *tchène*, qui viennent tous deux de Forir) ; TAL 2, 328 (3, 50) et 566 (°*chinne*).

°*chirer* : v. °*crocq*. — DRo *hiri*, déchirer ; DNot °*chirrer*.

°*cinis* : 1732 advoue -- d'avoir eu quelque ~ et querelle 21.65v ; ID. advoue avoir eu quel ~ et ce querellé ib.66. — ?

°*cinpromptibus* : 1764 ces discours auroient pu faire lacher au suplié dans sa juste coler et defense quelques ~, mais qu'il n'a jamais dit ny laché en vue d'injurier Gob ny sa famille 23.136. — Ex. unique. Plur. de *in promptu*, avec le sens 'paroles incontrôlées' ?

°*clapee* : 1764 apres que la femme -- lui eut dit qu'elle devoit se taire, car qu'elle lui donneroit une ~ 30.355v. — DL *clapèye*, gifle ; FEW 2/1, 732a.

°*claveau*, m. : 1660 celui qu'ils [ : à qui il ] les at delivré [sc. des ardoises] comme ainsy des ~ x 16i.1. — DNot *clavé*, grosse ardoise.

**cô**, coup : v. *taper*.

**°cocquen** : 14.3.1616 s'appellant l'une et l'autre eweree laide ~, hur du diable, putaine, caronne 16b.2. — Prob. *coquène*, fém. de *coquin* (DRo).

**comme**. | «comme et» : 1666 depose -- d'avoir plusieurs foyz discourut avec luy, comme et de luy avoir veu faire des actions -- que des autres personnes bien censees font 16h.48. — DNot, intr., p. 17. | «comme ainsi», de même que : v. *°claveau* 1660, religion 1678.

**compact**, m., accord : 1584 Remacle Charret a nyé d'avoir faict ~ ou promesse de payer aud. Willem l'hyvernage ou passage de ses bestes 14.33. — FEW 2/2, 965a (mfr. id., pacte, Chastellain ; 1527).

**°comseur**, f., bâti (de charrette) : 1574 une ~ 12.151. — El. Legros, EMW 9, 49 (Jalhay, Sart *com'sore* ; Franc. -ôre) ; DRo *°excomseur*.

**confondre** : 2<sup>e</sup> moitié 16<sup>e</sup> s. et at ouy crier : « Hahaie ! hahaie ! hahaye ! On confond à ma fille tous ses biens », semblablement sadicte fille crioit : « Hahaie ! hahaye ! On me confond tous mes biens, et se me bat-on ecor -- [ : et on me bat en plus]. » 25.310v ; id. que la femme Philippe crioit hahaye et que Ponsin luy confondoiet ses biens ib.311v. — FEW 2/2, 1046a (afr. id. 'ravager', fr. 'perdre, anéantir', 'détruire') ; Givet *confonde* 'renverser, détruire' ; Chevron *il a c'fondou* [détruit] *on nid* (Carn. J. Bastin). Ici, ravager, détruire.

**contexte** : 1734 la maison de l'adjourné, la grange et etable de l'acteur sont sous un meme toit, fait *d'un meme context* [ : d'un tenant] et sans aucune separation. 32b.186. — Emploi fig. On a déjà un ex. de cet emploi de l'expression en 1565 dans un texte de Louveigné : 14.2.1565 (les mayeurs, échevins et bourgmestres du Ban sont autorisés à) remettre en pied la halle, laquelle par les calamitez des guerres passées a esté ruinée, et de mesme contexte y joindre et proportionner la résidence d'un marlier avec une escolle à enseigner les enfans SM.A 370, f<sup>o</sup> 886 (E. Renard, Top. de la comm. de Louveigné, 1957, p. 190). V. DNot.

**contraire**, dans «porter ~», préjudice, dommage : v. fillet 1569. — FEW 2/2, 1120b (J. Bodel — 14<sup>e</sup> s.).

°*coo* : v. *taper*.

°*copresse*, compresse : 1747 d'avoir esté chercher du brandevin pour faire des ~s 31.215 ; autres ex. — DL *comprèsse* (cô- Forir ; Verv.).

**corbeau** : v. *pivion*.

°*Corbel*, w. *Cwèrbê*, n. de pers. : v. diable 1584.

**cordelle** : 1634 qu'il s'at vanté d'avoir plusieurs femmes de Targnon à sa cordel pour en uzer et faire ces plaisiers charnel 25.230 ; 1747 Qu'il est de fait qu'il s'at vanté plusieurs fois du passé que, pendant son mariage, il n'y avoit que trois filles dans le village de Lorcé à qui il n'avoit pas eu affaire charnellement et que, pour toutes les autres dud. village, il les avoit à sa cordelle 31.312v (autres ex. dans la même enq.). — DNot *cordelle*, cordeau ; FEW 2/1, 646a (lg. nm. avoir qn à sa *côrdèle*, sous sa tutelle ; Bouillon à sa *cordelle* 'à sa disposition' 1789) ; l'expr. était employée en w., mais le subst. gardait presque sa forme franç. (cp. w. *cwède*, corde).

**côre**, f., coudrier : v. °*borquay*, °*bougee*, °noisier. — DRo ; DSt.

**corite** (Lorcé), f., fouet : 1764 et le frappat -- avec le vergon [ : manche] de sa corite 23.133. — FEW 2/2, 1224b.

°*cornette* : 1580 la ~ d'ung cortil -- laquelle ~ n'estoit labouree 13.30. — FEW 2/2, 1199b (mfr. id. 'coin' Cohen Rég. ; lg. *cwèrnète*).

**corporal**, caporal : v. °*bourd* 1747. — FEW 2/1, 344a (fr., 1562-1771) ; DRo \**côporâl*.

**cotré**, m., jupon : v. °bleu. — DRo.

**cou**, cul, derrière : v. °*grabouroient*, *lwègne*, mai. | 1633 l'appellant [sc. le mayer, qui devait procéder à une « exécution », c.à.d. à une saisie] voulleur [ : voleur], mayer du *coup d'ung chein* [ : chien] 16f.4. | 1655 que le jour de la

dedicaise aud. Lorché -- l'adjournee, en retournant de la sainte messe, elle se seroit de tant abusee -- de declarer -- que l'on luy devoit baisser [ : baiser] (sauve reverence) le troux de son culx 16g.106, w. *li trô di s' cou.* — V. cul.

**couché** : 1747 Tiry -- dit -- que il y avoit eu des couchees et que il y en auroit encor, qui s'entendoit que des autres que Jenne Fontaine seroient batues 36.401. — Cp. renversées, v° manche.

**°couffeux** : 1622 il ce retirat dains lad. maison d'elle qui depose, nonobstant led. Louis l'appelloit bouguerresse et l'adjourné ~ Piccard, et que led. adjourné stocquoy [ : donnait, v. *stoker* 2] les S<sup>rs</sup> et officier [ : datif : aux --] des piche d'or qu'il deroboit a S<sup>r</sup> Jan Celis 16d.67v ; 1622 at ouy la femme du produisant appeller la femme de l'adjourné fille Piccard, fille du diauble ib.68v. — *Piccard* = n. de pers. de Lorcé. Pour °*couffeux*, cp. FEW 16, 396b : lg. malm. *croufieds* 'bossu' ; Cherain id. 'frileux' (Lorcé, La Gl. id.) ; — 1655 l'heritage le Cruffeux SM.A 383 (Redevances en grains : Coo).

**couille, °coule, couillon, °-ont** : v. °*debriné, lwègne.* — Pour *coyon* 'testicule', v. DNot C...

**coureuse** : 4.6.1706 l'avoir apellé [sc. une femme] truye, ribade et c. de *bruyer* 18.

**cousturaige**, ouvrage de couture : 1627 tant de despens que de ~ 24.447. — FEW 2/2, 1098b : mfr. *costurage*, Des Périers. | **cou(s)turer**, coudre : v. merveille 1622. — FEW, l. c. : mfr. *-st-* 15<sup>e</sup> s. ; *-t-* hap. 16<sup>e</sup> s.

**°coutai saux** : 1714 d'avoir trouvé Gille S. -- sortant du banal bois -- avec deux bois de seaux [ : *sàs*, saules] nommé vulg. *coutay saux*, avec aussy la coignée qu'il les avoit coupé 20.65v. — Dans *coutay*, le *u* n'a pas d'accent, alors qu'il en a régulièrement un. Interpréter \**coûtès sàs*, saules courts?

**°couteler** : 1724 avoir entendu dire de Lamber C., la baonette en main, à Thomas de Bras de mettre la main au couteau, proferant ces mots : « Coutele ! » et « Coutlon ! » 36.512 ; id. sur quoy Lambert C. dit aud. Thoumas :

« N'at-tu point un couteau? Rentrons et coutelons! coutelons! », et, sur ces discours, Lambert et Thoumas rentrèrent dans la maison dud. Lambert Henry, sans que le depositant aiet aperceut un couteau à la main dud. Thoumas ib.524. — FEW 2/2, 1500a : afr. *couteler*, frapper à coups de couteau (hap.; 13<sup>e</sup> s.); nm. *coutler*; — frm. *couteler* (TLF, vieux). Ici, w. †*coûteler*, même sens (à l'imperatif : *coûtèle*, *coûtelans*).

°*coutreux* : 1703 un ~ d'arrer 33.355. — DFL *coutre* (Jalhay *coûtreaü* 'cheville manoeuvrant le coutre des anciennes charrues').

**COUTUMES** : v. *cheree*, *disme*, *esprendre*.

**couturer** : v. *cousturer*.

°*couvenoit*, impers. : v. °*diglisser* 1624. — FEW 2/2, 1128a : afr. mfr. *covient* 'il faut, il est nécessaire' (11<sup>e</sup> s. — 1547). Cp. °*xhure* 2 (*convenir*).

**couverte**, f., couverture (de lit) : v. *cul* 1720. — DRo.

**coyongue** (Lorcé), f., courroie de joug : 1569 pour .ix. fl. à bon compte et pour ung same et une coillongue de beuf 12.149. — El. Legros, Mél. Haust 257; FEW 2/2, 1055a.

°*crapo*, t. d'injure : 1573 que il eust appellé led. Laurent vieulx ~, menteur, et que ce n'estoit nul homme 24.194; 1599 de l'avoir apellé trompeur de crapoz [ : apposition] 15.14; v. aussi °*beggue* 1540, *wihot* 1540. — W. †*crapô*. Devait signifier 'paillard' : cf. 1568 *mechant macquireai de crapaul* 36.97 (DRo 164); le fém. *crapôde* devait aussi équivaloir au 16<sup>e</sup> s. à 'putain' : cf. 1546 que s'estoit une *crapote* de puten (Esneux 4; BTd 29, 76; TAL 3, 328, 1).

**crever** : 5.3.1790. (Enq. sur la dévastation d'une coupe de bois) 13. Dira temoin qui sont ceux, celle ou celui qui a dit ou ont dit que, si l'on coupoit ou continuoit la manufacture de la coupe de Mahister [ : ld., v. I], il viendroit ou reviendroit des spectres qui perceroient toutes les faudes [ : fosses ou meules de charbon de bois] et les feroient crever au diable [ : les faudes percées se consumeraient trop vite et ne produiraient pas de bon charbon, et seraient

donc perdues] 36.159v (épisode de la révolution ; on avait éparpillé les cordes de bois, haché et coupé les chênes à écorcer, etc.).

**crochet** à manche : v. °*sacrichienne*. | °**crocq** : 1754 elle a oui la fille Henry Noé qui crioit : « Ma tante ! ma tante ! accourré vitte ! Anne Santkin m'a chiré [ : déchiré ] mon mouchoir [ : sorte de châle ] et me pris par le sin [ : sein ] avec un ~ 28.202v ; ID. qu'elle lui avoit dechiré son mouchoir avec un ~ ib.204v ; il s'agit d'un crochet à manche. — DNot. | **croker** : 1570 Jehenne -- deposes avoier veu ~ led. Johan les fornealz dud. preit 12.185v ; ID. at veu croxher ung sart ib.186 (ici, prob. graphie erronée). — W. *croker*, tracer des sillons (dans un essart) à l'aide d'un *cro* (houe spéciale) ; employé transitivement avec w. *forné* 'tas de gazons d'écobuage (qu'on brûle)'. V. DRo †*crokèdje*, *forné* 3.

°**cron** : 1675 4 cron de royes de brassine [ : brasserie ] 26.370 ; ID. 4 cron de chaudiere de brassine ib.175 (vente à L.). — DNot *cron* 'jante de roue' ; ici, élément du *royis* 'gante, faux bord (qu'on ajoute à une cuve de brasseur)'. | °**cronso**... : 1707 quatre livre de cronso 37.22v ; 1712 un pain et un crosots de poursay · un pain, un crosots de poursay · un jambon de poursay 29bis.139 (réquis. milit.). — Lorcé, La Gl. *crons-os*, m. pl., os saillants du bassin (des bovidés) ; DRo °*cronson*, partie du porc. Dans nos textes, l'expr. est figée au sing.

°**croye** : 14.8.1610 [Gerlaix est accusé d'avoir dit] qu'il estoit plus saige [ : savant ] que led. curé, que il remonstre-roit mieux la parolle de Dieu que led. curé et qu'il yroit ung dimange à la perloige [ : chaire de vérité ] prêcher, -- de dire que St Paulle avoit des belles filles et demandist à nostre S<sup>r</sup> ce qu'il en falloit faire et luy respondit qu'il les falloit croye et dissant que St Paulle l'avoit escrit a 20 et 12<sup>e</sup> chapitre 16.87v. — Le greffier fait parfois le *y* presque comme le *z* ; mais ici la lettre est surmontée de deux points, ce qui assure la lecture *y*. Ecrire, dès lors, *croyé*, et identifier le mot avec le verbe suivant ? Le sens ferait difficulté. Songer plutôt à une graphie approximative de †*crohe* 'foutre' (DRo) ?

°**croyer** : 1591 il [ : le sergent] a fait son message auz enfans de la maison et croyé sur la porte d'icelle 12.396. — DNot id., faire une marque à la craie.

°**cuboulleuse** : 1564 Martin de Chavehée -- thesmoigne que Ogier de Harzee luy fist aller querir une gœuse [ : gueuse, masse de fer fondu] au fourneau d'Alse [ : *asse*, Naze] ~ ; adoncq luy respondi led. Martin qu'il ne le [ : la] vouloit point 12.13v. — Martin refuse la gueuse peut-être parce qu'elle est défectueuse. Adj. de la famille de *bulla* (FEW 1, 607a : Givet *bouye* 'ampoule sur la peau', etc. ; Vaudioux *cabouler* 'bosseler', etc. ; — La Gl. *cubouyeter* 'bosseler').

°**cul...** : 1720 ayant veut -- led. jeune homme chouché [ : couché] sur lad. fille dans les acts veniriens, led. garçon faisant trembler la couvertte [ : couverture] et le lits tout de meme qu'un marit fait avec sa femme, et lorsqu'ils descendirent du lict pour [ : par?] le *cul frang boe* [lire plutôt : bae, ou bac?], dit-elle, il a en outre veu que lad. fille estoit sy attaché à ce jeune homme qu'elle le cherchoit et le suivoit partout 33.267 (les déposants sont des hommes). — ?

°**cumulot**, m., tas : 1696 on charge [ : charge] son bien de gros ~s de pieres et ruines les hayes de son petit bien 33.362. — Ex. unique ; v. mulot.

**cwâtes** : v. cartes.

**cwâtron**, quarteron : v. °*fannemen* 1521. — TAL ; DRo.

**de**, prép. : 1747 et comme le sacque de Felix Deloge estoit changé, il [ : Tiry, qui avait volé le sac] priat de grace de n'en point parler, que il l'alloit renvoyer de sa femme, ce qu'il fit 36.397v (autres ex. dans la même enq.). — Sens : qu'il allait le faire rapporter par sa femme (la phrase est transposée du w.) ; v. aussi sorcellerie 1614 ; emploi analogue à celui de 'de' devant le compl. d'agent du vb. passif en w. (Synt. 2, 320).

°**deblaver**, débarrasser, déblayer : 1611 led. Johan serat condempné -- à ~ lad. voie de paissaige -- de bois par luy mis, appiet de mousses [ : rucher d'abeilles], terre -- 16.129. — DNot (1784) ; FEW 15/1, 131b.

°*deboucher*, proférer : v. rien donne. — DRo. Dér. non relevé FEW 1, 584b *bucca*.

°*debriné* : 1700 il dict que la femme dud. Henry auroit dict à la femme dud. acteur qu'il [ : elle] se devoit taire, qu'il n'estoit poinct sur les tortur comme elle, et en disant : « Debrinee caronge ! » et disant qu'il n'avoit point des coulle [ : couilles] ny coullont [ : id.] 30.322. — DNot *dubrèner*, embrener.

*décaidaire*, m. : 22.10.1797 La municipalité de Lorcé a reçu de Hubert Copai, ci-devant secrétaire de lad. municipalité, le 22 messidor an 3<sup>me</sup> Rep., le ~ de lad. commune portant deux cens quarante deux quintaux de foin et nonante une livre 37.362. — TLF id., adj., 'relatif à une période de dix jours'. Ici, subst., au sens 'programme (de fournitures) par décade' ; cp. F. Brunot, Hist. langue fr. 9, 1126, « Décadaire rural », « destiné à renseigner décade par décade sur l'opportunité de certains travaux » (commun. A. Goose).

*decevoir*, tromper : v. merveille 1622. — FEW 3, 25a.

*dechasser*, chasser : 1740 « Et toi donc, qu'on a ~é ta mere d'Allemagne pour etre macquerelle [ : parce qu'elle était sorcière] ! » 30.182v ; id. que la produisante avoit été ~ee d'Allemagne pour [ : comme] macquerelle ib. — DRo ; DNot.

se *decoucher*, se relever (la nuit) : v. °*bourd*. — DNot.

*défaire* : v. porture.

*deffiner* : 1645 il at ouyeux [ : entendu] la femme le petit Remy que [ : qui] maudissoit les eschevins, disant que le diables les veulle ~ 27.383, veuille les faire mourir. — DL *si d'finer* 'se faire périr (à force de pleurer)' ; God. *definer* '-, mourir, décliner' ; Hug. id. 'mourir' ; FEW 3, 561b, Verdun... *définer* '- détruire, user'.

DÉFI : v. °*aguillet*, diable.

*defluction*, f., écoulement (d'eau) : 1602 la court at trouvé led. chemin en quelque parties [un] peu deterioré par ~ d'eaue 15.63v. — FEW 3, 645b (mfr. frm. *defluxion*, t. médical).

°*defoircir* : 1777 led. Vincent Legay avoit voulu ~ lad. Marie 28.602. — La Gl. *dufwèrci* 'violier, dépuceler'; TAL 4, 161 (°*deforcher*, Ocquier, 1613); FEW 3, 730b.

°*defolle(r)*? : 1650 -- des femmes qui faisoientes que-relles tellement qu'il y avoit une qui *deffolleue* [ou *-ne*] l'autre, à quoy replicquat l'autre qu'il [ : elle] n'avoit affaire de le *defolleue* [ou *-ne*], qu'il n'avoit envoyé au docteur pour deffair sa porteur [ : grossesse], et ce fut la femme du jeusne Joan Pacquette qui crioit (apres) *fuille* apres Jehenne Gerlaix 25.105. — On a évidemment ici deux formes d'un même verbe. La première doit être un imparfait en *-ève*; la deuxième, un infinitif. Il faut prob. corriger la deuxième en °*defoller(e)*; le greffier l'aura écrite comme la première sous l'influence de celle-ci. On peut comprendre 'traiter de folle' (cp. °*folz* ci-après); mais il est plus naturel de supposer, étant donné qu'une femme criait °*fuille*! après l'autre, que le verbe est formé sur cette interjection et qu'il signifie 'crier °*fuille* (après qn)' (v. °*fuille*). Pour le type de formation, v. DW 5, 120-4.

°*defotiner* : 1723 George -- dit en presence du depou-sant : « Le foutu meunié, quy defotine des honeste gens ! -- » 28.32. — TAL 3, 102 *difoutiner*; Vill. *dufotiner* 'braver, insulter, défier'; FEW 3, 927a. Cp. le précédent.

*defrauder*, *frauder*, *frustrer* : v. °*extortionner*. — DSt.

°*degreter* : 1568 veit Johan Bouteit apres cela qu'estoit degreteit et saingnoit 12.123. — DL *digrèter*; TAL; FEW 16, 373b.

°*deharceler* : 1777 que led. Vincent avoit ~é lad. Marie Françoise Jamoye 36.314. — Syn. de *harceler* (v. ce mot), càd. 'attaquer, tirailler', plutôt que 'tourmenter avec obstination'. FEW 4, 432a (dér. en 'de-' seul. à Belm. : *dèhèrslè* 'tirer qn par les cheveux').

°*dejeter*, *éparpiller* : 1790 les cordes de lad. coupes qui avoient été dressees etoient dejettees de fond en comble, eparpillees 36.168; id. qu'on avoit commencé à dejeter les bois et cordes dud. Mahister, mais qu'on les dejetteroit jusqu'à la fin ib.169 (autres ex. dans la même

enq. ; v. crever). — Equivalent du w. *kitaper*. FEW 5, 20b (belge *déjeté* 'en désordre') ; A. Goosse, PSR 7, 38.

°se **deloger**, se relever (la nuit) : v. °*bourd*, se decoucher. — FEW 16, 449-50 (type bien représenté, mais autre sens).

°**demanney** : 1571 la feme dud. Johan dit -- à cele dud. Tossaint qu'ele luy avoit prins la sienne [ : son bien, sc. des fruits ; « la » pour « le »], ~, emporté et rendre à aultruy 24.115. — FEW 16, 515b (afr. *desmanever* 'perdre, égärer' ; Verv. *d'man'ver* 'dissiper', Fléron 'détruire'). Ici, dernier sens ?

°**demelee**, f., mêlée, rixe : 1724 pendant quelle ~, il vit Marie Jeanne blessee à la tête 36.521 (autres ex.). — FEW 6/2, 164b : fr. *démêlé*, m. ; mfr. *desmelee* (hap., 16<sup>e</sup> s.).

**démenti**, m. : 1756 mais ne croit que, par une parole comme un dementi qu'il peult avoir donné, il eut merité cette action --- on supplie le juge de faire attention au commun proverbe qu'un dementi ne merite qu'un coup de poing et non des coups d'armes deloyale 22.149v-150 ; 1683 il auroit eux -- la temerité que de donner à son beaufrere, contre toutes charité christienne, un dementy et ansuite un coup de poing 19.21 ; v. harceler 1763. — TLF, hist. : 1<sup>re</sup> moitié 15<sup>e</sup> s. *desmentey*s (plur.) « action de démentir, considérée comme une injure » ; M.-A. Arnould, Hommage P. Bonenfant (1965), p. 114 (*desmentir*, s. m. : charte de Chièvres, 1194 ; v. God. 9, 346b et Hug.). Pour le prov., cf. TAL 5, 127 (7).

°**demourage**, m., loyer dû pour l'habitation (dans une maison) : 1580 led. Gaultheit at aud. Coytea quicté les loyers qu'il auroit en sesd. maisons demourez [ : pour le temps où il auroit habité --] --- led. Gaultheit luy at quicté le ~ 13.20. — FEW 3, 38b (seul. aprov. *demoratge* 'séjour').

**denree** : v. °*fasar*.

se **departir**, partir : v. religion 18.7.1622. — FEW 7, 688a (id., mais non réfl.).

**deportement**, m., excès (conduite) : v. °appenner 1693. — FEW 9, 218b.

**deprehender** : 8.3.1694 les chevaux ont estez ~ ez dans la garnotte [ld. ; v. I *gârnote*] 26. — FEW 9, 352a : mfr., 'prendre qn en faute' (1519-1585).

°**descohy** : 1595 d'avoir ~ quatre chesnes 12.471v ; ID. d'avoir desxhohy des chesnes ib.472. — DSt °*descoisser* 'ébrancher' ; Lorcé *discohi*. Dér. de *cohe*, branche. FEW 2/2, 1262a.

°**deseurtrain**, -e, supérieur, situé plus haut : v. °*amois-selé*. — DRo *duzeûtrin*.

°**desxhité** : 1581 elle avoit appellé lad. [Catharine] Verlenne ~ e damoiselle 13.53. — DRo *duhiter* 'couvrir de foire (*hite*), embrener' ; TAL *di-* ; Lorcé *di-*.

°**detelement**, m., dételage, action de dételer (les chevaux, ...) : 1619 à cause des empechements que donnent journelement d'aucuns par ~ et autrement à ses chartiers [ : charretiers allant au fourneau de Quarreux] ---- par detellement au autrement 16b.223v. — DSt.

**detrouce**, f. : 1752 le deposant dit aud. Brevers [ : échevin] qu'il auroit une ~ 29b.179. — FEW 13/2, 95a (mfr. frm. *destrouse* 'pillage, vol --' 1420-1675). Ici, ex. plus récent.

**devant** : v. antan.

°**deveher**, transporter : 1553 pour esteir [ : être allé?] recharger telz misnes [ : mines, minerais ; t. fr.] par eulx illecque devehees ---- d'avoir devehés ung tel hoo [ : *hôt*, tas] de misnes ---- les ~ et misner [ : *miner*, conduire] 24.21v ; autres ex. ib., notamment : ID. et les ~ entre deux bois ib. (v. I [*inte deús*] *bwès*). — DRo 182.

**diable**, w. *diâle* : 1625 pour savoir s'il vouloit cognoistre ou nier qu'il n'at [dit] que l'acteur estoit le voisin du *diabable* et que ils les [ : leur] mengent tout ses œufz et que sa femme n'ouseroit aller à Liege [ : sans doute par crainte d'y être appréhendée] 16e.47v ; 1668 rixe, au lieu

d' « Andenaie », càd. prob. Andernach, entre des hommes « retournant des Allemaings ») [L'agresseur de Henry Bollet commande aux autres de ne pas raconter la querelle au pays] dissant davantaige qu'il falloit dire que le *diable* avoit rencontré led. Bollet et l'avoit accommodé de la fasson 16h.118 et v° ; 15.1.1680 [Gille de Huy s'est mal conduit le soir d'un banquet de noces] il vient à rencontre sur la personne du R<sup>d</sup> maître Henry Lambotte, son pasteur, et commensat encor par des jurement -- demandat par plusieurs fois : « Qui va lat? » Led. pasteur luy respondat assez doucement : « Je suis vostre curé qui se [ : s'en] retourne dans sa maison. » Led. Gille, reniant derechef Dieu, reparty qu'il ne le cognoissoit pas et que le *diable* se pouvoit mettre des noires haubys [ : habits], ce c'obligat [ : ce qui obligea] led. pasteur de luy dire que ce n'estoit qu'un callin 17.122 et v° ; 1747 [Hubert Fontaine, sergent] depose que -- il avoit gagé Jean Tiry le pere coupant dans le bois de Lorcé et en fit raport au Meyeur ; après, led. Tiry allat à sa maison luy demander quel raport il avoit fait, que c'estoit le *diable* qu'il avoit vut ; il luy dit que, sy c'estoit le diable, il paieroit pour le diable ; à l'instant, led. Tiry prit son mouchoir et luy presentit [= -a] pour luy remporter sur le bois de Lorcé en forme de duelle ; quand il vit que il ne le voulut prendre, il prit une baonette hors de sa poche et luy dit qu'il faloit (en luy montrant) que il passeroit par là ; le deposant sautat sur son fusille, et puis il [sc. Tiry] s'enfuit ; le lendemain, vint jeter une grose pier dans la vitre du deposant, qui prit son fusil et lachat le coup sur luy qui s'enfuoit et fut atteint de quelque post [ : plombs] 36.399 (même texte dans n° 31). | ID. (même enq.) led. Tiry -- crie : « Je voudroit que tu auroit *cent diable* dans le corps ! », et prit son pikray pointu et voulut en donner au corps de son pere ; le deposant abille [ : prestement] empoignat le pikray ; son pere luy dit de le quiter -- 36.375. | 1777 obligeant lad. Marie Françoisse Jamoye [qu'il avoit voulu violer] à dire que tous le *cent diables* le vienderoit chercher, lui faisant renoncer à Dieu et à la sainte Vierge [ : formule de serment] qu'elle ne reveleroit jamais le secret 36.313 (v. °*deharceler*). | 1584 que quant elle veoit led. Johan et sad. femme, elle veoit

le *diable à corne* ; encoire quant elle veoit la femme dud. Johan, pourquoy elle l'appelloit Corbel et sa fille la fille Corbel. A ce, at led. Hubert escroulé et note [= noté?] la thest disant qu'il n'en scavoit rien et ne disoit rien. 14.15. | 1752 led. Labasse, s'adressant aud. Lejeune, jura : « Mort Dieu, janfoudre ! que veut-tu faire ? Le *dial* m'évolle [ : m'emporte ] ! » 30.38v. | diable volant : v. sorcellerie 1616. — DRo diable. | V. *cocquen*, °*couffeux*, crever, °*deffiner*, *fâsser*, °*mariolonne*, *mère*, vent. || **diabliesse** : 1580 (dans une formule de serment) prendre le diable à [ : comme ] pere et la ~ à mere 13.18bis v°.

°*diglisser* : 1624 respondit led. Loup [à des charretiers, qui transportaient du vin et qui, se rendant à Vertbuisson (La Reid), voulaient traverser l'Amblève à Targnon] qu'il leurs couvenoit [ : fallait ] attendre ung quart d'heurs ou demy quarte d'heurs à ce que la glace fust diglissée, ce qu'il ne voulirentes attendre ; l'une des charette passat et l'autre demeurat en l'eau 16e.24v (ID. il fallist bien couper une verge [mesure de surface : DL, DRo] ou environ de glace ib.25v). — D'un vb. signifant 'enlever la glace', FEW 4, 140a (type 'desglacer<sup>1</sup>'). La forme wall. de l'inf. devait être \**diglèci*). Cp. *diglèciner* (dér. de *glèçon* 'glaçon'?) à La Gl. dans le même sens (v. Gloss. La Gl. 60).

**digne** : 1609 s'il n'aroit dist les dingne bougheres [ : bougresses ] et double putaine et maquerelle tous celle quy en ont parlez 16.52. — Sens : vrai, authentique (comme dans fr. *le digne fils de son père*, etc.). Cp. Dial. de Pays. 1, v. 192, *cès dines lârions*, ... (de même 3, v. 81).

°*dilationner*, différer, reporter : 1569 Item fut une sazine [ : saisie ] ~é à Johan Jenot jusque à quinzaine suyante 12.170 ; 1574 Gateit -- et Jehenne, femme Tossaint d'Aze, ont ~é leur cause jusques à la prochaine quinzaine 24.209v. — FEW 3, 79b *dilatatio* : apr. *dilacion* 'retard' 15<sup>e</sup> s. ; mfr. *dilation* Cohen Rég. ; pas de vb. dérivé.

**DÎME** : 1680 [on s'est informé] au voisinage au li[eu] de Cheveront et fut trouvez que les diesm[es] *suivoit le groz* 27.421v ; 1688 deposse est [ : être ] veritable que les disme ont tousjours *suivis le lien* ; au temps qu'elle [sc. Isabeau, veuve de Jan Jamoye] estoit admôdietaire [ : locataire ],

que Jan Louis alloit labourer à Targnon, elle y alloit requerir [ : rechercher] les disme. --- declare quand Jan le Loup [de Targnon] s'at marier en Chession, la disme y at revenu 27.71 ; ID. declare que [là que le gro vat, que les dismes le suit] la disme *suit le (le) grot* ib. 71v (le texte entre crochets est biffé) ; ID. dit que, de son temps, quand une personne de Lorcez alloit labourer a lieu de Chession, la disme revenoit aud. Lorcez et cieux de Chession du [ : de] mesme sans differend ib. ; ID. que, depuis son memoire [ : si loin qu'il se souviennne], il n'at veux autrement eusser [ : user] que, quand ceux de Chession, Lorcez et Targnon ..., soit par labour ou succession, où que gro vat, la disme le suis sans difference 27.72 (la phrase est incomplète) ; 2<sup>e</sup> moitié 18<sup>e</sup> s. Quoy que François Montfort ayet eu droit d'enlever la disme des grains cru sur une partye des biens qu'ils tenoit locatairement de Jean le Loup de Chession (assuite de l'ancienne coutume qui porte que la disme *suit le lyen* au ban de Lorzé), sy est cependant qu'il n'at pu avec justice enlever comme il at faict la disme sur l'autre partye des biens dud. le Loup, ne pouvant utiliser lad. coutume pour luy comme n'ayant droit aud. bien à tiltre de location ny autrement 26.71. — Lorsqu'un habitant d'un village exploitait un terrain dans un autre village (par location ou à la suite d'une succession), la dîme était prélevée dans le village où il résidait, et où il devait normalement reconduire le « gros » de la récolte ; d'où, sans doute, l'expr. « suivre le gros ». L'autre formule, « suivre le lien », signifie prob. « suivre la moisson mise en gerbes », la dîme devant être prélevée à l'endroit où les gerbes étaient reconduites ; cp. l'expr. « après le lien » dans ce texte de TAL 4, 135, 23 (BTD 33, 95) : 3.10.1622 « la dite Marie luy dit qu'elle allast moissonner [= glaner] après le lien, en la mesme terre, où que on levoit et lioyt les javeaux [ : javelles] » Seny 13, càd. après que les « javeaux » auraient été liés (la femme interpellée prenait des épis « àz battes [ : andains] et javeaux »).

**dj-** : v. *j-*, et aussi *g-*.

**doblèt** : v. doublet.

**donner** : v. merveille.

°*dorlaine*, f. : 1585 la deffendresse -- disoit que lad. actresse l'avoit appellé ~ 14.26v. — DL *dórlin.ne* 'lendore, femme ou fille nonchalante, paresseuse --'; Lorcé id.

**double** : 1609 ~ putaine 16.52 (v. digne); 1754 que Henry N. at appellé Anne Z. voleuse, ~ voleuse 28.178. — DSt *ribáde* (1622); Littré *double*, 8° (~ *pendard*, Regnard). | **doublet** : 1582 pour sept pat. bb. d'ouverage faict, asscavoir manches et ~ z 13.86v (« petit gage » de Catharine Verlenne); id. racotrer [ : raccommoder] ung ~ ib. — FEW 3, 186a (afr. mfr. id. 'robe de dessous'); — w. *doblèt* (Dial. de Pays., III, 1636, v. 151; malm., Villers « veste ou gilet de paysan »).

°*doubluite*, n. de tissu : 20.1.1675 quattres vantrins [ : tabliers], scavoir un verre [ : vert] de ~, un noire de sarge, -- 8.61. — DNot.

**doux** : v. feu.

**droit**, dans °*a droit*, w. *á dreút*, en ligne droite : v. *lingnete* 1572.

**duel** : v. défi, diable.

**eau**, °*eawe*... | 1556 Laurens rapport avoir veu Gieles Quelin chairgeir chairbons sur l'aisemence [ : aisance] et les enmisner [ : emmener] *aval l'yarwe* envers Quareux (nonobstant que led. Laurens heuchasse [ : appelât] appres ly) 25.207v (transport de charbon de bois par eau, prob. sur bateau, et prob. à partir de Targnon; v. bois 1556 et rivage; — la partie du texte mise entre parenthèses a été biffée). V. bois (~ d'eawe).

°*effoiche*..., °*effoichette*..., f., forces (ciseaux) : 1683 elle vouloit aller regarder à [ : examiner] ses mousses à mielle -- led. Hubert declara : « Je vous suivera avec les effoiche pour les faire samer [ : essaïmer] » 9.191; id. au lieu de prendre lad. effoiche ou cousteau 27.78v; id. qu'il devoit prendre les efforts ou *effoichette* et un couteau et qu'il feroit sammer les mousses 26.203v. — DRo °*efforge*; DNot °*effores* 2.

**elapcé** : 1553 se toz termes de loix ne sont ~ ez 24.16. — Hug. *elapsé* 'écoulé' (1548) : « quelque temps ~ ».

**°emblavement**, m., encombrement, désordre : 1621 l'enblavement de la parte de la maison -- depuis l'expatriation de Sabeau 16c.48. — FEW 15/1, 134a : ahain. *emblavemens*, pl. 'embarras' (1425), pic. *emblavement* 'grand désordre'. | **°emblaver**, encombrer : v. °*aflenir* 1578. — FEW 15/1, 133b : w. *èblaver*, etc., même sens.

**°emplicque** : v. °*eplincque*, *poré*.

**enceinte**, adj. : 1680 L'officier accepte -- la confession sy dessus faicte, et, quant au point qu'elles at nyé, led. officier sustient qu'icelle aurat à affirmer par seriment les points nyez. Laditte femme George s'excussante qu'icelle [sc. elle-même] est enseinte et que par là il [ : elle] ne peult faire les seriment requise. 27.121v-122. — Cp. BTD 36, 153 (Maroe dépose « sans faire seryment por ce qu'elle est enceinte » Louveigné, 1585) et 38, 121 (« Bieteline --, en tant qu'elle estoit enseinte, at depozé par le seryment qu'elle at à son marit, qu'elle at -- » Tavier, 1541) : commun. J. Herb.

**°enclouer** : 1725 led. George fermat lad. porte aud. Nicolas et enclouat une jambe [de Nicolas] entre lad. porte et le seuil 31, 81, càd. serra, bloqua. — FEW 2/1, 770-1 (°*enclouer* ; lg. *èclawer* DL, sens anal.) ; DRo, DSt *èclawer*, *enclaver* (terrain).

**encouper**, incriminer, accuser : 1558 depose avoir owy dir led. Henry qu'il n'encoupoit aultre que le fil le Viel de Lorchez 25.59 (nombr. ex. ib. et v° ; il l'accusait de lui avoir donné 'le coup qu'il alloit mourir'). — FEW 2/2, 1497a (afr. *encouper* ; alg. *encupeir* 1376) ; TAL °*encoulper*.

**enflambé**, enflammé : 1660 et ce [ : se] saisy d'ung bois qu'il tirat hors du feu tout ~ pour l'assommer 16i.3. — FEW 3, 604a : fr. *enflamber*, 12<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> s.

**°enhotter**, emmortaiser : v. °*batment* 1769. — DL *èhoter* (Lorcé id.) ; TAL (1742) : DNot \**èhotèdje*.

**°enmakereller**, ensorceler : 1572 qu'ele at ouy Vilem -- apeler -- lad. Maroie -- makerelle --- qu'ele l'avoit ~é 24.152v ; id. que Maroie Bombade l'avoit ~é ib.153v. — W. *èmacraler*. DL ; TAL ; FEW 16, 503a (aj. le mot). V. *macrale*.

**°enmisner**, emmener : v. eau 1556. — DRo *èminer*.

**°entraourder** : 29.1.1616 il auroit entré en la maison le Texhir -- où qu'estoit led. Noel couché a lict avec sa femme et les entraourdat appellant lad. femme caronge, bougheres 16b. — Ex. unique. — ?

**envers**, prép., dans la direction de : v. eau 1556. — FEW 14, 313a (afr. mfr., jusq. 1590\*); Synt. 2, 280 (*°enver* 1552); DFL vers 2 (Flémalle èvè 'vers [midi]').

**°epincque...**, épingle : v. *poré* 1621. W. *atètche*. | 'rendre ses épingles' : v. *cati* 1642? | DRo *°eplinge*; FEW 12, 184a (fr. *esplingue*, 16<sup>e</sup> s.).

**°errer...**, charrue : 1675 un errer sans xhy [ : *hî*, soc], un essihay [ : avant-train de charrue] sans fourche avec 2 roulettes 26.175 (vente à L.); v. *°amoisselé*, chasser, *°coutreux*, *°royaux*. — Lorcé *èrère*; DRo ...

**escrier**, appeler, avertir (en criant) : 1667 (délit : femmes, avec un garçon, surprises en train de couper des bois) et comme led. forestier s'at apparçux dud. garson, il luy fit signe de ne faire aucun bruy, mais led. garson ne vellante [ : voulant] arreter par quelque signalle luy donné, il [sc. le garçon] escriat les femmes et les mensuy [?] de se sauver, ce qu'il [ : elles] firent au mesme temps; alors led. forestier, s'avançant en grand pas, commençat à escrier lesd. femmes qu'il [ : elles] ne devoient ce sauver et qu'il les congnoissoit fort bien 16h.84. — FEW 2/2, 194b (fr. *escrier*, Roland — 1637). Cp. DRo *ècriyi*.

**escrouler** : v. diable 16<sup>e</sup> s.

**eskermir** : 1564 qu'il at veut Laurent le royeteaux mener Beaultrix -- à la danse et veit que led. Laurent tirra lhors son espee et eskermissoit alentour de lad. Beaultrix 12.24v; 2<sup>e</sup> moitié 16<sup>e</sup> s. Oussy at veu Ponchin aiant une rapiere desgaienee, scarmisant et frappant aval la maison [ : de-ci de-là dans --] et sur des plaz 25.310v. — FEW 17, 118a (afr. ... *escremir* 'escrimer, escarmoucher') et 634b (lg.).

**°espangnette** : 1594 pourquoy elle avoit apellé la femme

dud. Watheleit ~ 12.457v ; ID. pourquoy qu'elle avoit reproché à la femme dud. Watheleit qu'elle avoit xoyu [ : *hoyou*, secoué ; v. °*xhure* 2] des pommes par nuicte -- et l'apellé semblablement ~ ib. — Dér. du rad. de 'Espagnol' , prob. avec le même sens que l'expr. 'ribaude d'Espagnol' (TAL 2, 328, 18 : Sprimont, 1606). Cp. °*espagnouilles*, n. de famille, v° harceler.

°*espier*, épieu : v. †*asse*. — DRo †*spt*.

**esprendre** : 1560\* protestant de nulliteit [sc. du jugement] en vertus qu'il est rendus appres soleil umbrant [ : couchant] et à la chandelle espriense 25.214v. — FEW 9, 347 : afr. mfr. id. 'allumer' ; w. *èsprinde*.

°*essihay* : v. °*errer*. — W. *èssihé* 'avant-train de charue' : El. Legros, Mél. Haust 266.

°**estargement**, retard : 1624 que l'~ qu'ils faisoientes au lieux de Targnon n'estoit la couple [ : coulpe, faute] dud. Joan le Loup 16e.26v. — Non relevé FEW 13/1, 117b.

**èvoler**, emporter (en l'air) : v. diable. — Dial. de pays. III, 50 (*ossi l' didle lès-a-t-èvolé* ; autre ex. v. 73) ; Vill. ; FEW 14, 604b.

**èwaler** : 1581 en euallant et astallant les renthes qu'ilz devoient sur les heritaiges qu'ilz partoient [ : partageaient] 13.48. — W. *èwaler*, auj. 'épandre (du fumier, etc.)' ; ici, 'répartir'. FEW 24, 212a. V. *rèwaler*.

**èwèrer** (Lorcé), étonner, effrayer. | 14.3.1616 *eweree* laide cocquen 16b.2 (v. °*cocquen*). La Gl. *one grande èwèré*, une grande femme à l'air égaré ; mais, ici, °*eweree* porte p.-ê. *laide* au superlatif (= horriblement laide coquine). Cf. Synt. 1, 187. | DL ; TAL *èwarer* ; FEW 17, 536b.

°**exsoluer** (= -ver), payer : 1592 qu'on aiet payé ny ~ é les amendes -- à autres que led. maieur 12.418. — Latinisme.

°**extortionner**, dépouiller, voler qn (par extorsion) : 1594 at fait negation d'avoir ~ é ny feru ou batu et fait tort a joesne Henry M. 12.441 ; — 1602 (acte d'émancipa-

tion) ont fait solempnelz serment que ce n'estoit pour ~ ne defraulder le s<sup>r</sup> maieur, justice ne massuyrs 15.69. — Hug. *extorcionner* (qch ou qn) ; à aj. FEW 3, 330b *extorsio*.

*°fader*, charbonner : v. rivage 1689. — DSt *°fauder*.

*°faelle* : début 18<sup>e</sup> s. de plus il y a eu un abus pour quelques faelles portant deux escus par an mises à la charge du curé Jean Charette, son frere 29b.60 (cp. *°brede* ; même document). — ?

*faire* : v. feu, long.

*°famulaire*, adj., familier : v. merveille 1622. Non relevé FEW 3, 409b *famularis*. Dans une autre déposition de la même enq., on a *familier*.

*°fannemen* : 1521 Item at copeit ung borsea de ~ sor lesqueils n'at rin payt ; at pay .III. ad. [ : aidants] pour le borsea. Item Noé de ban .III. quatron [ : quarterons] de weir [ : wéres, chevrons], .II. borsea de ~, ung de chain [ : chênes], l'autre de mor boy, .I. piche de chain mon [ : une pièce de chêne en moins] SM.A 584.96 (Lorcé). — Un *°borsea* étant un élément d'un train de bois flotté, *°fannemen* doit désigner une espèce de bois (noter qu'il s'applique même au bois mort).

*°fasar*, m., faussaire : 1530\* disoiet qu'il estoit tous fasar ---- que c'estoiet tous ~, et qu'il n'estoient poient beaux et c'estoiet laide denree 24.5v (autres ex. ib. ; même forme). — DRo *°faulsar* ; DW 6, 133-4. | *°fâsser*, manquer : 1664 (thème d'enq.) s'il n'ont veu ou entendu des persons maudir ou souhaiter que le diable feroit fasser le labur [ : labour] de son voissins 25.346v ; v. *pâni* 1650. — DRo ; Vill. 51 *fâcez*.

*°faude* (de charbonnier) : v. crever 1790. — DSt. | *°fauder* : v. *°fader*. | *°faudeux*, m., charbonnier : 1743 une lampe de ~ 29bis.87v. — TAL *fâdét*.

*faux*, f., outil... : v. *°genetre*.

*femmes* : v. querelles, témoins.

*°feon* : 1671 plusieurs branches de ~ de saut [ : saule]

estoyent recoupez 16h.199. — FEW 3, 487a \**fêto* 'junges tier' : Festigny... [ : Yonne] *fion* 'scion, rejeton sortant du pied d'un arbre' ; Metz, Nied *fawon*. Le terme a-t-il été wallon ?

**fer** : 1558 (date probable) depose avoir veu le maire moderne quy avoit renversé Jacque susd. -- pour le metcre en la prison et tenoit le fer pour luy metcre au ganges, et ce faisant le fil Bouteit print ung fer de poisson et en frapat ledict maieur sur les espaulles 25.310v. — TAL 3, 230 (°*fierre* à *picquer* = harpon) ; RS (pêche au fer). Cp. °*steulle*.

**fèri, férir** : 1723 « Pourquoi fire toit [ : *firs-tu*] mon chien ? » --- « Pourquoi me morde il ? S'il me mordoit, je le fireroit encor. » 28.40v ; v. °*amoisselé* 1578, °*anten* 1558, mal 1621, °*steulle* 1558. — DRo ; DSt ; GLLF *férir* (« déjà vx au 17<sup>e</sup> s. »). La forme °*fire* et le rad. °*fire-* sont wallons.

**feu** : 1683 environ 15 jour avant le coup donné, led. Servais estoit encor dans leur maison et manieoit led. fusil, le benoit et luy faisoit *faire feu doux* ; elle presume qu'il n'estoit point chargé pour lors 26.205. — Littré *feu* 18 : *faire long feu* (d'une arme dont le coup est lent à partir). Avec *doux*, autre sens ?

**fien, fiente** : v. °*fin*.

**fièrmint, ferment, m., serpe** : v. °*sacrichienne*. — DRo ; DNot.

**fillet, fil** ; — °cordeau d'arpentage : 1569 (cerquemenege à Targnon) sustient Thiry que le ~ planté par lesd. rapporteurs ne ly devoit porter contraire ne prejudice --- [Toussaint a] remys le ~ plus bas que la premier foys 12.168 ; 1602 qu'ilz n'aient faict -- separation dud. heritage -- avec ung ~ que la femme de l'acteur tenoit 12.168. — FEW 3, 527-8 (cette application manque).

°*fin, fien, m., fiente* : 1645 at batu la fille de ladite --- at tiré la barette [ : coiffe] en bas de sa teste, at jecté à ladit fille (tout honneur saulf) de [ : des] fin de geins [ : *djins*, personnes] au visaige de la fille de ladite 27.486 ; 1663 print ung fien d'une baies à corne et le portat

f(r)urieusement à ladites femme 16i.29. — DNot °fins 1699; FEW 3, 544b (afr. mfr. *fiens*; frm. *fient*; dial.); A. Henry, Automne (1977), p. 35.

*flérant*, de *flérer*, puer : 1659 l'adjournee auroit -- esté sy osee que d'injurier Anne -- en l'appellante flairante geulle 16g.185v. — FEW 3, 746.

°foette : 1682 une mellee de ~ 27.381v. — W. *foyètes* (Herve), esp. de pommes (EMW 13, 133, n° 2.2). Cf. DRo °foette 1709, °foiette 1564 (introduire la signification). Terme à aj. FEW 3, 678a (type 'feuillete').

°foie, interj. : 1625 dissant : « Foie ! Foie ! » (v. °ratitot). — Prob. identique à °feuille, du moins pour la signification.

°folle, foule (délit) : v. *sâte*. — DRo. | °à la folle : 1590 led. adjourné at confessé d'avoir eu trois soldatz, -- veu mesme qu'il sois [ : se] sont fourés à la f. et sains authorité de justice. 12.376v; il s'agit de « despens de gens de gueres » (réquisitions militaires); les soldats se sont introduits indûment, ou peut-être se sont pourvus de fourrage, abusivement. Cp. DRo †fole : 1593 ils s'ont presumez passer à la folle outre les herbes -- Cour de just. Roanne 29.849, ici en commettant une « foule ».

°folz, m., fou : 1580 quant à l'article où que la feme dud. Quelin le deveroit avoir nommé grant ~ 13.35. W. †fô 'fou' (= auj. *sot*); cp. °folz, pour †fô 'soufflet (de forge)', DRo, DNot. Cf. Léonard (nm. *fô*, seul. masc.); FEW 3, 688b. V. °defolle[r].

forcer, violer (une femme) : v. instrument. — Cp. °defoircir.

°forcharuer, empiéter en charruant : v. °amoisselé. — DRo.

fôrer : v. °fourer.

°forfandue, mal fendue (d'une ardoise) : v. °longaigne. — Type non relevé FEW 3, 552a.

°forlever, percevoir en trop : 1622 [le meunier] at esté condempné -- à restituer à ce qu'il avoit ~ é et formouluré

16.115v. — FEW 5, 280a : w. *lèver*, lever, percevoir ; pas de type en *for-*.

°*formanier*, exploiter indûment : v. °*hacheur*. — DRo.

*formel*, adj., en bon état, bien constitué : v. °*locquet*. — Top. Jalhay 92 (bois formel) ; Haust, BTD 11, 203.

°*formoulterer*, mouturer en trop : v. °*forlever*. — DRo mouturer ; FEW 6/3, 42 (pas de dér. en *for-*).

*forné* (essartage) : v. *croker*. — DRo.

°*forquidé* : 1621 que la femme de l'adjourné auroit esté sy ~ ee -- que de s'avoir trouvé en la maison dud. acteur ayant eux plusieurs propoz touchant à la deshonneur dud. acteur 16c.41v-42. — FEW 2/1, 840a : awall. *forquidie* 'présomptueux' (PMor). Cp. °*forcuitte* (= -é) DNot et *forcouiti* 'impudent' BTD 39, 4?

°*forrastraind* : 1597 que led. Boutheit avoit ~ led. chemin 12.529, rétréci excessivement. — Cf. RS 178, 11 : les masuirs peuvent essarter l'un près de l'autre « sens l'unc ne l'autre forastraindre » (Lorcé, 1506), avec trad. p. 417 « léser qqun en restreignant sa juste part ». Pas de dér. en *for-* dans FEW 1 *astringere*.

*foû*, adv., dehors. | *èsse* ~, être terminé : v. °*horballe* 1652. — Synt. 2, 186-7. | V. *taper*, et aussi *hors*.

*fourche*, w. *foche*. | timon de l'avant-train de la charrue : v. °*errer* 1675. — El. Legros, Mél. Haust 267 (w. *foche*). | t. d'injure : 24.4.1691 lad. adjournee s'at de tant presumé que de l'apeller [sc. Marguaritte S.] par plusieurs fois vache et *fourche* et Jehenne genot et genotte 18. — FEW 3, 892a : fr. *fourches* 'potence, gibet' (jusqu'à la Révolution)? Cp. lg. *djubèt* 'garnement', litt. 'gibet'. Songer plutôt à une allusion érotique (sens 'putain')?

*foûre*, m., foin : v. °*hougnete* 1574. — DRo...

°*fourer* : v. °*folle*. — DRo, DSt *fôrer*, nourrir (des bêtes)?

*foutu* : v. °*defotiner*.

**°frang?** : v. °cul.

**°feuille**, interj. : ce fut la femme -- qui crioit ~ [= « Fuille ! »] apres Jehenne Gerlaix 25.105 (v. °defoller). — Prob. identique à °foie ci-dessus (construit avec « dire » comme °feuille avec « crier »). Cp. Faym. *fouy !*, interj., fi ! (à insérer FEW 16, 622a, all. *pfui !*).

**fuseau**, balustre (de banc de communion) : v. °batment. — FEW 3, 921b (sens analogues : tige verticale des ridelles d'une voiture ; etc.).

**fustage** : 1600 plusieurs pieces et arbes de hault ~s 15.17v. — FEW 3, 915b : mfr. id. 'forêt de grands arbres' (Modus ; Bordeaux 16<sup>e</sup> s.).

**°futeul**, **°futule**, adj. : 1556 que led. Collar prend pied futeul 24.83 ; 1572 n'aiant ratendu les jugement passé, ains pris pied futule 24.151. — Litt. 'fugitif, contumace'. L'expr. 'prendre pied f.' = se dérober à la justice, à une condamnation, en quittant la juridiction. Cf. AHL 3, 349 ('faire piet futule, 1423) ; TAL 5, 57 (1537) ; Ordonn. Princip. Liège 1, 187 (1328). A classer FEW 3, 839b, sous *fūgitivus* (avec changement de suff.), ou 838a, sous *fūgere* (après Joux *fuitē* 'fugitif')?

**gangner** : 2<sup>e</sup> moitié 16<sup>e</sup> s. ? Jehenne -- sera -- examinee -- asscavoir d'elle se led. Johan le Guea ne luy auroit procréé et ~é ung enffans ---- se, ens leurs venimeux parler, s'il n'instruisoit lad. Jehenne de dire que led. Corbeau luy avoit ~é led. enffans a nopces de son frere Jacques ou en allant à la chasse par nuicte 25.415. — FEW 17, 463a : afr. *gaignier* 'engendrer (en enfant)' (v. God. et Tob.-Lom.).

**garçon**, valet (d'armée) : v. °jouckar 1578. — FEW 17, 615a.

**°garlander** : 1616 qu'il ne s'auroit de tant oubl[i]é -- de boir et ~ a jour du tous les Saints [pendant les vêpres] 16b.53v. — FEW 17, 476a : w. (Bergilers) *garlander* 'dissiper, gaspiller' ; ici, 'jouer gros jeu (v. *trèm'ler*) ? ou 's'amuser' ?

**°geins**, personnes (w. *djins*) : v. °fin.

°*Genade* : 1584 il luy demandat s'elle avoit esté en la maison ~ (parlant de la fille Collet --) --- s'elle avoit veu led. Corbel aller -- jusques a tixhon [ : aux montants (de la maison)?] lad. ~ [= de lad. ~] --- s'elle n'avoit veu led. Corbel en lieu dict (scavoir en la maison de la ~) 14.9v. — TAL °*ghinade*, °*gi-* 'sorcière' ; FEW 3, 66b *Diana* (afr. *genaux* ; etc.). Ici, surnom de la fille Collet.

°*genetre*, genêt (w. Lorcé *djugnèsse*) : 1757 que icelluy auroit été trouvé coupant des ~s avec une faulx 22.165v. — Cp. 1683 °*fau* a *genettes*, Houdrémont D 122 (A. Dop-pagne, DBR 5, 139).

°*genot*, °*genotte* : 1691 apeller -- Jehenne genot et genotte (v. fourche). — Prob. surnoms formés sur le même radical, *djène* (= Jehenne), contraction connue de *Djihène*.

*gens* : v. °*geins*, *vos*.

*giron* : v. °*saulff rock* 1592. — FEW 16, 32a (w. *djèron* 'chanteau'). Ici, 'petit morceau triangulaire (de terrain)'.

°*gistrer*, gîter, demeurer : 1683 pendant qu'il se gistroy de sa blesseur dans la maison de luy quy depose 26.205v (autre ex. dans la même enq.). — FEW 5, 3a (lg. *djîstrer*).

*goudjâr* : v. °*jouckar*, °*jougar*.

°*goullenie* : 1655 une quart d'avoine et une ~ 16g.105. — DL *gol'nêye* 'jointée' ; TAL 1, 196 (°*golnée* Louveigné, 1745) ; FEW 4, 48b.

°*grabouroient* : 1664 (thème d'enq.) s'il ne savent que des persone ayent reproché à des feme qu'el ne les ~ plus dains le cu, à cause qu'el avoyent servy de feme sage dains le travvalle d'un enfains, chose qui se doit celler [ : celer] entre les feme honneste et discrete 25.346v. — DL *grabouyî* 'fouiller en grattant' ; Lorcé -i ; FEW 16, 50a.

°*grafer*, °*grapher* : 1590 que la femme Jean Masot luy avoit graphé en ventres disant qu'il [ : elle] estoit ensintre 24.243 ; id. de quoy fut ainsi respondu par le produisant qu'il ne faisoit bon prendre ajoutance à [nouer des relations avec ; v. le mot] personne --- la susd. femme luy aroit graphé a ventre et que il estoit de ce soubject malade ib.

(cf. ib. que la femme Jean Masot avoit faict malade la femme Quelin le Couteau en poignant en ventre ib. v°); 1605 qui avoit faict malade Isabea -- en luy grafan le ventre 24.245. — TAL 4, 109 (*grifer*, saisir « comme avec des griffes », Basse-Bodeux, 1604); FEW 16, 365a (Robertville *grifer* 'prendre une poignée' BSW 3, 25). Ici, 'saisir, empoigner'. Cp. Gloss. La Gl. *grâfler*.

°*graisonge* : 1627 ledit Corbel luy respondit [sc. au meunier] qu'il ce devoit taire ou autrement qu'il luy romperoit son gorge [ce dernier mot écrit au-dessus de *graisonge*] et en meisme instance soy levat de son siege et arachat led. meulnier [datif : aud. m.] de sa barbe 24.430v. — Le s intérieur a p.-ê. été remplacé par n (ou inversement?). Graphie du lg. *djèrson*, anc. lg. *gargeçon* 'gorge' (FEW 4, 58b)?

*gratiner* : 1724 il at entendut ~ à la façon d'une soury 36.530. — FEW 16, 373a : afr. id. 'égratigner'. Ici, autre dér., à classer ib. 372a, avec dér. divers signifiant 'gratter'.

°*greffier*, greffer : v. °*sayer*. — DFL 244a (*grèfyi* Stoumont, Chevron; *-yer* Grandménil); Lorcé *grèfyer*; FEW 4, 243a.

*grognon*, m., groin, museau : 1597 -- ne l'aïet -- appelé grongnon de chien 12.539. — TAL; FEW 4, 294a (lg., etc.).

*gros*, s. m. : v. disme.

*gueule*, w. *gueûye* : v. *flérant*.

*gueuse*, °*guse*, f., masse de fer fondu : v. °*cuboulleuse*, °*qualsteil*. — FEW 16, 47b (fr. *gueuse*; lg. *gueûse*).

*h-* (*harote*, *heure*, *heûre*, *hinon*, *hiyète*, *hossîre*, *hoyou*, *hwèrné*) : v. °*xh-*.

°*habersat*, havresac : 1752 le deposant ramassat une baonette -- et la mit en son ~ --- pendant qu'il s'occupoit à regarder à [ : à examiner] son ~, lesd. Boniver et Brever revinrent 36.327. — FEW 16, 107a, all. *habersack* (frm. *habresac* 1694, pic. *abeursot*, etc.).

**°hacheur**, f., entaille (pour délimitation) : 1648 (visitation) sur lad. visitation sont comparut -- lesquels entre eux ont déclaré -- que led. Henry Servais formanie lesd. faignette [ : ld.] selon les ~s qu'ils ont fait faire 27.463. — FEW 16, 146b : mfr. *hachure*..., Givet *atchure* 'entaille'.

**°hacourt** : 1560 apres at led. Toussaint veyu une demi pique de ~ desoubz l'uys 24.108. — TAL : plusieurs ex. de l'expr. 'd. p. de H.', même époque. N. de commune Haccourt L 15. Cf. C. Gaier, Le Musée d'armes, Bull. 8/29, 1980, p. 14b (« picots de Haccourt »).

**°haguynette** : v. °hoguynette.

**halluciner** : 1757 Le Rucht, present Labasse adjourné, dit etre pret, pour ne pas ~ pour une vetille contre le s<sup>r</sup> officier, d'aquieser à payer l'amende 22.160v. — TLF id., provoquer des hallucinations, dep. 1862, trans., Hugo. Sens : disputer, contester (mal à propos)?

**°happeur**... : 1634 [que] l'adjourné ne peult denier qu'il n'aueroit -- nommé led. Corbillon *happeur de loupin* 24.539v. — Expr. syn. du composé bien connu *hapelopin* (DL [Forir ; Trembleur] 'aigrefin, vaurien'; TAL; FEW 4, 382a; Gloss. La Gl.). Le terme °happeur = voleur (DL *hapeú*; FEW, l. c.).

se **harceler** : 7.6.1706 sur cela led. Chalon luy auroit donné un coup de poing au nez --, sur quoy celui-cy le prin aux cheveux, et ce [ : se] harcellerent 18 ; 1754 que lesdittes espagnoules [ : n. de famille] avec laditte Marie Josephe Noé se harcelloient avec laditte Santkin comme pour lui arracher des mains le bois qu'elle tenoit 28.195 (v. °sacrichienne) ; 1763 une petite dispute en quelle etant agassé par Hendrick, meulnier à Stoumont, par un temeraire dementy, il lui auroit donné un coup de point et quelque peu se harcellé avec led. Hendrick sans qu'il lui ayt fait blessure ny contusion 23.23 et v° ; 1779 il auroit venu en difficulté avec Vincent, son frere, qui se harseloient avec un nommé Lorent Masson ---- icelui comparant vouloit les faire cesser de se harseler des bras 29b.135. — Sens : 'se tirailler, se battre'. DRo °harselleries ; DSt *harceller* 'attaquer'; FEW 4, 432a ; Lorcé *kiharçuler* 'malmener'.

**hârdé**, adj., ébréché : v. °*venter* 1661. — TAL ; FEW 17, 97a.

°**hareng**, f. : 1572 où que Villem -- et Cathaline -- avoient quelque ~ 24.153. — Sens : contestation, dispute. V. DRo °*harengue*.

**hatré**, m., cou, nuque : 1558 et soy baissant, at dit a mayeur qu'ilz regarde qu'il at sur le hatreaulx [sc. un coup] 27.287. — FEW 16, 136.

°**hatte**, f. : 1<sup>re</sup> moitié 17<sup>e</sup> s.? et ... avoit sa sœur qui estoit la [femme?] dud. Gille, qui ne portoit ... belle hattes --- qu'il ne [scavent] bien les propoz pourquoi [lad.?] hatte estoit 25.414 (document en mauvais état). — DNot *hate* 'deshonneur, flétrissure'. Dans le premier emploi, avec *belle*, 'réputation'?

°**hauage** : v. °*rehauage*. — Litt. 'houage'. FEW 16, 186a (fr. *houage* ; lg. *hawédje*).

°**herde**, °**herdier** : v. *sâte*.

°**hestour** : 1558 at encour veu Collet et Gyley quy faisoient ~ et borines 27.287 (autres ex. ib.). — TAL 1, 259 (11) °*histour*, Louveigné, 1705 ; DL *histou* 'attaque' ; FEW 16, 189a. L'expr. normale est °*stour et bourine* (termes syn.).

†**hièli**, vaisselier : v. °*chelly*.

**hî**, m., soc (de charrue) : v. °*errer*. — DSt *hî* ; DNot *hîr*, *hî*.

**hivernage** : v. compact 1584. — FEW 4, 421a : frm. id. 'séjour du bétail dans les étables pendant la mauvaise saison', dep. 1866.

°**hockeleur**, m., trompeur : 1570 l'at appellé trompeur, -- ~ 12.194v. | °**hocqueler**, tromper : il luy deplaisoit que led. Nicolas l'avoit tousjours ~é 31.81v. | DSt ; TAL.

°**hoguinette** : 1558 ledict Bouteit tenoit une hoguinete desgainee --- lors print icestuy Bouteit le ~ par la poincte, faindant [ : feignant] derechieff frapper ledict Jamoie 24.97 ;

ID. ledict Bouteit aiant une ~ ib.v°; d'autres témoins disent « ung poignart »; — var. : 1540? unne haguynette 25.165v; ID. dist aud. Noel que, par le corps Dieu, y bouteroit led. Noel d'unne haguynette au cuer du ventre 25... — Sorte de petite dague. Cf. J. Haust, AHL 3, 74-5, °ho- (4 ex. du début du 16<sup>e</sup> s.); TAL (ex. de la même époque). De la famille de fr. *hoguiner* 'harceler, tourmenter', FEW 16, 181 (v. BTD 31, 266)?

**honteux**, dans 「membre ~ 1, pénis : v. rabsoudre 1622; autre ex. dans DSt 38 (1605). — FEW 16, 182a (expr. au plur. 'organes sexuels', hap. 15<sup>e</sup> s.).

**hopé**, m., tas : 27.6.1701 icelle femme -- luy replicquat qu'il luy deplairoit bien si elle n'etoit plus honneste femme que la comparante et que lad. comparante auroit dû gaignez quelques coppes [ : mesures] d'aveine *en faisant le laid hoppay* 18. — Une femme est accusée d'être °ribade; l'expr. a un sens grivois. Pour *hopé*, cf. DRo.

°**horbaleur** : 1700? comment qu'il se doiebt usez -- de ses [ : ces] ~s et busseurs [ : frappeurs] aulx huys ---- de ceulx qui ont busez [ : frappé] aulx huys et de hourbaleur ---- touchant au ~ au huys 27.424. — TAL 3, 167 °*harballerie* 'querelle' (Abée-Scry, 1570); DL *harbaler* 'attaquer, provoquer', mais var. *hoûr-* chez L. Colson, etc.; Lorcé *hârbaler* 'chipoter, tripoter'; FEW 16, 150b (alg. *harballer* 'molester, menacer, chercher noise', *harbaleur* 'querelleur' 14<sup>e</sup> s.; v. aussi n. 19).

°**horballe**, f. : 1652 [le sergent a] adjourné Lambert Servais pour raporter [ : déclarer] à serment les ardoisses qu'il at tiré depuis l'acorde qu'il at fait ausd. acteurs ---- [led. Lambert] at déclaré -- debvoir à messieurs du venerable chapittre de Malmendy 9 fl. bb. depuis que sa ~ at esté hors [ : w. *a stou fou*, est arrivée à son terme] 19g.62v. — Sens : convention, concession, bail. DSt °*horsbaille* (le sens proposé 'convention hors bail' doit prob. être corrigé).

**hors** : v. *fou*, °*horballe*, voisinage.

°**hosporte**, action de °*hosporter* : 1625 sur ~ de preuve 24.341. | °*hosporter*, proclamer : 1628 à quel jour il

seront ~é 24.341v. | 1749 °*hosport*, -er Textes d'arch. namur., DBR 12, 50 ; DRo °*horsporter* ; Vill. « *xhospartez* ».

**hôt**, m., tas : v. °*deveher*. — DRo...

**hougnète** (Lorcé), f., veillote (petit tas de foin) : 1574 une hougnete de fours 12.244v ; ID. une h. de foings ib.245. — J. Haust, BTD 13, 194-7 ; TAL ; FEW 16, 265b.

**houki** : v. hucher.

°**houppin**, m. : 1602 de n'avoir coupez aucuns [sc. palis], mais bien les prins [ : les avoir pris] de ~s que d'autre avoient coupepez 15.65v. — DNot *houpi* ; FEW 16, 268a (frm. *houpier* 'sommets d'un arbre ébranché' ; Stav. *houpi* 'ensemble des branches d'un arbre'). Autre suff., ou graphie erronée ?

**hourlé**, m., talus : v. °*lingnete*. — DRo...

**hucher**, appeler : 1619 dit que ung jour passé at veux les deux filz Poncin le ~ a champ 16b.139, càd. le provoquer au combat ; — v. eau 1556. — FEW 4, 504 (afr. *huchier*, lg. *houkî*).

°**hur** : 14.3.1616 hur du diable 16b (v. °*cocquen*), injure adressée à une femme. — Le w. a connu 'hure' = 'hure' (DL *heûre* ; on a *laide* dans le contexte) ; mais songer plutôt ici à *hoûre* 'femme de mauvaise vie, putain' (DNot ; FEW 16, 270b, Bouillon *hure* 1789) ?

°**il**, w. *ile*, elle, pron. sujet fém. atone : v. °*grifer*, *poré*... — DRo ; Synt. 1, 195 ; ALW 2, 101-3.

**imposeur**, m., celui qui impute un méfait à qn : v. °*ad-meteur* 1573. — FEW 8, 64b : mfr. *imposeur de crimes* (1552-64). Cf. TAL 5, 22 (imposer).

**inferer**, porter (des coups) : 1707 quand meme ils luy auroient ~é des coups dix fois plus importants 34.196v ; 1719 jusqu'à luy ~ une plaie ouverte 20.146v (v. *noirçure*) ; — reprocher, imputer : 1684 elle auroit ~ez à certaine Marie Fannar qu'elle auroit -- 19.39 v (v. *mai*). — FEW 4, 667b ; ici, ex. plus récents.

°**inhabitant**, m., habitant : v. °*lolade* 1670. — FEW 4, 370a (mfr. ; ici, ex. plus récent) ; TAL ; DNot *inhabiter*.

**instrument**, m. : 1723 led. Jean prit la deposante entre ses bras et la renversat par terre dans la cuisine et prit son ~ dans la main et levat son cottillion et sa chemise pour la forcer et violer 31.246v (autres ex. dans le même dossier). — FEW 4, 727a (mfr. frm. id. 'membre viril').

**irpi**, herser : v. *yrpy*.

° **Jesus Maria** ! : 1725 Nicolas dit, estant assit aupres du feu : « ~ quel temps il fait ! » 31.79v ; id. il entendit led. Nicolas crier « ~ » par quatre à cinq fois, « Ayé pitié de mon ame ! », et puis mourut à l'instant 31.80v (autres ex. dans la même enq.) ; 1747 elle luy avoit entendu crier les Jesus Maria devant sa maison, qu'on la tuoit, -- 31.322. — V. Gloss. La Gl. *Djèzus*'.

**jeter** : v. *taper*.

° **jouckar**, ° **jougar**, m. : 15.2.1578 depose -- d'avoir veu les garsons et jouckars des gens d'armes -- prendre et emporter des paulx [ : pieux] aux seux [ : palissades, clôtures] dud. Corbel 12.287v ; id. les jouckars et garchons des gendarmes ib. ; 1578 avec les garchons et jougars des soldats 24.94v ; id. avec les jougars des soldats 24.95v ; [1578] dit que les jougars furent querir une cope [ : mesure] de male [ : mauvaise] avoynes 26.8 ; id. dit avoir veu ung jouckars prendre -- ib.8v. — J'ai écrit partout ° *jou-*, bien que l'accent distinguant *u* de *n* ne figure que sur deux formes (l'accent du *u* manque parfois). Syn. de *garçon* 'valet d'armée' (il s'agit ici de soldats espagnols). Altération, par métathèse, de *goudjâr* (DNot, t. de metall., goujat, 1660 ; FEW 4, 191a, fr. -at depuis 15<sup>e</sup> s.). Cp. « Les ouvriers employés à cette usine [sc. fourneau et forge du Marteau, Spa] sont au nombre de cinq ; savoir deux affineurs à chaque feu et un *jougard* pour servir les deux feux ; -- » Hist. et archéol. spadoises, n° 22 (juin 1980), p. 62 (mémoire du 9.11.1803). Pour *joug-*, cp. ° *jougette* ci-après.

° **jougette**, ° **iou-** : 1663 d'avoir appelez ladites femme -- puttaine, ribaide, soursier, outre plusieurs aultre propos scandalleux cy [ : si] comme *ioùgette* et aultrement 16i.28 ; id. mesme l'appellé ribaude, *jougette*, malle [ : mauvaise] larnesse, sorcier, macqueralle et autrement ib.33. —

W. *djouguète* 'jeune fille éveillée, écervelée' (DL), 'vivandière' (Remacle<sub>2</sub>), 'cantinière, femme de soldat' (Forir); *djoguète* 'cantinière; vivandière; grivoise' (Lobet). Pour le sens, cp. °jouckar.

**jour.** | 1747 et dit -- que il luy conseilloit d'attendre jusques au matin [pour partir pour Liège], que *il estoit plus de jours que des semaines* 31.206v; même texte ib. 215v. — Prov. Cf. Spots 1562 *i-gn-a pus d' djoûs ki d' samin.nes*, nous avons le temps, rien ne presse; For. *joû* et DL *djoû* id. | 1671 jusqu'à jour du Quasimodo qu'icelle s'at rendu à ceste eglise pour *faire son bon jour* 16h.189, pour recevoir la sainte communion. — DFL communier (lg. *fé s' bon djoû*; La Gl. -- *djoûr*; etc.); FEW 3, 104b. | 'le jour de mai': v. mai.

°**jubier**, -y, gibier: v. °rouade. — DL *jibier* ou *ju*; FEW 16, 1a.

**laid**: v. °cocquen, °fasar (denree), *hopé*.

**langue**: 1581 pour entendre à quelle raison il l'avoit appelé *l. de chien* 13.41v.

**large**: 1597 disant outre ce: « Enfans, metant nous a ~ ! Il n'en y a que pour nous ! » 12.518, càd. « Ecartons-nous, sauvons-nous ! Il (ou on?) n'en veut qu'à nous ! » (Jean Hubert avait une épée, menaçait, frappait). — FEW 5, 184: mfr. *se mettre au large* 's'enfuir' 1596. Ici, notation du wallon \**mètans-nos à lādje* (flexion -ans dans °metant). Dans TAL, à *lādje*, autre sens.

°**larnesse**, f., larronnesse, voleuse: v. °jougette, racheté. — DRo †*lárnèsse*.

**lasseron**, m., lacet: v. °boutte-col 1722. — FEW 5, 181b: afr. *lacion* 'lacet, filet' (13<sup>e</sup> s. — ca. 1320).

°**Laurette**: 1597 qu'elle vouloit avoir dict d'avoir appellé *lad. Giellette lexhe* [: chienne] --, voir aussi ~, parlant à la femme dud. Jehan Laurent en l'absence de son mari, ---- [elle a répondu] qu'elle denyoit le tout, saulffe qu'ele ne vouloit ignorer de l'avoir appellé ~ comme autres l'apelloient 12.558; 1599 sy sad. femme *at apellé*

la fille dud. Lorette, c'est le non d'une personne, point ung non de beste 15.4. — W. †*Lorète* (cp. *Lorint*, Laurent). Il s'agit d'un surnom que les gens appliquent à Giellette, et il est injurieux peut-être parce qu'il suggère que celle-ci est la maîtresse ou la fille adultérine de Jehan Laurent. Pour le suff. *-ette*, cp. °*espangnette*. Pas de rapport avec fr. *Lorette* 'jeune femme élégante et de mœurs faciles' (1839), de *N.-D. de Lorette* (Bloch-W. ; GLLF), ni non plus, sans doute, avec *Lorette* « surnom : pèlerin de Lorette » (J. Herb., VLg 8, 400).

*lèhe*, f., lice, chienne : v. °*Laurette*. — DRo.

*leignier*, m., tas de bois : 1590 [Le sergent a ajourné] tous ceulx qu'avoient sartagé en lieu de Cheveleux --- fut -- faict visitation desd. sarts et bois illecq, où fut trouvé soixsante et (de) dix ~s de bois et bon nombre de traictes [ : bandes de gazon], environ de .XIII., lesd. ~s tout gasté et bruslez et lesd. traictes la pluspart 12.366. — TAL 1, 265 (Louveigné 1605) ; DL *lègné* (Fléron...), *lignî* (Verv., ...) ; FEW 5, 333a (fr. *laignier*, 13<sup>e</sup> s.-1611). Ici, prob., forme adaptée du w.

*lére*, m., larron, voleur : v. °*boucté*, °*lire*, racheté. — DRo.

*lès'*, m., lacet (piège) : v. °*arfait*, °*wayez*.

°*leva*, m. : 1747 Que le meunier et son gendre luy regarderent ses souliers [sc. à l'auteur présumé d'un vol dans le moulin] et le menerent dans l'endroit où il avoit passé sous les ouvrages ou ~ dud. moulin et luy monterent la forme que son pied avoit fait 31.343v ; ID. il luy montrat le pas d'un soulier sur la terre desous le levat du moulin 32.29v ; ID. voyant les marques sy evidentes de ses souliers conformes à la forme du pied imprimé sous le levat du moulin -- 28.276. V. °*ablire*, de. — G. Legros, Meunerie, *lèver l' molin* « soulever la meule courante (pour la rhabiller) » ; sans doute le dér. †*lèva* a-t-il pu désigner la potence servant à cette opération, mais il n'est plus connu dans ce sens. Type [lev-aïl] à aj. FEW 5, 269-70. [Plutôt que de la potence, il s'agit p.-ê. de l'*alèva* (pays de Namur) « système de leviers servant à soulever ou abaisser la meule

supérieure, pour qu'elle broie plus ou moins fin » (P. et L. Maréchal, « La meunerie au pays de Namur », BSW 154, 186 et 189 (fig. 6 et 19). V. J. Germain, Le vocab. technique des moulins à eau, Documents lexicaux extraits d'archives de Wallonie (Centre belge d'hist. rurale, Publication n° 61, 1982, p. 171-207), °*alevant*, Ciney, 1703 (p. 183) ; G. Legros, Meunerie, *lèvi*.]

**lien** : v. disme.

**limon**, m., pièce de bois, madrier : 1592 (record demandé) que quant il y avoit pieces de boix sur les lymons à Aize [ : ld. *èn-asse*] -- 12.421v ; v. bois (d'eawe) 1556. — Prob. poutres sur lesquelles les bois étaient entassés ou arrangés en attendant d'être mis à l'eau ou embarqués. DNot ; FEW 5, 247a (plusieurs formes citées ont un sens analogue à 'support').

°**lignete**, f. : 1572 ausy avant que son champs illec port à ~ et a droit [ : *à dredit*, tout droit] ---- que son heritage portoit jusque à tel plantage [sc. de bornes, semble-t-il] tirant à ~ droitement sur le hourlea [ : talus] d'entre les deux heritage 24.158v ; id. ausy avant que le champs dud. Gateit aloit à ~ ---- et se luy mesme -- en demande pour sa parte plus avant que à la ~ dud. champs ib.160 ; id. et thalloient le boix -- ausy bas que pourtoit led. champs à ~ ib. 160v ; autres ex. — L'expr. 'à lignette' = dans l'alignement, en tirant droit. TAL 5, 48 (°*lignete*, ligne droite : Filot 1600) et 2, 322 (°à *lienge*, en ligne droite avec, en face de : Esneux 1530) ; FEW 5, 350a et b (type 'lignette', mais pas avec ce sens).

°**lire** : v. °*boucté* 1639. — Graphie de *lere* 'larron' (DRo), prob. d'après *lere*, vb. = fr. *lire*.

°**locatairement**, adv. : v. disme (2<sup>e</sup> moitié 18<sup>e</sup>s.). — Non relevé FEW 5, 389b.

°**locquet** : 1670 une tauve [ : table], un chelly [ : *hièli*, vaisselier], un siege et un ~ formel à 30 patar 16h.168 (saisie). — Fr. *loquet* (fermeture de porte), w. *lokèt* 'cadenas' (FEW 16, 474).

°**loigne**, °**loignerie** : v. *lwègne*.

**°lolade** : 1670 de collecter les despences et argens que les inhabitants du village de Lorché estoient redevable à des femme ~s --- sa parte de la talle [ : taille] des ~s 16h.174v. — W. †*lolâde*. DL *lolâ*, religieux alexien (afr. *lollard*, nl. *lollaard*) ; TAL 2, 345.

**lombard** : 1759 en ajoutant -- à ces vilainies [sc. injures] que la mere dud. sousigné auroit eu mit ses habits au Lombard pour se faire faire des batards. 32.97. — DL *lombârd*, lombard, mont-de-piété ; TAL.

**long** : 1650 disant [sc. une femme, près d'un enfant malade] : « Pauvre petit ! tu ne le feras plus gaire longue et tu ne viveras plus gaire ! » 25.35v ; DL *fé* : *i nèl f'rè pus longue*, il ne vivra plus longtemps (Lorcé id.). — 1702 qu'iceluy avoit esté une fois auprès de la femme Jean le Gay avec led. Jean le Gros et qu'il [sc. Jean le Gros] *luy avoit fait sy longue* qu'il avoit fallu qu'il les laisseroit ensemble 34bis.183v, càd. qu'il l'avait fait attendre si longtemps qu'il avait dû laisser J. le Gros et la femme ensemble.

**°longaine** : 1769 employer pour le toix [de l'église] des bonnes ardoisses appellée grand voisine sans ~ 37.307v ; 18<sup>e</sup> s. led. Renotte procura [pour la réparation de l'église] des bonne ardoise de Salme, de grande voisinne qui soient sans longaigne et non forfandue [ : mal fendues] 34.4. — GSA 9, déc. 1978, p. 94 (*longuin.ne* « Pierre d'ardoise dont le filet est très gros --. Elle se fend très mal. ») ; FEW 5, 409b (Mouz. *longain-ne* « planche longue et étroite »).

**Lorette** : v. Laurette.

**louki** : v. regarder.

**°loupin**, lopin : v. °*happeur*. — FEW 5, 421b.

**lourd**, -e : 1666 disant des lourdes parolles (v. *lwègne-rèye*). — W. *loârd*, niais, stupide. DL ; FEW 5, 465b.

**lwègne**, adj., sot, niais ; **lwègnerèye**, sottise, niaiserie : 1666 depose avoir reconnu Rimé -- comme l'on dit vulg. loigne -- et -- avoir entendu led. Rimé dire plusieurs loignerie -- à sa tante -- laquelle luy demandant si

led. Rimé la cognoissoit bien, qu'icelluy respondoit : « Il me semble qu'ouy, que vous esté ma tante du bon poirier [v. troublement]. » --- d'avoir entendu le pred. Rimé dire que Tossaint, son frere, avoit -- les groz couillons de Marie Wyllem pendus au cul 16h.13 et 13v ; ID. l'ayant -- reconnu pour un innocent ou grand loigne 16h.19 ; ID. il faisoit quelques loignerries allendroit de quelques filles, disant des lourdes parolles 16h.23a v°. — DL ; TAL 3, 320 *lwègne* ; FEW 16, 491a (afr. mfr. *lorgne*).

°*macquée*, f. : 1699 pain, bœure, farine, et une ~ 34bis.62. — DL *makêye*, fromage blanc ; DNot 165 (1741).

*macrale*, f., sorcière : v. dechasser, digne, °*enmakereller*, °*jougette*, °*maquerellerie*, °*mariolenne*. — DRo.

*mâhêti*, adj., malsain, malade (en mauvaise santé) : 1571 avoit appellé led. Colar mal haitie 12.205 ; ID. d'avoir appellé led. C. mal haitie et non par son non 12.218. — DL *mâhêti* ; FEW 16, 117a.

*mai* : 17.7.1684 elle [sc. Marie Noel] auroit inferez à certaine Marie Fannar, ses respective sujette, qu'elle auroit adjourné [ : donné rendez-vous à] le filz Thoumas de Brat pour venir coucher avec elle *le jour de may* [ : le 1<sup>er</sup> mai] dernier et qu'elle avoit quitté ses servisses pour aller gaigner t[r]aize calorus [ : carolus] avec son cul 19.39v. | 1666 le jour du tres St Sacrament --- led. acteur preparoit quelque may ou rameau pour faire honneur et reverence au tres august sens Scacrament 16h.55. — DL *may* 2, arbre de mai ; TAL.

*maître*, principal : v. °*borsue* 1578. — DRo ; DNot.

*mal*, m. : 1621 le mal qu'il aivoit deins la jambre, que c'estoit d'ung coupe de marlin [ : gros marteau] qu'il s'aivoit donné -- et puis aipres [ : après] que le *mal de sens Elloye* [ : saint Eloi, w. *sint-z-Ëlôy*] y estoit ferout [ : ferou ; s'y était mis] 8.20. — TAL 5, 95 (id., plaies aux jambes) ; BSW 12, 217-8 ; Bastin, Plantes 174-5, *mâ d' sint-z-Ëlôy*, crapaud du cheval ; EMW 6, 103. | 1666 d'avoir entendu dire le pere d'icelluy -- : « Pauvre petit ! Qu'il me fait mal de toy ! » 16h.21. — DL *mâ* (*dji m' fê mâ d' lu*, j'ai pitié

de lui ; TAL 1 et 2, v° *mâ* (2 ex., également impersonnels, 1606 et 1624).

**manche**, f. : 1747 Tiry -- entrat en sa maison de nuite avec un petit baton desous son bras qui dit -- que il y avoit eu des renversees depuis peu et que il y en auroit encor ; Chaterine Copay et sa sœur Françoisse repondirent : « *Je mete cela deriere ma manche* pour [ : à cause de?] les discours que j'ay entendu dir de la vefve Henry Fontaine en faisant le voiage de Liege. » 36.393. — FEW 6/1, 207b : mfr. *avoir qch en sa manche* 'avoir qch à sa disposition' ; etc. Ici, 'mettre qch dans sa m.', tenir en réserve, retenir?

**manufacture** : v. crever 1790.

°**maquerellerie**, sorcellerie : 1572 touchant a cas de ~ 24.154. — DSt °*macralerie*. Cp. fr. *maquerellerie* 'métier de maquereau' FEW 16, 503a.

**Maria** : v. *Jesus Maria* !

**mariée** : v. °*cheree* (de ~).

°**mariolenne** : 19.11.1575 [Anne a avoué] qu'elle a veu et ouy led. Anthonne [Johan Henry], son marit, appeller Dieu bougre et sa tressacree mere la Vierge Marie ~, ribaulde et macquerelle. -- d'avoir plussieurs foys veu led. Anthonne jecter le pain contre terre et puis le metre -- à son cul, disant : « Diable de Dieu, se je tenoy tes playes, je ferois -- mon ordeur dedans. » 24.110 ; ID. [Anthonne] a confessé d'avoir appellé Dieu bougre et sa mere, la Vierge Marie, ~ 24.110v. — FEW 6/1, 336 *Maria* : afr. mfr. *mariote* 'petite image de la V. Marie' ; autres dér. : 'mariolet', 'marjolet', 'marionnette'. Dér. péjoratif, employé comme injure à la Vierge.

**marlî**, m., chantre ou sacristain : v. bouche. — DRo.

**marlin**, m., merlin (gros marteau) : v. mal 1621. — DNot.

°**marquetente**, f., cantinière : 1747 on ne livrera rien au ~, s'il s'en trouve 37... (réquisition milit.). — DSt °*marquetaine* 1748 ; FEW 16, 525, all. *marketenderin*.

**marqueur** (bois) : 1595 luy demander l'occasion et pourquoy il l'avoit appellé filz de ~ [= injure] 12.462v. — DSt.

°**mauhon**, maison : v. °*ratellaige*.

**mèlèye** (Lorcé), f., pommier : v. °*foette*. — DRo. *mèlé*.

**membre** : v. honteux. | 1635 dirat Robert le Marischal bien cognoistre lad. chaisne [sc. chaîne volée] pour l'avoir cydevant manié et decoupé et y mis quelque neuf membres 16f.41c. — DL *mimbe*, maillon (d'une chaîne) ; FEW 6/1, 690b.

°**mensuy?** : v. escrier.

°**mere**, forme verb. : 1660 depose qu'el at ouy la femme de l'adjourné qu'el disoit « Que le diable le mere ! » à feu Jean et Remy Charette 24.683 ; ID. depose avoir ouy la femme de l'adjourné qu'el disoit « Que le diable ly ~ ! », ne nomant personne 24.684v. — DL *mère* 2 (*li bon Dieu v's-èl mère ! Dieu vous le rende !* — lat. *mereat*) ; FEW 6/2, 29a *merère* (afr. mfr. *Dieu le vos mire*, que D. vous en récompense !).

**merveille** : 1622 d'avoir ouy dire la femme Remy Piccarde qu'il ce [ : qu'elle se] donnoit fort à merveille comment le jeune Louis n'alloit plus en leurs maison depuis que ses harde ont esté perdue, car il y estoit famulaire apar[av]ant, qu'il avoit beaucoup couturé en leurs maison et ne l'avoit jamais dessus [ : déçu, càd. trompé] d'une agille du fille [ : aiguillée de fil] 16d.71 ; ID. (texte analogue) -- couturé -- et ne l'avvoit jamais deseux d'une auguille du fillet ib. — FEW 6/2, 144a, *se donner merveille(s)*, s'étonner, Desch.-16<sup>e</sup> s. ; TAL 3, 201 (BTD 32, 153), *se donner de merveille*, même sens, Filot 1588.

°**mesongneux**, adj. : 1600 ains comme faux et ~ les desad[vo]juoit [sc. des propos injurieux] 15.18, càd. comme faux et mensongers. — FEW 6/1, 735b : awall. *mençinnios*, adj., 'menteur' PMor ; mfr. *mensoignous* 'faux, menteur' (1406).

**mettre** : v. large, manche, pouce.

*mî*, m., hydromel : 1637 mettre le my et bier à ung pris selon leurs just valleur 24.581v ; *id.* auroit vendu my et cervoises 24.582 ; *id.* vendre le my 6 patar ib.v°. — FEW 16, 545b (Malm., La Gl. *mî*).

°mieux-valleur, f., plus-value : v. °*cheree*. — DRo °mieuaille.

*miner*, mener, conduire : v. °*deveher*. — DRo...

*moderne*, actuel : v. fer (16<sup>e</sup> s.). — FEW 6/3, 7a.

1. *montant*, m., †tige, pousse : 1775 nous avons vus trois bogee de chesne en quel il y a une qu'il y a tige dit bois ~ qui est broustee ---- item plusieurs ~ dans une bougee de frênes 28.143v. — DSt (1760). Dans le 1<sup>er</sup> emploi, le mot est adj. FEW 6/3, 107b : fr. *montant*, adj. (d'une plante ; dep. 1797). | 2. *montant*, m., †élément d'une pêcherie (venne) : 1669 item at veux ung monthant sur le ru d'Asse pour tendre une nasse 16h.133. Cf. 1618 une venne pexheresse et montant d'icelle (Œuvres Cour de just. Tilff 54, 67, dans G. Thiriard, Tilff-sur-Ourthe, 1976, p. 269) ; 1644 proche du ~ de la venne Jean Denys (E. Renard, Top. Esneux, BSW 61, 138) ; DSt (1670). Passage aménagé où peut se placer la nasse ; v. L. Marquet, « La pêche dans l'Ourthe », Parcs Nationaux 35/4 (1980), 154 (cite la description d'une venne par Adrien de Prémoriel) et 157 (« refaire des montans », La Roche 1572).

*mort*, f. : v. °*airage*. | juron, morbleu : 1668 que ledit Martin ce [ : se] ravançat criant : « Ventredieu ! tuant [ : tuons] tout ! » Apres ce mot dict, Remacle Seret le jeusne s'avançat criant : « Tue, mor ! Tue ! » 16h.110v. — DRo *mwèrt* 2 ; DSt *mort* ; DNot °*mor*. | 1671 en juran le *mor benys* -- qu'il n'enporteroit led. faz [ : *fa*, faisceau, botte] 16h.196 ; *id.* d'avoir juré le morbenis ou le peredieu ib.198. — Cp. le juron *mwèrt dè boli*, Dial. de pays. I (1631), v. 7, où *boli* 'bouilli' est un euphémisme pour *bèni* et où *dè* est prob. altéré de *Diè* (note de J. Haust). | 1665 [que l'adjourné] confesse avoir dit que l'acteur diroit à son rethour d'Allemaingne à sa fille Catharine : « *Mordant Dieu ! putaine !* -- » 32bis.254 ; *id.* (même contexte) « *Mordant Dieu ! putaine !* -- » 16i.53. — Cp. les jurons picards

*mordambieu* et *mordandial* (1654), avec *mort* + *dam* < *dominu* (L.-F. Flutre, *Le moyen picard*, 1970, p. 389).

**mouche**, °abeille, °essaim (w. *mohe*) : *apl*, *aplé*, °deblaver, °effoiche, -ette. — DRo ; DSt.

**mouchoir** : v. °*crocq* (prob. châle : DL *norèt* 3, fig. 447).

°*mourie* : v. °*airage*. — DRo †*morèye*, charogne.

**mulot**, m., tas (de foin) : 1716 ils ont esté -- prendre une charogne ou poulain mort -- et l'aller entortillier et couvrir dans un ~ de regain fenné [ : fané] 20.91v ; texte anal. ID. 32bis.188. — FEW 6/3, 27a (mfr. *meulot*, m. 'petite meule de foin', 1570-1611) et 308a (mfr. *mullot*, id. ; etc.). Cp. °culot.

**muré**, m., contre-cœur (de foyer) : 1570 la chambre derir le murea 12.180 ; 1683 le fusil estoy remi et dresee au meuray au coint de l'aitre de la cheminee 26.204. — DNot °*muray* ; FEW 6/3, 241b.

°*musèle* : 1616 d'avoir levé les gaige de la vefve -- pour quatre dallers et ung quart manoye de ~ et d'ouvraige qu'il at fait pour son marit 16bis.52v. — ?

**musser**, °entrer, pénétrer : v. °*steulle* 1558. — W. *moussi* (Lorcé, La Gl.). FEW 6/3, 193-4.

°*my* : v. *mî*.

°*nagler* : 1683 il pensoit badiner ou naglere, comme on dict, avec le fusil du filz Jean de Huy soub croiance qu'il n'estoit pas chargé 26.212v. — Forir *naglè*, syn. de *nahè* 'fureter' ; DL *nagler* 'fureter ça et là' ; Vill. *nagar* « badin, espiegle » ; FEW 17, 159a, fl. *snak* (étym. de *Haust*). Ici, sens : jouer, manier (pour s'amuser).

°*natuelle*, m. : 1603 qu'il ne l'eust apellé meschant et meschant ~ 15.86v. — Ex. unique. Dér. du même rad. que *natè* 'pleutre', FEW 7, 48a? (Herb.).

**noir** : v. bois, °*borquay*, °*brocke*. | **noirçure**, f. : 1719 led. Gilles -- auroit couru sus au fils Hubert C. avec un gros vilain baston dont il l'auroit battu jusqu'à luy inferer une

playe ouverte à sang coulant à la teste, outre diverses ~s et contusions 20.146v. — TAL 2, 391 *noirseur* 'meurtrissure livide' (1682-95); FEW 7, 134a (mfr. *noirceure* 1419-16<sup>e</sup> s., *noirsure* 1535-56 'meurtrissure').

**noisier**, ... : 1711 des bois de corre [ : coudrier] dit ~ 20.30 ; 1713 noisyy couppé 20.54v. — FEW 7, 225a : mfr. *noisier*, noisetier ; w. *neûhi* ; etc.).

**°non nat**, w. *non.na*, non (adv.) : v. tamis 1641. DL ; Synt. 2, 160 et 249-51.

**°noter** [?] : 16<sup>e</sup> s. at led. Hubert escroulé et note la test, disant qu'il n'en scavoit rien 14.15 (v. diable), laissé tomber (baissé) et secoué la tête (en signe de négation)? — ?

**nul**, pas un : v. °*crapo* 1573. — Synt. 1, 324.

**pâ**, pieu : v. °*aflenir*, °*jouckar*.

**°paile**, palette : 1725 led. Pirotte a agressé avec un sabre à la main les personnes ou plusieurs d'icelles qui *sonnoient les palettes* à l'occasion du remariage de Denis ou Donnis Remé 28.57v ; 1738 ils auroient osez s'atrouper au vilage de Targnon de nuit -- et aller sonner les pallettes à l'entour de la maison d'Orban Legrand nouvellement marié 21.108 ; id. lequel a avoué que ses enfants ont *sonnés les pailles* 21.108v. — W. *pêle*, f. 'poêle (f.)' et *palète* 'palette'. TAL 2, 426 *pêlter* 'faire un charivari' (°*palleter*, Ouffet 1718) ; 1700 env., *djower lès palètes*, même sens, chez L. de Ryckman (M. Piron, Anthol. 34) ; FEW 8, 3b (w. *pêleter*).

**pain** : v. piece 1566.

**palette** : v. °*paile*.

**partement**, m., départ : v. °*stappe* 1553. — FEW 7, 687b.

**partir**, w. *pârti*, partager : v. °*borsuwe*, *èwaler*, religion 1618.

**°pasque** : 1650 que Maroye Gille l'avoit fait malade le jour de la pasque florie en jetant des *pasque* dains le feu

25.41v (autre ex. ib.). — FEW 7, 702b : anc. lg. *pasques* 'rameaux de buis', nm. *pauque*, etc.

**passage**, °hivernage (entretien des bêtes pendant l'hiver) : v. compact 1584. — LG 108 *passer one biësse*, nourrir une bête durant l'hiver (Lorcé id.); TAL 4, 169 *passer*; FEW 7, 709a.

**pastureau** : v. *sâte*. — DRo †*pasturé*.

°**payade** : 1622 que la femme dud. Remy estoit une chode [ : chaude] ~ 27.407. — W. †*payâde*, paillarde. DL *payârd*, sans fém.

**pêle**, f., poêle (à frire, ...) : v. °*paile*.

**pendu** : v. race.

°**peredieu**, dans juron : v. °mort. — Cp. afr. *dieu pere* 'Dieu le père', FEW 8, 9a.

°**perloige**, f., chaire de vérité : v. °*croye* 1610. — DL *pirlôdje*, FEW 9, 441a.

°**piche**, pièce, morceau : v. °*quatroulle*, sorcellerie 1616. | **piece**, f. : 1566 Dist led. Noel -- que lui ne ses enfans n'avoient pain ne ~s 12.37. — W. *pèce* 'tranche (de pain)'. FEW 8, 333a (lg. ; fr. *pièce de pain* 'morceau de p.').

**picorée**, f. : 1581 il avoit dit que led. Henry visquoit [ : vivait] de ~ --- leur auroit led. Tossaint respondut que, quant à la ~, n'en avoit parlé à aultre tilte [ : titre] que pour ce que led. Henry, en achapta[nt] qu'il fasoit [ : lorsqu'il achetait] quelque choze, ne paioit de ce qui valloit ung fl. que dix aid. 13.41. — Fr. *pécorage* (t. de guerre), puis *pigorée*, *pic-* 'maraude' (1571-1868 ; dial.).

**pièce** : v. °*piche*.

**ped** : v. °*futeul*.

**pikeré**, m., bâton pointu (avec pointe de fer) : 1752 il lui mit alors un bon baton à nœuds qui estoit de la façon d'un pickeray, ne seachant s'il estoit feré ou pas 29bis.176 ; v. diable 1747. — TAL ; FEW 8, 455b.

**°pion**, m. : 1736 avons esté 1° à une estange [ : barrage] --, lequele avoyt plus d'aparance d'une abeverage des bestes, avec cependant une decharge et pions -- 8.124. — ALW 4, 148a et b, *piyon* Huy 49 'grille (d'étang)', Dinant 34 'bonde verticale d'un étang' etc. ; Grandg. 2, 226 *pion* 'bois percé pour la décharge d'un étang, bonde' ; FEW 8, 490a *pilare* (mfr. *pillon* 'bonde d'étang', etc.).

**pique** : v. °*hacourt*.

**°pissage**, m. : 1777 il a vu toutes les blessures de sad. scœur consistant au col par des ~ 28.466v. | **°pissure**, f. : id. elle avoit encore dans son col quantité des ~s à sang coulant 28.464v. | Litt. 'pinçage' et 'pinçure', dér. formés sur w. *pici* 'pincer' ; sens : 'pinçon'. — FEW 8, 546a (lg. *picèdeje* 'action de pincer' et *picéure* 'pinçon').

**°pivion**, m. : 1764 il paroît par le verbal du Sr officier qu'icellui veut prendre le corbeau pour le pivion puisque [le?] verbal du Sr acteur ne conste [ : n'est établi] en rien que distinctement contre le bon patron du proposant qui at fait une soumission licite et justiciele 23.122 et v°. Cp. 1737 -- souffrir dans sa personne ce que le proverbe dit : dat veniam corvis, vexat censura columbas 33.293. — Sens : prendre le mauvais pour le bon, préférer le méchant à l'innocent? DL *pivion*, *pû-* 'pigeonneau' ; ici, équivalent de *columba*, càd. 'pigeon'? — TAL 1, 331 ; FEW 7, 556 *pipio*.

**plantation**, m., action de planter : 1602 requeroit que lad. actrice eust à planter brockes [ : bornes] et matzes [ : id.] et empres de son ~ demourer à serment 15.75 ; v. °*lingnete* 1572. — TAL 6, 56 (arbres) ; FEW 9, 23b (végétaux). | **planter** : v. fillet 1569.

**plier** : v. bouche. | **°ployin**, m., haie : 1579 le lieu où est le ploin copé [ : coupé] 12.311v (plusieurs ex. ib.). — DNot. | **°ployure**, f. : 1540 le maire -- attendit [ : atteignit] led. Quelyn d'une pierre [à] la ~ del jambe 25.61. — DL *ployeüre* 'pli, jointure' (~ *dè gngno*) ; TAL (1604) ; FEW 9, 69b.

**°plurisee**, pleurésie : 1709 led. corps estoit attinct d'une ~ qui at esté negligee 8.98. — FEW 9, 64 (lg. *plurizèye*).

**pochette**, f. : v. °chessecque 1702.

°**poingner** : v. °grafer 1590. — DRo *pougné* dans qch 'empoigner'.

**poirier**, m., dans 'bon ~', espèce de p. : v. *lwègne*, troublement. — Cp. 1596 [pré situé] dessoub les bons poirez (Cour de just. Lierneux 5.22v).

**poré**, poireau. | verrue : 1621 lad. Marie -- consenty au brulement dud. poureau ---- il at par plusieurs fois prins une eplincque, perché de travverse led. poureau 16c.40v ; ID. la picqueur de l'attace [ : *atètche*, épingle] dont question ---- il [ : elle] se picquat elle-mesme dains le poureau -- et -- n'adeusat [ : toucha] lad. emplicque -- lad. Marie sinon par consentement d'icelle 16c.46v. — FEW 9, 196b : w. *poré* ; mfr. frm. *porreau* 'verrué'. | loupe, excroissance sur le tronc d'un arbre : 1769 les forestiers -- ont trouvé le 24 decembre dernier -- Jean Laurent Legay de Chession dans la mal heit [ : ld. *mâle hé*] -- qui y avoit couppé un gros poireau de bôle [ : bouleau] ; on est de plus informé qu'il fait depuis longtemps commerce de pareille chose avec l'étranger et qu'il en a transporté et faire transporter une tres grande quantité à Liege provenant de cette jurisdiction 28.470. Excès et dégradations nuisibles à la communauté ; la heid était « embannée » (interdite : v. DRo *èbaner*). Les loupes de certains arbres sont employées en ébénisterie. — Sens connu à Lorcé (pour bouleau). DL *poré* (d'après Forir) ; FEW 9, 196b (La Louv. *poria*, id.).

**porter** : v. °*lingnete* ; — [~ le nom] : v. charme. | **porture**, f., grossesse : 1650 l'autre Jehene lui replicquaitte [ : répliqua] qu'il [ : elle] n'avoit pont esté au docteur pour deffaire sa portur 25.30 (texte anal. 30v, avec pourtur, et encore 32v, 33 ; cp. ID. -- pour deffaire son enfant 31v) ; v. °*defoller* 1560. — FEW 9, 206b (afr. mfr. *-eure*, *-ure* ; lg. *pwèrteûre*) ; TAL 2, 566 ('défaire sa p. °) et DRo 175 ('déf. son enfant °).

**poste** : v. diable 1747. — FEW 9, 164b : *postes*, f. pl., petites balles.

**pouce**, m. : 1762 comme son fils Henry revint chez elle fort derangé et incommodé, elle pouroit bien avoir dit que,

si on l'avoit maltraité et luy mis le ~, on auroit mal fait et que *mettre le ~* estoit fait de meurtrier 29bis.140v. — Ici, voie de fait (menace de strangulation); w. (Hognoul) *mète li pœce*, étrangler (un oiseau).

**poullage**, m. : 1578 qu'il les [sc. des veaux] avoit prins [en délit] sur le siens propre et qu'il luy avoient bien fait trois ~s du [ : de] foing de dommage 25.315v; 1580 pour une certaine dismes de ~ 13.25. — FEW 9, 534b (anc. lg. *poillaige* 'redevance sur la volaille'), 541a (afr. *poulage*, mfr. *poullaige* 1466, id.); — RS 275 (°quinze *poullages*, Rahier 1367). Ici, dommage équivalant à trois *poullages*, ou simplement à trois poules?

**pour** + inf. (cause) : v. *dechasser*.

**pourcé**, porc : v. °*cronso*.

°**poureau** : v. *poré*.

**pretente**, t. jurid., demande : v. °*actrice* 1624. — FEW 9, 322a (mfr., jusq. 1628).

**privé**, familier : 1622 que telle [sc. hardes] avoit esté prins par ses voisin et ~ lauron 16d.69v (ex. anal. ib.67); cp. id. que depuis la perde de leurs harde le jeune Louis n'at plus rentré en leurs maison et que aparavant y estoit familler 16d.69v. — FEW 9, 397a (fr.); ici, transposition du w.

**PROCÉDURE** : v. *cercher*, *enceinte* (serment), *esprendre*, °*pivion*, *pretente*, *prolixer*, *proverbes*, *querelles*, *sorcellerie* (dernier texte), °*sutte*, *témoins*.

**prolixer**, *prolonger*, *faire durer* : 1578 Gateit -- alliguoit que il n'appelloit [ : interjetait appel] pour ~ la cause 12.307. — FEW 9, 440b *prolixus* (pas de vb. dérivé).

**provende**, ration de nourriture : v. °*airage* 1590. — FEW 9,277 : pas de forme wall.; noter que, dans nos textes, le mot se trouve dans des discours indirects.

**PROVERBES** : 1696 (le suppliant a ensemencé un terrain dont il n'était plus locataire et il se plaint du supplié qui a récolté l'avoine) led. *suppliez at eux droit*

d'avoir fauchez laditte avaine comme chose à luy appartenante sans que le suppliant eust -- aucun droit de le [ : lui] reclamer lad. avaine, d'autant que, suivant le comun proverbe, quy ensemence les bien d'autruy bien souvent ne le recueille pas 18.82. — V. dementi, disme, jour, °*pivion*.

°*pûni*, infecter : 18.1.1616 [Corbel Neuforge aurait déclaré] qu'il pugnoient l'englise, luy [sc. Joan Henry Axis] et sa femme, ce [ : se] mocquant de sad. feme de ce qu'il [ : elle] recepvoit le St Sacrement, dissant que ce n'estoit qu'une troie [ : w. *trôye*, *truie*] 16b ; 1650 il avoit une enfant malade et illect survient [ : survint] par deu ou trois fois Maroye Gil, tellement que celluy qui depose lui dit qu'elle debvoit sortir dehors et qu'elle venoit punir son enfant et qu'elle faisoit faucer [ : manquer] la neufaine qu'il faisoient 25.36 ; v. °*ratitot* 1625 (°*puner*). — TAL ; FEW 9, 259b.

°*putaine* : v. °*cocquen*, °*jougette*, °*mordant* (mort 1665). — DRo †*putin.ne.* | °*puty*, m., paillard : v. Allemagne 1678. — DRo *pouti*.

°*qualsteil* : 1560 Gaulteit demande à Loren .LX. chares de ~ -- et unne guse [ : gueuse] 26.50. — FEW 16, 297b *kalkstein* (lg. *castin.ne...* ; fr. *castine*, dep. 16<sup>e</sup> s.), et 298a (Fosse *canistél*, terrain sur des roches calcaires). Fondant pour minerai.

°*quadrament*, adv., adéquatement : 1707 L'acteur -- ayant fait examiner la pretendue responce au positions trouve qu'il n'y est pas respondu ~ et comme veut le statut 6.309v. — A classer FEW 2/2, 1405a (le type manque).

°*quarantaine*, dans 「sainte ~」, carême : 1622 Ste quarantaine (v. religion 1622). — FEW 2/2, 1391a (expr. fr., dep. 1635).

°*quatroulle*, m. : 1637 (action Poncellet Léonard de Chevron contre Aubinet de Quareux, son beau-père) Item qu'il [sc. Poncellet] luy at presté dix fl. et trois pat. et un ~ de 20 fl. et dix pat. 24.58v ; ID. il [sc. Aubinet] dit que, sur led. ~ y mentionné, il at debourcé à ung [ : à quelqu'un],

par ordre dud. acteur, pour toutes lad. piche [ : pièce] excepté onze fl. [ : toute la somme, sauf --?] ib. — Il s'agit de convenances de mariage. Cf. ib. : Item auroit ainsy promis de donner à son espeuse une cheree [ : charretée] du meuble. Prob. dér. de « quartier », suff. -*ou* (-*oulu*). Pour la forme, cp. 1549 °les quatroux, 1599 °ens quatrouz, etc. (n. c. et ld. ; Ch. Gaspar, *Ld. Fosse*, p. 163) ; 1638 °pré appellé le quatrou (M. Georis, *Top. Bra*, p. 67) ; afr. *quarteruel* « mesure pour grains », Tournai 1277-1408 (FEW 2/2, 1425b).

°*quatterie*, f. : 1667 ayant parlé aud. maistre Henry dans une chambre appelée la ~ de Bernier en presence de plusieurs filles pour tesmoins 16h. 74. — DL *caterèye*, (Forir) ensemble de taudis, (Grandg.) *li ~*, anc. hôpital St-Julien ; — Herb., DBR 8, 81-2 *caterèye* 'taudis' ; à Huy, la « catterie », lieu où l'on hébergeait les mendiants étrangers ; de *catharus* 'hérétique' (étymologie admise FEW 16, 346, n. 3).

1. **que**, w. *ki*, conj. : dans style ind., v. diable, texte de 1747 ; — « car que » : v. °*clapee* 1764. — Synt. 3, 170.

2. **que**, w. *ki*, adv., combien : 1572 ne scait ne que hoz [ : haut] ne que bas qu'il alloit [sc. avec un terrain] 24.159v ; ID. ne scait s'il le sartioient [ : essartaient] tout ou non, ne que long [ : loin] ne que pres ib. — Synt. 2, 232, rem. 1.

**querelle** : 1753 il est inouy [dit le défenseur de Jean Thiry Noel, mari de Marie Servat] que, pour une *querelle de femme* entre elles sans qu'aucun homme (...) s'en sero[i]t mellé et sans que l'on se seroit d'aucune arme affectee, un officier auroit intenté une action d'office pour des femmes qui se seroient injuriees, decoiffées -- 22.101-2.

**queue**, °manche (d'épieu) : v. †*asse* 1540. — FEW 2/1, 526b (mfr., id., même sens, 1387).

**rabate**, effacer : 1725 (jeu de cartes) led. Nicolas -- jettat son jeu sur la table et dit : « Je ne joue plus, et sy j'ay fait des signes [sc. pour tricher], pourquoi ne rabatte-on point deux lignes comme il at esté devisé entre nous autres les joueurs? » 31.8. — TAL ; DRo.

**rabsoudre** : 1622 qu'il avoit ouy dire -- led. Corbel -- que Sa Saintité le s<sup>r</sup> Paupe de Roume n'avoit nomplu de pouvoir de ~ une personne du peché qu'il n'avoit [ : que n'en avait] son membre honteux 16c.117. — FEW 24, 54b : afr. mfr. *rassoudre* 'absoudre de ses péchés' (13<sup>e</sup> s.-Eust. Deschamps).

**race**, f. : 1740 qu'elle n'etoit pas de la ~ de pendu 30.182v ; id. « Tai toy ! Tu as epousé d'une ~ de pendu et de meurt[r]ier. » ib.183 (adressé à une femme) ; 1754 led. Henry N. auroit eu appellé la meme Anne Z. ~ de pendu 28.178. — Fr. et w. *race*. DRo ; DSt.

° **racheté** : 1638 que Jehan Louy estoit ung rachetté lér [ : lère, larron] et sa feme un rachettee larnes [ : lâr'nèsse, larronnesse] 27.356v ; 1653 l'appellant fille du [ : de] rachepté laron 16g.72. — W. *ratcheté*. TAL ; FEW 24, 67b (fr. *racheter*, délivrer [un prisonnier] à prix d'argent).

**racotrer**, raccommoder : v. doublet 1582. — FEW 2/2, 1099 : afr. mfr. *raccotrer*, id. ; « vieilli » dep. Ac. 1762.

**rade**, adj., rapide, leste (à la course) : 1540 s'il n'euisse esté radde, il l'euisse tué 25.61v. — TAL 4, 2 (1608) ; Gloss. La Gl. ; FEW 10, 66a.

° **rafoysmens**, m. : 1633 La court at demandé ~ de confrers 16f.11 (parce qu'elle n'était pas en nombre). — W. \**rafwècemint*. FEW 3, 728a (mfr. frm. *renforcement* 'action de renforcer', lg. *rèfwèrcih'mint*).

° **raguider** : 1743 -- guidez de Lorcez à Harsé -- at estez une foy de nuitte à Targnon -- et une foy raguidez une compagnie de Targnon à Lorcez 37.29v (réquisitions milit.). — Sens : guider en revenant. FEW 17, 603b (mfr. *agwyder* 1525 ; w. Herve *aguider*).

° **ratellaige**, m. : 1611 son feu pere -- et Noel -- accor-doient à la susd. [Jehennete] le ~ de sa maison à la grainge 16.113 ; id. il at veux les deux mauhons [ : maisons] attellee l'u[ne] à l'autre 16.116. — Cp. DNot *attelage* 'raccordement', t. de construction.

° **ratenier** : 1717 une selette et une ~ 20.97. — W.

*ratenire* (Jalhay), f., 'chaîne d'avaloire' (pièce d'attelage permettant à la bête de trait de *rateni*, de retenir le véhicule). EMW 9, 53, n. 1 ; DNot 207a (*rat'na*).

°*ratitot* : 1625 savoir s'il n'avoit dit que la maison dud. de Bruck estoit a mon [ : *amon*, chez] *ratitot* et qu'il falloit qu'il eussent esté faite [mot écrit au-dessus de *nee* biffé] du bourdeau, car tout le monde le cognoissoit --- adjoustant led. mayeur -- qu'il ne vouloit que Marie, fille de l'acteur, s'en allas marié à Loingne [ : Logne] pour puner [ : infecter] son pays, dissans « Foie ! Foie ! » [v. °*foie*] 16e.47. — Terme fréquent en top. wall. (Herb.). ALW 4, 147b, Vi 21 *ratand-tout* 'réduit' ; M. Francard, Tenneville, p. 447, *ratint tot*, s. m., 'endroit de rendez-vous où l'on aime se retrouver pour discuter ; pf., péjor., café de mauvaise réputation'. Ici, sens nettement péjoratif (v. *bourdeau* dans le contexte).

°*recol-mennage*, f., visitation, descente sur les lieux : 12.8.1705 le s<sup>r</sup> officier -- at requy la cour de faire un ~ a effet de recuperer et renseigner les chemin d'ahesse -- ou sortie avec foing et grain de la comine des champs de Roty 18. — Ex. unique. Le mot courant est *cerquemanager* (DRo 388b). Cf. FEW 10, 158b (frm. *récoler* 'vérifier --', dep. Furetière 1690).

°*refondaige*, m., refonte : 1625 (La communauté de Lorcé vend des aisances) pour mettre a ~ de la clouche et autre nécessité 1.88-90. — Dér. non relevé FEW 3, 864-5.

°*refonsable*, remboursable : 1585 et partant les precedentz despens inutilz et non ~s 14.33v. Cp. 1583 -- despens inutilz et non à *refonser* 14.35. — DRo °*refonser*, rembourser.

°*regarder* à, examiner, veiller sur : v. °*effoiche* 1685 (w. *louki* à). — DRo *louki* ; Dory, Wallonismes, BSW 15, 331 ; FEW 17, 510b.

°*regondre*, vb. : 1663 ledits Martin s'at presumé de deteller cest [ : ses] bœuffe ---- led. Remacle le Loup luy dit qu'il devoit ~ ses bœuffe ---- parmy [ : à condition] qu'au point du jour il regondroit ses bœuffe 16i.36. —

W. *ridjonde* 'ratteler (des bœufs au joug)'. FEW 5, 70a ('joindre', atteler) et 71b (Jalhay *dudjonde*, enlever le joug).

°*rehauage*, m. : 1621 -- fait negation -- qu'il ayet rien mesusez par les ~s qu'il at fait sur l'aisance 16c.54v, -- dud. hauuage et labeur ib.55 ; 1635 les mannans adjournez quant touche [ : pour ce qui concerne] les rehauuage 16f.68. — Litt. 're-hou-age', dér. de 'houer', càd. 'nouveau labour à la houe'. FEW 16, 186a (fr. *rehouer*, -ement) ; DL *rihawer* 'houer ou piocher de nouveau' ; 1683 °*rexhawer* (Arch. Warfusée ; DBR 23, 47).

°*reiette*, f. : 3.2.1705 qu'il at appliquez des lassetz avec ~s pour prendre becasse 18. — On pense d'abord à un dér. de *rèye* 'latte' ; mais il faut prob. lire *rejette*. V. FEW 5, 19b : Stav. *rudjète* 'piège à gibier' ; cp. afr. mfr. *rejettoere*, frm. *rejetoire* (piège). Ici, prob., élément à détente du lacet pour bécasse.

*rein* (dans « les reins », le dos) : v. chaud.

°*relasser*, vb. : 1590 s'en fut luy [sc. à Johan Calais] demander pourquoy ne à quelle occasion qu'il avoit dit qu'il [sc. le meunier] luy prenoit le sien [ : son bien] ; respondit que c'estoit pour ce qu'il avoit trouvé la xhosire [ : meule spéciale ; v. le mot] du molin sains grains et l'avoit relassé a grains 12.360. — L'expr. 'r. à grain', prob. transposée du w., = laisser (de nouveau) avec du grain dedans ; la meule doit toujours contenir du grain avant qu'on ne commence à moudre, afin que le premier client ne perde rien. FEW 5, 223b : 'relaisser'. A Lorcé, « laisser » = *lèyi* (DL -i).

°*se relaver* : 1693 lesd. filles disoient à la femme dud. mulnier -- qu'elle n'avoit qu'à soy ~ 18.31v. — Dans DRo 191a, ex. de °*relaver* sous *duhiter* 1633. DL *rilaver* 'relaver' ; mais le mot est souvent syn. du simple *laver*. Pour la valeur du préf. 're-', cp. °*renettoyer*. FEW 5, 217b.

**RELIGION.** — 19.9.1622 (Le curé et la cour ont fait ajourner Noel le Texhier, échevin) sy que manbour de Pierrette, sa femme, parce que elle n'a assisté au saint

service divin, depuis Pâques, que 2 ou 3 fois 16c.41 ; 5.7.1621 (à l'instance des S<sup>rs</sup> et officier, le sergent a ajourné « tous cieus de Targnon ») remonstrant lesd. acteurs que tous cieus du villaige dud. Targnon, hommes ny femmes ny enfans, ne s'ont trouvé à la ste englise le jour de la Vierge Marie dernier 16c.68 ; — 1678 Les seigneurs et officiers acteurs contre Marie Noel, espeuse à Lambert Mangam, comme ainsy contre la vefve Pirret adjournées 17.98 (motif : elles ne vont pas à la messe les dimanches et jours de fête ; elles devront « comparoistre un jour de dimange -- [à l'église] pendant la grand messe », pour y faire profession de foi catholique et romaine) ; ib.98v, action analogue contre Laurent le Gueit, qui n'a pas fait ses pâques. | 27.9.1677 la relicque [ : veuve] Jamoye de Chesion s'at de tant oubliez que, en mespri des commandement, de mettre le feu au four [ : au four, pour cuire du pain] le jour du [ : de] St Mathieu dernier 17.70v ; 1696 (le curé se plaint que) le fils de laditte adjournee auroy esté sy outrecuidé que d'aller rechercher du grains le jour de la Nativité Notre-Dame 18.84 ; — 25.10.1712 (dix personnes sont ajournées) ils soy sont presumé de se rendre dans les bois d'aisance, les un avec leurs porc, les un avec des battons jettants embas des chaisnes desdittes aisances les glands pour manger lesditte porc et les rapporter dans leur maison et ce un jour de dimanche et autre 20.37 (deux amendes, une première pour le mésus dans une aisance, une seconde pour avoir profané le saint dimanche). | 18.7.1622 (Antoine Lala a été ajourné à livrement de ses biens pour payer une amende) Et comme led. Antoine s'at departy [ : est parti] en ceste dernier Ste querantieine [ : carême] allant besoingné [ : travailler] entre des heritique et puis ce retourné [ : s'est retourné, est revenu] en ses haulteur [ : dans ces juridictions? ou dans son pays?] sains ce [ : se] represente a curé pour ce [ : se] confesser et re[ce]voir son Createur, --, le curé de ceste courte requirt tres instament sentence de banissement -- 16c.33. | 1618 que l'adjourné ne peult ignorer d'avoir dit -- que le bon Dieu l'avoit trompé ; aultrefois en celluy prenoit sa fiance et assurance ---- criant [sc. la femme de l'adjourné] à haulte voix que tous cieus et celle quil [ : qui] luy fonte despit

[ : chagrin] eusion [ : eussent] leurs corp et ame party en deux piche [ : partagés en deux pièces] 16h.125. | 1666 depose n'avoir veu Rimé -- faire aucune sottise, sinon lorsqu'il fut troublé d'esprit environ un an ou deux apres qu'on avoit esté visité la robe de Nostre Sauveur à Trevve [ : Trèves], et -- dit que la marastre dud. Rimé luy priat à elle deposante de donner quelque grain de son chapellet qui avoit touché laditte robe, ce qu'elle luy portat, et recognut led. Rimé pour lors innocent [ : simple d'esprit] 16h.20v (v. *lwègne*). | V. °*croye*, *pâni*.

**remariage** : v. °*paile*.

°**remponct**, m., t. de meun. : v. °*broye* 1793. — DRo °*rampon*.

**rencontre**, dans 「venir à ~」 : v. diable 1680.

°**renettoyer** : 1666 qu'il estoit mieux chez sa -- tante que chez Tossaint --, son frere, qu'il estoit renetcoié 16h.38v, litt. nettoyé, càd. blanchi. — La Gl. *runèti* qn = lessiver son linge. FEW 7, 145a (lg. *rinèti* 'nettoyer').

*si renonder*, se lancer de nouveau : 1540? Item a veu que led. Gathè s'a renondé sur led. Anthoine 25.151v. — DL; FEW 4, 735b.

**renversé** : v. manche 1747. — Cp. couché.

°**repasser** : 1714 il n'at fait voiturer aucuns charbons qui n'ayent estez repassez deux fois 32bis.131 (les charretiers ayant fait défaut, les charbons ont été endommagés). — DNot *repasser* 'consumer de nouveau (charbons)'. —

**repentage**, m., action de se repentir : 1586 de son pretendut ~ 14.81. — FEW 9, 119a (afr., Renart).

**reprouver**, reprocher : v. charmeur 1650, sorcellerie 1632 (dernier texte). — FEW 10, 277a : afr. mfr., id.; lg. *riprover* (Lorcé id.).

°**respond**, adj. : 1572 la sapmaine de ~ dimenche 24.131. — FEW 10, 269b : afr. mfr. *repondre* 'cacher'; aflandr. *dimanche repuns* (1224) ...; lg. *li rèsponé dimègne*, dim. de la passion (1875). Cp. Huy 1493 « spondymenge » (DBR 21, 1964, p. 21).

**rèsse**, m., panier : v. °savonayez. — DRo *rèsse* 2.

°**restringible**, adj., réprimable : 1676 il demande -- ammotion [ : mainlevée] dud. arrest comme chose odieuse et restengible par les loy 17.58v ; 1688 comme tous arrests et deffence sont de droict odieux et ~s par les loix 19.135v. — Dér. de *restringere* non relevé FEW 10, 325a (où figure afr. *retraignement* 'action de réprimer').

°**retombance**, f., héritage : v. °saulff rock 1592. — DRo (1637).

°**reventer**, vb. : 1666 qu'elle at veu Rimé le marischal, passé plussieurs ans, et lorsqu'on disoit qu'il le falloit faire exorciser ou, comme l'on dit vulgairement, reventer, que son pere le tenoit par la main et se mit au rire, ne sachant sy c'estoit par folie ou autrement. 16h.23v (cp. *lwègne*). — De la famille de 'vent'. FEW 14, 264b (fr. lg. 'éventer', aérer) ; ib. 267b (mfr. *raventeit* 'réconforté', 2<sup>e</sup> moitié 14<sup>e</sup> s. ; lg. *rèvinter* 'mettre en émoi --' ; cf. DL). Ici, 'exorciser', 'purifier'.

**rèwaler**, niveler : v. °amoisseler 1578 ; — répartir également : v. *carabin* 1582. — DNot (niveler) ; FEW 24, 212a.

**rhapsodie**, f. : 1697 Et toute cette litaniye ou plutot ~ n'at ny cul ny tete ny daete [ : date] 26.410v. Il s'agit d'un compte signalé par Lagaly, greffier de Xhoris : liste de travaux, etc., effectués pour G. de Froidecour. — FEW 10, 373b (fr., mauvais ramas, soit de vers, soit de prose) ; DNot *rapsodie* 'objet sans valeur, rebut'.

†**ribåde**, ribaude : v. coureuse. — DRo ; DSt.

**rien donne** : 7.12.1616 -- auroit, entre autre propos, débouché [ : proféré] -- que en lieu que ont appelloit [ : au lieu d'appeler] led. Sr de Lynden, il le falloit appeller Monsieur de *rien donne* 16b.2. — Prob. w. *rin dène* (Lorcé *diner* 'donner', *dji dène* 'je donne') ; jeu de mots avec *Lindèn* [lédèn] = *Lynden*.

**rin**, m., dans *lès rins*, le dos : v. chaud. — DRo *rin* 2.

**riper**, vb. : 1729 led. François l'at insulté de parolles [sc. une veuve] -- disant qu'elle avoit ripé un prez quoyqu'il luy appartient 21.46v. — TAL ; FEW 16, 725b, Stav. *riper*, arracher (de l'herbe) ; etc. Ici, ~ un pré = arracher l'herbe d'un pré.

**rivage**, m., bord de cours d'eau où l'on embarquait et débarquait des marchandises, quai, embarcadère : 15.3.1689 (contrat de vente) les charbons qui se faderont [ : de °*fader*, charbonner] dans le bois nommé la chresse, ---- livrer au ~ à Awaille [ : Aywaille] 25.364 ; Ce jourdhuy 5me juin 1689 sont comparut Gille de Richon, laquelle at contracté avec Jacques Labasse, partie faisant pour le s<sup>r</sup> Philippe de Preit, son maistre, lequeldict c' [ : s'] est obligé de livrer les perches de houblons au rivage [ : prob. à Aywaille] qui [sc. les perches] sont sur les banaulx bois de Lorché appartenant aux SS<sup>rs</sup>, bien à propos à charger sur le bateau 25.362. — DRo °*rivaige* (1554, distinction entre les chars de charbons de « .xv. banses de rivaige ou dix wyt sur les forges de Polleurs ») ; DNot (avec renvoi à Lob. *rivag*) ; 1467 « ung quartron de lattes de rivage » (R. Meurant, *La ducace d'Ath*, 1981, p. 185). Cp. eau, °*stappe*.

**robe** (de Notre Sauveur) : v. religion 1666.

°**rock** : v. °*saulff*.

°**rompteur**, f. : 1609 pour ~ de la cheminee dud. Jamoye 16.50 (cause d'un incendie). — FEW 10, 567a (fr. *rompture* 'rupture, brisure, fracture') ; TAL 2, 498 (°*rupture*, hernie) et BTD 31, 179 (c. r. de TAL ; Jalhay *romptéere*, contamination de *rompéure* et de *rupture*).

**rond** : v. °*banne* 2.

°**rouade**, f. : 17<sup>e</sup> s. ceux -- qui vendent -- des venaisons et jubys [ : gibiers] --, et se mettant aux guet ou ~ soit du soir ou du jour et en mettant lacs pour perdrix ou aultres jubiers 26.348. — Vill. 117 « *ruwåde*, alez al ~, aller à l'affut » ; FEW 17, 511b.

°**roufle**, f. : 1767 « Il faut bien que l'on s'arme pour des sacrés gensfoutes comme vous autres qui ont dit qu'ils donneroient une ~ à mon pere. » 32.74. — FEW 10, 542b :

lg. *roufe* 'taloche' ; Niv. Jam. 'volée de coups'. Ici, plutôt ce dernier sens (tripotée).

°*roulette*, roue (de l'avant-train de la charrue), w. *rôlète* : v. °*errer* 1675. — El. Legros, Mél. Haust 269.

°*rouxhiller*, vb. : 1597 a déposé d'avoir -- de nuicte ouy ~ et buyser [ : *bouhi*, frapper] à l'enthour de la maison 27.318. — La Gl. *rouheler* 'faire du bruit, du vacarme' (DL) ; FEW 16, 682b.

°*royaux*, m. : 1576 l'entredoux -- où qu'il auroit fait le ~ avec l'errer 25.294v ; ID. regarder se le ~ qu'aroit fait led. Johan seroit l'entredoux 27.253. — FEW 10, 389a, Esneux *royâ* 'sillon qui marque la limite d'un champ' ; TAL *royâ*. Auj., Lorcé *royâ* (d' *tchèrète*), ornière'.

°*royes*, *royis*' , m. : v. °*cron*. — DNot *royis*' 'faux bord (pour cuve de brasserie)'.

*sâ*, f., saule : v. °*saut*, °*saux*.

*sacri*, sacré, dans *sacri bièsse !*, *sacri nom !*, etc. (cf. DL, TAL). | °*sacrichienne* : 1754 elle oui une voix qui disoit : « Rend-moi mon ferment [ : serpette], ~ ! » 28.196 ; ID. que lad. fille Noel lui repondoit qu'elle y passeroit [sc. dans le sentier], et que là meme elle vit et oui lad. Santkin qui repliquoit à lad. Noel : « Tu y passerat donc, ~ ! », en courant vers lad. Noel avec le crochet à manche en mains duquel il avoit vu qu'elle se servoit pour abattre les pommes endit preit 28.206v ; ID. Que le temoin at entendu dire à lad. Marie-Joseph Noel : « Rend-moy mon ferment, sacry chienne ! » 30.114. — Malgré l'existence des jurons *sacridiène*, *sapurdienne* (sacristi), on est tenté d'interpréter 'sacrée chienne' : v. la forme du dernier ex., et, sous °*wuide*, un autre emploi de 'chienne' comme insulte ; v. aussi TAL 2, 328 (3, 50 et 55) et 566, et en outre 328 (56) : « Va-t'en, sacrechien, à ta charue ! » Esneux 1734 (interprété 'sacré chien', au masc.?).

*sacrifier*, vb. : 1777 depose qu'il a été menacé de Vincent Legay en lui disant qu'il falloit qu'il le sacrifieroit 28.609v ; ID. en jurant le St nom de Dieu qu'il le sacrifieroit ib. ;

plusieurs autres ex. — FEW 11, 41b : fr., faire périr qn (1670-99). Ici, transcription d'une forme wall.

°*sainge*, sang : v. °*atouer* 1648.

*saint Eloi* : v. mal.

°*salarder*, vb., rétribuer (verser un salaire à) : 1556 ilz [sc. les justiciers, membres de la cour de just] --- auroient servit en la presente procedure sains estre sallardez 24.38 ; 1560 Massot requier sur Johan Bouteit pour estre salardé de .xxxj. jours que led. Massot l'a servy 24.106 ; 1596 [qu'il jure] qu'il ne l'a servys comme dit est et point le salardé, sinon de deux gerbes de strains [ : paille] 12.503v. — Formé sur «salare<sup>1</sup> (salaire). FEW 11, 87b (Tournai *salare*, 1275-1341). Cp. 1534 °son *sollart* (Cour de just. Waimes, Plaids, 1532-9, f° 147) ; 1500-50 env. « *sallard* d'escriptures selon le labeur » (Constitution de la principauté de Stav.-Malm., p. p. G. Hansotte, Bull. Comm. roy. Hist. 149, 1983, p. 35).

°*salpeter*, vb., faire du salpêtre ; °*salpeteur*, m., salpêtrier : 1554 dit avoir une chaudière, des tonneaux et utensille d'ung salpeteur ayant salpetez en Chession 24.57v. — FEW 11, 82a (rouchi *salpêteur*, n. m. ; la forme en *-ter*, v. n., manque).

°*same*, m. : v. *coyongue* 1569. — ?

*samer*, essaïmer : v. °*effoiche*, *-ette*. — DRo.

*sanculotide*, m. : 1795? presentement, il ne s'en trouve plus que cinq [sc. chevaux] ; encore sont-ce à des pauvres ~s 37.170 (réquis. mil.). — FEW 2/2, 1514-15 : *sansculottides* 'les 5 jours complém. du calendrier républicain' (dep. 1793). Ici, 'sans-culotte' ; emploi erroné d'un mot nouveau?

°*saquoy*, w. *sacwè*, dans *one* ~, quelque chose : 1702 ledit Chalon appellat laditte Marie Wathélet et luy dit en terme : « Vient, Marie ; j'ai quelque chose [ : w. *one sacwè*] pour toy », mettant la main à sa braette [ : w. *bráyète*, *braguette*], s'entend de sa coulotte, donc [ : *don*, alors] icelle luy replicquat : « Gardé votre saquoy ! »

34bis.183v. — TAL ; DL. Emploi original de *sacwè* avec possessif.

°*sartager*, essarter : v. °*leignier* 1590. — DSt (1776-93).  
| *sârter*, essarter : v. que 2. — DRo ; DSt.

°*Saulff rock* : 1592 s'ilh ne fut lhors par lad. respondut que c'estoit [sc. les « devises » du purgement] pour certaine petite piece d'une retombance [ : héritage, succession] des biens feu Laurent Grigoir en grant preit à mode d'un giron [ : morceau triangulaire] de Saulff rock desaisie par les mambours des S<sup>rs</sup> 27.129v. — ?

°*saut*, °*saux*, f., saule : v. °*borquay*, °*coutay saux*, °*feon*. — DRo... *sá*.

°*savonayez*, f. : 1697 un resse [ : panier] à la ~ avec la ~ dedant de femme et fille 33.363. — FEW 17, 5a (lg. *sam'nêye* 'linges en lessive') ; J. Lechanteur, DW 7, 131 (*sav'nêye* 'petit linge'). Cp. Vill. *savnorre* 'le petit linge' ; DNot °*saveneure*.

°*sayer*, essayer (goûter) : 1572 pour ne manger [sc. des pommes] et pour ~ s'il [ : si elles] estoient asé bonne sans greffier [ : greffer] 24.160. — DRo *say* 1528 ; Lorcé *sayi*.

°*scarmisant* : v. *eskermir*.

°*seawire*, f. : 1554 pour certain dommaige d'une ~ provenant jus de l'hirtaige dud. W. sur l'hirtaige Grigoir 24.59v. — Dér. de *sêwer*, lat. \**exaquare* FEW 3, 528b, 'assécher', 'évacuer (des arbres abattus)', etc. (v. DL). Sens : prob. 'canal d'assèchement' (auj. Lorcé *one sêwe*). Noter qu'à L. *irtêdje* signifie partic. 'taillis'.

°*selaquer*, frapper : 1560 et at veyu Jacque -- buchant [ : frappant] à l'huice de Loren et selaquoit d'une dague 24.107. — FEW 17, 39-40, all. *schlag* (La Gl. *sláhi* 'frapper à tour de bras' ; Neufch. *chlaquer*).

°*sen*, m. : 1666 qu'il disoit que le predict Rimé n'avoit le sen 16h.18v ; ID. que led. Rimé estoit en ses pleins sens ib.22v, en ses bons sens ib.22v (Rimé était simple d'esprit ; v. *hwègne*). — W. *sin*, raison, bon sens : La Gl. *i n'a nin l' sin* ; — DL *sins* 2 ; FEW 17, 71b.

°*senal*, m. : 1586 a requis que le maieur eust à faire faire le sergant raport s'il auroit adjourné les senalz pour faire leur raport 14.89v ; 1617 requerent que les scennaux -- aient à faire leurs raport 16b.80v ; 1683 pour avoir eux [ : eu] -- juré le mordieu, suivant que Gille Severin, senau pour lors, at eux relatté 19.22. — God. ; Grandg. 2, 637 (J. de Stav.) ; Haust, Régestes Liège 1, 570 (*senalz*, échevins synodaux, 1318) ; FEW 11, 445a *senatus* (fr. *senal* 'personne notable, sorte de magistrat' ; wall. flandr. lorr. 1208-1524).

**serment** : v. enceinte.

°*serraz*, m. : 1586 a fait negation d'avoir chaisne ne ~ aud. G. appartenant 14.72v. — DSt *sèra* 'frein (de chariot)'.

°*seter*, vb., t. jurid. : 7.7.1659 sur ce il vous plairat de faire ~ la cause jusque à la pe[n]tecost, et, à manque de payement, se [ : ce] que j'aye receu de sa main serat perdu. (référ. non notées). — FEW 12, 239b : fr. *ester* 's'arrêter' (ici, 'rester en suspens'). Cp. DRo °*stamus*. W. *ster* : TAL (nombr. ex., mais autres emplois). Noter l'insertion, entre s et t après l'r final de *fair(e)*, d'un e équivalant à l'i épen-thétique du wallon.

**seû**, f., palissade : v. °*asténir*, °*jouckar*. — DRo.

°*sin*, m., sein (d'une femme) : v. °*crocq* 1754 (dans disc. direct). — DL *sin* 1 (« Empr. du fr. » ; explication p.-ê. sujette à caution) ; FEW 11, 651a (formes dial.).

**sin(s)**, m., sens : v. °*sen*.

°*sockette*, f. : 1597 que sad. femme ne l'eust apellé meschant en ruant coups de ~s apres luy 12.542. — DSt, DNot *sokète* 'souche'.

**solaire**, m. : 1717 une viel may [ : pétrin] · un ~ enlevé à 4 patt. 34bis.88. — DNot id. (1805) ; FEW 12, 35b (*quadran solaire* ; mais le mot n'est pas relevé comme subst., sans 'cadran' ).

**sonner** : [ ~ les pailles, les palettes ], faire un charivari (v. °*paile*). — Expr. non relevée FEW 12, 97a ; cp. *sonner les cloches*, etc.

°*sorceir*, vb. : 1626 Led. Jacque at promy -- de faire dressier et eriger la maison -- et y faire faire cheminee, le [ : la] faire ~ 1.113-4. — DRo, DNot *sorsèyemint* 'mur de soubassement' ; ici, †*sorsèyi* 'pourvoir d'un mur de soub.' ; — FEW 12, 40a (afr. *sourcillier* 'remettre un seuil à', Meuse, 1321).

**SORCELLERIE.** Le correspondant du fr. *sorcière* est *macrale*. Noter que *sorcière* figure à côté de *macrale* dans une énumération d'injures : v. °*jougette*. | V. °*maquerellerie* 1572. | 5.8.1604 Jehenne Noé Axy et Jehenne the Gages emprisonnee pour [ : comme] sorcier 27.376. | août 1604 Anne de Targnon [qui a été exécutée] a confessé que -- A. Stoumont 10.79 ; v. DSt 135. | 18.10.1604 Pirette, femme Tiry de Targnon, insineree audict Lorcé ib. 10.77 ; v. DSt ib. | 1605 que l'on avoit brulés la femme d'ung homme et on bruleroit sa seconde 24.245 ; id. que l'on n'avoit encor brulé tout les sorcier en cestuy vilage ib.v° ; id. dit d'avoir veuz led. de Boudeurs [ : Bôdeux] lors que l'on menoit Barbet [ : -ette] de Targnon a supplis [ : au supplice] en accendant la montaigne ib.258. | 1614 Marie, fille Jacque J., dit avoir une fois ouy dire Maroie -- que on avoit mennez encore 13 personne [ : w. *co traze*, un grand nombre] sur le thier qui estoient mellieurs que Jehenne Bihie ; et s'il [ : si elle] n'eust eu du pain de lad. Jehenne, que c'estoit une feme mort et qu'il l'avoit envoyé querir de ses enfans 16a.43 ; le ld. *so l' tiér* est une hauteur à l'ouest de Lorcé ; là devaient avoir lieu les exécutions, notamment de sorcières. | 18.1.1616 que -- il n'auroient dit que sir Gille de Chief estoit conduit en Liege pour cas de preuve de sortillege et que, pour telle preuve, on luy avoit fendu la langue en trois piche [ : pièces, morceaux] et qu'ils estoit diable voulant [ : volant], bougre et bouldrere 16b.2. | 1648 Remy J. et sa femme ont reproché à elle qui depoze [sc. Anne le Texhy, épouse à Jehan de Bruck] que on avoit brulé sa mere 27.458a. | 1632 et qu'ains[y] fust, ce que l'on ne croix, que led. Poncin auroit appellé sa fille sorcier, le pere peux dire à son enfans ce qu'il luy plait, et n'est permis à personne de reproché [ : reprocher] l'iniquité d'aultruy 24.531.

*spale*, épaule : v. *avaler*.

**spectre** : v. crever.

°**spinay** : 1657 le courtil à la fontaine -- avec tous les arbres y croisants hormis ung pourir [ : poirier] de ~ qu'il retient pour luy 2.60v. — FEW 12, 178 : mfr. frm. *poire d'espine*, esp. de poire.

°**sploienee**, f. : 1679 d'aller querier sur les faingnes deux ~ de branches de chaines 17.110v. — Charge d'un traîneau (*sployon*). TAL 3, 299 °*sploynnée*, id. ; FEW 17, 145 (lg. *sployon* 1649 ; pas de dér. en -*ata*).

°**stanchon**, w. *stançon*, étançon : v. bois 1556. — TAL ; DNot.

°**stappe** : 1548 dissant [sc. le mayeur] aud. Gathez qu'i debvoet venir jusques à Tharnong [ : Targnon] a ~ pour illecques dire ses allegeances 25.205 (même texte 8.8v, où on a aussi le texte suivant) ; id. sy [ : s'il] vouloit venir devant ses parens à Tarnoing et a stappe pour eulx coingnoistre part et mon [ : *mont* 'part'] 8.8 ; 1553 en vertu -- de l'accordation faite par les parties a Stape et avant le partement de mess<sup>r</sup> de prendre et mettre ung chascun à sa cause pour et en corroboration de leur droit, aussy fourt et puissant a lieu de Malmendy comme a stape et avant leur partement 24.13 (Lorcé dépendait de l'abbaye de Malmedy). — FEW 17, 221a, m. nl. *stapel* (fr. *estaple*, f. 'endroit où les marchands étaient obligés d'apporter leurs marchandises pour les mettre en vente' ; lg. *staple* 1369 Régestes) ; DBR 23, 176-7 (w. *stape* 'pieu pour le balisage'). Le sens du fr. *estaple* pourrait s'accorder avec la présence à Targnon d'un embarcadère pour marchandises (v. eau 1556). Mais il s'agit prob. plutôt d'un endroit où s'accomplissaient certaines formalités de justice ; cf. Herb., Top. Hesb. liég., t. 2, 685 (germ. *stapel* 'colonne, étai, *mallus*'), et BTD 38 (1964), 93 (renvoi à Lex Ribuararia 33, 1 : *regis staplum* « locus ubi mallus est ») ; etc. Il se peut que la cour de justice ait d'abord siégé à Targnon : cf. RS 291 (13<sup>e</sup> s. -- *curiarum nostrarum de Rona et de Tharyon*).

**ster** : v. °*seter*.

°**steulle**, f. : 1558 disant led. Henry que le coup de l'esteulle luy estoit mussee [ : entré] entre les doiz du pied

---- que son cousin Bouteit l'at ferut d'une ~ sur le pied  
 ---- que B. luy avoit frapez d'un coup sur le pied d'une ~,  
 mais le coup allat entre les .II. doiz du pied et ne luy feist  
 point de mal 24.98 ; ID. que Bouteit frap[a] apreus luy d'une  
 ~ tellement qu'y luy butat son chapeau jus de sa teste  
 25.310 ; ID. laissat encor veoir -- ung coup sus ung piedz,  
 disoiet que Johan Bouteis luy avoiet faiect atout ungue  
 stulle, de quoy qu'il avoiet faiect ung troux à la chasse  
 [ : chausse] 27.287. — W. \**steüle*, \**stüle*? Cp. FEW 12.266b  
 et 268a : fr. *stîle*, *style* 'poinçon à écrire' et *stylet* 'poignard  
 à lame étroite'. Pour *eü/û*, cp. Gloss. La Gl. *stüle* 'habileté  
 (au travail)', adaptation du fr. *style*. La finale *-eüle* se  
 retrouve dans *ansteüle*, f. 'pointe de fer servant à faire de  
 petits trous dans le sol' (LG 170 ; FEW 4, 392a *hasta*).

°*stoickaige*, m., droit seigneurial sur les coupes de bois :  
 1556 Depoisse -- avoir veu faire chairbons et ly aussy en  
 avoir faict sur lesd. [bois] bannalz -- sans quelque deffence,  
 parmi payant les ~s aux S<sup>rs</sup> 24.33 ; 1550\* Gilles -- ly vient  
 à demander en nom du maieur heritauble des stouckaiges  
 de charlerie [ : charronnerie] 25.212v (Noel, le charlier  
 [= charron], répond qu'il n'en doit pas parce qu'il travaille  
 des bois de l'aisance et ne les vend pas « fours court ») ;  
 v. bois 1556. — RS 350 et 439 °*stokaige* ; FEW 17, 239a  
 (afr. mfr. *estocage*, nom d'un droit analogue, 1290-16<sup>e</sup> s.).  
 Cp. DRo, DSt \**stokèdje*).

*stoker*, 1. buter (joindre par un bout, d'un terrain) :  
 1706 dans les terres stoquant au grand chemin 29.222v. —  
 TAL 1, 419. | 2. °*stocquer* (des pièces d'or), pousser, donner  
 (pour suborner) : v. °*couffeux* 1622. — DL *stoker l' pogn* à  
 qn, le suborner à prix d'argent ; La Gl. *il a stou stoké*,  
 suborné. [Il faut distinguer deux verbes *stoker* : 1. *stoker*  
 'heurter, cogner', du mnl. *stoken* 'stechen, stecken, stossen',  
 FEW 17, 242b ; — 2. *stoker* 'corrompre...', du fq. \**stok*  
 'stock', FEW 17, 239a. V. aussi BTD 38, 278.]

°*strain*, m., paille : v. °*salarder* 1596. — DRo *strin*.

°*stulle*, f. : v. °*steulle*.

*suite*, dans *assuite de*, en application de, en vertu de :  
 v. disme 2<sup>e</sup> moitié 18<sup>e</sup> s. — DNot. | V. °*sutte*. || *suiivre* :  
 v. disme.

**sûti**, adj., intelligent, sagace : 1666 *depose ne tenir Jehenne Minguait pour sutie 16h.49.* — DL ; FEW 12, 366b. Dans l'ex., antonyme de w. *lwègne* 'niais' (= 'simple d'esprit' ; v. le mot).

**°sutte**, f., aide du gardien d'un troupeau (w. *sûte*) : 1621 dit qu'il est icy ordinaire que chascuns menaige donne a pastureau gardant la herde de ce lieu une assistant pour suite ---- led. Gille auroit envoyé son filz pour assister comme sutte, il dit que nonobstant cella que la herdre est tousjours à la charge du herdier principale, et, sy les bestialles de la herdre son [ : sont] esté conduite dedans les tailles comme dit est, cella depend de la charge du herdier principale et point à la charge de la sutte ---- que la folle [ : foule] pretendue soit survenue par l'inncompacité de lad. sutte 16c.78v. La cour n'accepte pas le principe formulé après « nonobstant cella ». — DRo...

**SYNTAXE.** | datif sans prép. : 1625 led. Thomas luy respondit qu'il n'estoit ung filz de sorcier et qu'il tireroit *Hubert Noel* quelque chose dains les fesses 32bis.150v ; v. bois, °*couffeux*, °*graisonge*, °*tartee*. | adj. qualif. antéposé : v. °*racheté*. | °*vos gens !* (vocatif) : v. *vos*. | coordination par 'et', etc., avec inversion du pronom sujet : v. °*airage* (3 ex.), confondre, °*wihot* ; cp. Synt. 3, 32-33. | pers. régime + part. passé coordonné : v. °*crocq* (et me pris), pouce (et luy mis) ; cf. Synt. 2, 130-1. | 'avoir', auxiliaire de vb. pronominal : v. °*forquidé*, °*garlander*. | inf. substitut : v. *poré* 1769. | Divers : v. comme et, de, °il, que (1 et 2), sorcellerie 1614, tout, treize.

**tahé**, f., poche : 1572 qu'ele at cognut d'avoir eu une taxhe à sire Johan Pinchon et ce apres la mort dud. Johan 24.142v (sc. poche contenant de l'argent?). — TAL ; DRo ; DNot.

**tamis**, m. : 1641 dit de avoir esté present là que il y eut quelqu'un de la compagnie qui dit que y falloit alé querit ung tamy pour le faire tourner, et entre aultre le fils Bertran Boutet quy ala queri le tamy ; estant de retour, le fils Beduoy dit que y falloit tourné pour savoir quy avoit l'arg[ent] de sa marein [ : marraine], et le Beduoy printe

le tamy et le fit tourné et prire [ ? prièrent ? ] quy le tenoit ansy et disent [ : disant, ou dirent, w. *dihint*? ] « Pa sent Pire et pa sent Poule [ : Paul ], quy l'at? [ : qui l'a? ] et pa sent Pire et pa sent Poule, non nat [ : *non.na*, adv., 'non', càd. qui ne l'a pas? ] », le repettant par troy foy, et puis apres le faissent [ : firent, w. *fizint* ] tourné sur sa feme et disent que le tamy tourna sur sa [ : lire *la* ] feme Robert 25.203. — *Pa* = fr. *par*, ou w. *pâ* (*di pâ*, de par)? Noter que la formule est rimée (*l'at* : *non nat*.) La femme de Robert était soupçonnée. Cf. TAL 3, 312 ( 'faire tourner le t.<sup>1</sup>, dans le 2<sup>e</sup> cas cité, pour identifier des voleurs ); Em. Brouette, « La sorcellerie dans le comté de Namur -- (1509-1546) », Annales Soc. archéol. Namur 47, 1954, p. 375 (« -- le synode de Namur de 1639 -- défend -- de faire tourner le tamis pour savoir par qui on a été volé »).

*taper*, jeter. | 1671 que, sy led. Martin ne s'aroit conservé et jetté les coups hors que led. adjourné luy portoit, sa vie y dependoit 16h.189. W. *taper lès côps foû* 'détourner, esquiver les coups' (La Gl.). V. El. Legros, BDW 23 (1970), p. 134 et n. 1 : même expr. au sens figuré, 'détourner la conversation'. | 1625 dissant -- que la femme de l'acteur avoit esté tapé son caup a ban de Rahier et que la femme dud. acteur estoit de l'airraige de troie [ : de la race de truie ] sauve reverence du boicque et coo 24.359. L'expr. \**taper s' côp* 'jeter son coup' = prob. 'faire des fredaines'. L'expr. finale = *du boke* 'de bouche' èt d' *cô* 'et de cou' (ou plutôt èt d' *cou* 'et de cul?'). Mais ce double compl. se rapporte-t-il à *sauve reverence* ou à ce qui précède ces deux mots? | 1586 il avoit tapé hors qu'on luy avoit pris sa bourse 14.66v. W. *taper foû* que 'répandre le bruit que' ; — TAL 3, 121 (1) ; DL 628a. | DRo ; DSt.

*tartee*, f. : 1621 qu'il avoit prins le filz Joan Boutè [ : au fils -- ] sa daugue [ : dague ] et luy avoit donné une ~ [ écrit au-dessus de *coup* biffé ] derrier l'ourielle [ : oreille ] 16c.35. — W. Lorcé *tartèye* 'gifle' ; DRo *tarté*.

*tchin*, *tchine*, *tchène* : v. chien, chienne.

*témoins* : 1586 attendut que le cas touche cryme et que il meriteroit septes bons tesmoins dingnes de foid,

plus d'hommes que de femme 14.87 (l' « actresse » est une femme).

**tempora**, m., temps, époque, moment : 1565 Et quant est des depens depuis tel ~ incurrus -- 12.34v. — Var. du suivant, plutôt que tiré de *tempus* comme anc. prov. *tempora* 'temps' (FEW 13/1, 190a). | **temporal**, m., laps de temps : 1556 depoisse -- avoir ouyu dire, certain ~ appres ce, que le bannal boix seroit deffendu 24.34v ; id. et cesser d'y sarter [ : essarter] certain ~ 24.73v. — FEW 13/1, 181a (afr., 'époque', jusq. 1563).

**tenron**, m., jeune pousse : v. °*borquay* 1663. — DRo *tinron* ; Lorcé id.

**tetidieu**, ..., juron : 1643 jurant le sainge et tatidieu benist qu'il n'avoit affaire de luy 27.519v ; 1647 jurer le mort et tetidieu benist 25.353 ; 1618 jurer et blasphemer le nom de Dieu, nostre createur, et le morde [ : mort] et le taitu Dieu 16.124 ; v. °*atouer* 1632 (°*tatidieu*, 2 ex.). — FEW 3, 59a ('tête Dieu', frm. *têtedié*..., 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> s.) et 13/1, 59a.

**tiér**, dans ld. : v. sorcellerie 1614.

†**tihon**, m., pièce de bois : v. °*Genade*. — DRo.

**toker**, attiser le feu, faire du feu : 1609 du feu toucky en la maison 16.50 ; 1621 il auroients touker feu contre ung chaisne 16c.77. — DSt.

**tout**, w. tot. | 1716 apres qu'ils eurent tout rys et badinez ensemble --, led. Jean retourna à Lorcé 32bis.181, quand ils eurent fini de rire et de b. — Synt. 1, 317-8. | 1747 nous ordonnons qu'elles [sc. les presentes] soient publiees au son de tambour dans le district de cette juridiction et toute *allieurse* où il appartiendrat 31.333 ; id. Dira temoin que lors qu'il a habité avec les Jean Tiry ou quelqu'un d'eux et travaillé avec, fut au pays ou dans celui de Treve ou tout ailleurs, il scait qu'ils ont volé des bestiaux ib.340 ; 1764 l'intimé fut là meme frapper plussieurs coups la femme du produisant à la tete et tout allieurs sur son cors 30.352v. — 'tout ailleurs' = partout ailleurs, en quelque autre endroit ; v. DSt *tot* 1783. | 1676 at declarez qu'elle

n'avoit encor dit *toute affaict* 17.43. — W. *tot-à fêt* 'tout' (Synt. 1, 321-2). Cp. ID. qu'elle n'avoit encor *tout* dict ib.

*°traicte*, f., bande de gazon (essartage) : v. *°leignier*. — DRo *trête* 1.

*treize*, nombre indéterminé, beaucoup de : v. sorcellerie 1614. — Synt. 1, 282 ; DRo.

*trèm'ler*, jouer gros jeu : v. cartes. — DL ; afr. *tremeler*.

*troke*, f., grappe de raisins ; — 1578 trois trock de miches 27.155 ; ici, carré de petits pains cuits ensemble (DNot *crête* 2). — DRo.

*trou* : v. *°ablire*, *cou*.

*troublement*, m., trouble (de l'esprit) : 1666 ne luy ayant aussy entendu dire ou faire aucune folie sinon pendant led. ~ qu'il appelloit l'espeusse de l'inthimé sa tante du bon poirier [ : parce qu'elle habitait près d'un poirier ainsi dénommé?] 16h.15v ; autre ex. ib. — FEW 13/2, 425a : id., sens divers, le plus proche étant 'trouble de l'âme' (Chastellain-1680).

*trôye*, f., truie : v. *°airage*, *pûni*, *taper*.

*°trulay*, m. : 1678 un chaudron de fer · un ~ 17.100. — DL *troullé*, *trûlé* 'épuisette' ; TAL ; FEW 13/2, 342b.

*Turc*, m. : 27.2.1670 (Jean L. S. a manqué de respect à son père) dissant à haulte voix -- qu'il n'estoit ung pere, mais que c'estoit ung turcq, reniant le tout puissant 16h.153. — FEW 19, 192b : frm. *c'est un turc* 'il est rude, inexorable' (1640-1690).

*°umbrant*, dans 'soleil ~', couchant : v. esprendre 1560\*. — DBR 25 (1969), 108-115.

*vache*, femme dévergondée : v. fourche. — FEW 14, 103ab (fr. ; nam.) ; DL.

*vantrin*, m., tablier : v. *°doubluitte*. — DRo...

*°venirlian*, adj., vénérien : v. *°cul* 1720.

**vent**, m. : 1581 lad. Catharine avoit dit que le diable avoit emporté son marit le jour du Pasques a grant ~ 13.81v.

**°venté**, adj. ; **°venteur**, f. : 8.4.1661 (visitation d'arbres abattus) il y avoit ung chasme [ : chaisne, chêne] entre les aultres quy estoit ventez avec deux venteurs a deux cousté de l'estocque [ : base du tronc] 16i.10v ; ID. et sur led. groz [sc. chêne] la mesme veuteur que dit est ib. — Cp. DBR 23, 179, **°ventures**, -ete, défauts du bois (ans XI et XII ; explication proposée : 'fend-ure', càd. 'fente, lézarde') ; FEW 14, 260a (a. lorr. *ventoires* 'arbres brisés par le vent' ; frm. *ventis*, plur., Boiste 1829 ; etc.). Ici, **°venteur** (avec -eur = prob. -ure) = p.-ê. marque laissée dans le bois par un tranchant défectueux ; les arbres, nous dit-on ib., ont été « abattu et coupé -- avec une hache hardee [ : ébréchée] » ; v. aussi ID. (8.4.1661) avons biens veux -- [que] lesd. chasnes coupé estoit sur les bois marqué d'une mesme nateur et de mesme marque de la cougnie [ : cognée] hardee 16i.10v. Dès lors, **°venté** = marqué d'une **°venteur**.

**°verge**, w. *vedìe* : v. **°dighisser**. | **°vergon**, m. : 1722 un ~ ou foy [ : fouet] à chasser les chevaux 20.202 ; v. *corite*. — DNot *verdjon* 'manche de fouet' ; Lorcé id.

**vesse**, f. (w. *vesse*) : 1671 icelle -- repartit qu'elle n'avoit affaire des ss<sup>rs</sup> et officier non plus que d'une ~, quy est une injure tres attros 16h.195v ; ID. elle deneit [ : dénie] de n'avoir remis les ss<sup>rs</sup> et officier à une ~ ib.197. — DL.

**veuf**, **veuve** (dans une phrase à intention injurieuse) : 1652 pour raporter en court les proferé pour [ : les paroles proférées par] la femme dud. Quetin contre Maroye, sa sœur, savoir s'il [ : si elle] n'at dit que son marit estoit ung veufve et que sad. sœur estoit ainsy [ : aussi] une veufve 16g.61 ; la femme de Quetin se rétracte, ib., « ne sachant dains iceld. Maroye qu'en une fille de bien ».

**°veuté**, **°veuteur**? : v. **°venté**...

**viène**, m., panne (poutre) : v. **°borsue**. — DRo...

**°vieste** : 1560 sa part de six pieches d'ouveraiges de fer, trois chaderons -- et unne paire d'andiers [ : *andis*,

chenets], et des brebis, qui estoient en les ~s 26.50 (visitation). — ?

**vilain**, dans « un gros ~ baston » (v. noirçure 1719), expr. calquée sur le w. (DL *vilin* ; La Gl. id.).

**voie, vóye**, f., °charge portée en un trajet : v. °*banasse*. — DL.

°**voigaes** : v. °*waies*.

**voisinage**, m. : 1668 depose estre veritable que la maison dud. Aubinet de Quareux est hors ~ 32.120v ; le ld. actuel *às-abinèt* (carte, E2) est à l'écart de Targnon et de Lorcé. — Ici, prob., 'communauté' ; cp. DRo voisin (membre d'un °vinaige). | °**voisine**, f., ardoise fine : v. °*longaine*. — W. Lorcé *wèzène*. DSt ; DNot.

**vos**, dans *vos djins !, vous autres !* : 1666 elle -- at veu une foys entrer feu Rimé -- dans la maison Pyrotte le Soldat tout dechaussé, et -- son pere le suyvoit disant : « Rimé, mon varlet ! Voyez, voz gents ! » 16h.30 ; id. son pere le suyvoit disant : « Voyé, voz gents, ce garçon ! » ib.31. Rimé était simple, et son père s'apitoyait sur lui (v. *hwègne*). — Synt. 1, 236-40.

°**walee**, f., averse : v. *broheür* 1723. — W. Lorcé *walèye* ; ALW 3, 106b ; FEW 17, 540a.

°**wayez**... : 1568 (enquête) Et oussy de ceux quy aroient tendu a latz, wayez et aultre arfaitz 12.125v ; 16<sup>e</sup> s. (plaids généraux) s'ilz n'ont point veyu personne brachonner ne chasser -- soit avec waies [écrit au-dessus de *voigaes* non biffé et bien lisible] ou laiches [ : *lès'*, lacets] 25.289. — Prob. identique à °*wagné(e)*, °*wageney* (DRo) ; nom d'un instrument de pêche ou de chasse.

**wére**, f., chevron (de toit) : v. bois, °*fannemen*. — DRo...

°**wihot**, m., cocu : 1540 Respondit led. Grigoire : « Tu en as mentu, beggue ~, crapou ! » Et led. Quelyn dist aud. Grigoire : « Tu es plus wyhot que je ne suys et l'estoys [ : *l'esteds'*, et tu l'étais] avant que je le fusse. » 25.61v ; 1627 s'il n'aurait dit qu'il y avoit a lieux de Chession quinze maisons et saize ~s 24.425v. — TAL (nombreux ex.) ; DL ; FEW 17, 577a.

**°wuide** : 1589 s'ilz vouloient cognoistre ou nyer que la femme dud. de Bodeur n'eusse (en vilipendant la createure formee à l'ymage de Dieu) dict à la femme dud. Hubert les motz sequentz : « Wuide chienne ! arriere de moy ! » 12.342v. — Prob. 'vide', càd. 'stérile' ou 'qui a avorté' (l'injure s'adresse à une femme), plutôt que 'vide, va-t'en' (FEW 14, 591a : type 'vider', fr. et dial., dans ce sens).

**°xharote**, f. : 1575 de sa parte de pret -- jusques à une ~ 12.275. — W. Lorcé *harote* 'petite rigole'. BTD 45, 140 ; DNot ; TAL.

**°xheusement**, m., action de *°xheure* 'secouer' : 1623 en xheuant les fruicts dud. arbes --- qu'il n'avoit esté appellé a xheusement cy-dessus 16e.7. — V. *°xhure* 2.

**°xhillette**, f. : 1596 encoire que lad. femme dud. Gielles luy eust raproché [ : re-] qu'elle en avoit allé vers le mollin cuydant rencontrer le filz Mynghueit, ne l'ayant rencontré, et qu'elle seroit retournee en sa maison, les ~ s luy entrarent en la thest 12.512. — W. Lorcé *hiyète* 'sonnette, grelot' ; DRo id. Sens de la dernière proposition : prob. « elle perdit la tête » (Herb.).

**°xhinon**, m. : v. *°batment* 1769. — Nom d'une pièce de bois. Cf. Lobet *hinon* « chanlatre [ : chanlatte, latte mise de chant ...] ; madrier refendu diagonalement d'une arête à l'autre » ; DRo, DNot *hinon* (autres sens) ; FEW 17, 114b (aj. le sens).

**°xhoceit**, m. : 7.7.1615 -- ne luy ont prins les pomme d'une mellee [ : pommier] et coulliers [ : cueilli] des ~ en son cortil 16b.8. — La Gl. *hotchèt* (Lorcé *hotche*, f.) 'gousse (pois, haricots)'. DFL cosse.

**°xhoirner**, vb. : 10.1.1793 François le Gay a gagé Mathieu T. -- dans le bois -- qui avoit quatre bois dans ses mains ~ é, qui lui a avouez les avoir -é 37.421a. — W. *hwèrner*, prob. avec le sens de La Gl. *houler* 'arracher (une pousse d'arbre) en la tordant, sans la couper' (Gloss. La Gl.). DSt, DNot *hwèrner* 'écorner' (sens propre).

**°xhosire**, w. *hossire* « meule spéciale servant à décor-tiquer l'épeautre ou l'avoine » (G. Legros, Meunerie 307) : v. *°relasser* 1590. DRo.

°*xhoyu* : v. *xhure* 2.

1. °*xhure*, f., grange : v. °*borsue*. — DRo, DSt *hore* ; Lorcé *heure* (ou *grègne*). V. I.

2. °*xhure*, vb., w. *heûre*, secouer ; — 1575 il luy a convenu [ : fallu] luy-mesme de le ~ [sc. le feu] et estindre 24.110v ; La Gl. *heûre lu feu* 'travailler à éteindre un incendie (dans les bois)' ; DSt 97. | °*x[h]oyu*, part. passé, w. *hoyou* : v. °*espangnette* 1594. — DRo.

°*yrpy*, vb. : 1570 dit avoir veu le susd. Johan A. ~ end. preit 12.186. — DFL herser (Stav. *érpi*, Jalhay *irpi*, La Gl. *ahèner*) ; Lorcé *ahaner* ; — ALW 1, c. 51 ; FEW 4, 433a.

## ADDITIONS ET CORRECTIONS

### Toponymie

(BTD 56, 1982, p. 81-126)

P. 90. *abeuvroûles*. — Le type existe dans le voisinage immédiat de Lorcé. V. ALW, quest. 328 « ... à l'abreuvoir ... » : Stoumont Ve 38 à l'*abeuvroûle*.

P. 91. °*auricoel*. — Autres attestations : 1421 Corbilhon de *auricoeil* SM.P. 57.76 ; 1440 en regonsters [ou regen-?] devant *avericolhé* SM.P. 58.32v (dans le même acte, il est question du moulin de Chevron). Noter que le °*mar teal* du texte de 1388 était prob. le *mârtè* de Neucy-Chevron (R. Neuprez, Top. de Chevron, mém. univ. Liège, 1981, p. 15). Pour le ld. è *navri* de Bra, j'avais relevé à Villettes *lu navri*.

P. 99. °*fiefz barat*. — Attestation plus anc. : 1439 une boys deseur Chestelhains appelleit le *fyze baras* SM.P 58.8 (acte 93). Cp. 1441 sour l'*assise Baras* SM.P 58 (acte 427 ; à Chevron). Pour le déterminant, v. 1343 : le genre [ : gendre] *le bara* do Sart SM.P. 55.5 ; v. aussi A. Renard, Les noms de pers. dans la Princ. de Stav.-Malm. à la fin du 14<sup>e</sup> et au début du 15<sup>e</sup> s. d'après un registre de la Cour féod. de Stav. (1393-1408), 1958, ms., p. 178, où *Bara* est identifié

au n. c. *bara* 'bélier' (employé comme surnom) ; l'article *le* de 1343 semble confirmer cette explication. Mais, pour J. Herbillon, Bull. Vieux-Liège, t. 9, n° 195, oct.-déc. 1976, plutôt surnom tiré de l'anc. fr. *barat* 'ruse, tromperie'.

P. 100. *fond Syon*. — Attestations du déterminant : 1591 *Syon*, 10.3.1630 Servais *Syon* (Cour de just. Lorcé, Tailles) ; 1524 *Syon*, habitant de Villettes-Bra (Dénombrement de feux ; Y. Delatte, Folk. Malm. 13, 1949).

P. 104. °heid de *awant*. — Le déterminant peut être un nom de personne ; cp. 1443 Johain d'*Awains* SM.P. 59.134.

P. 105. °hoz grez. — Comp., à Bierset, *ds hôts grés*, nom d'une maison précédée d'un perron : J. Herb., Top. Hesb. liég., t. 2, p. 643, n° 204a.

P. 107. è *mohon*. — Noter qu'une espèce de moineau, le moineau friquet, vit à l'écart des habitations.

Cp. *Moxhe* W 60, w. *mohe*, et le diminutif *Moxheron*, w. *moh'ron*, qui, selon A. Carnoy et J. Herbillon, viendraient du germ. \**muska* 'humidité' (BTD 45, 105).

Autre attestation du nom de personne : 1398 Johan de Mieze, *Moxhon* et plusieurs autres (SM.P 56, acte 271).

P. 112. °Malempret. — On pourrait songer, pour le déterminant, au lat. *malignus* ; v. FEW 6/1, 107a : *malin* Pt Aud 'mauvais (appliqué aux choses)', etc. Mais le *a* initial de *malin* 'intelligent, --' et des dér. wallons de *malus* (comme *malon* 'grande croûte formée par des éruptions sur la peau' : Gloss. La Gl.) paraît être régulièrement bref. Y aurait-il eu réaction de *mâ*, *mâte* 'mauvais, -e' ou de composés comme *mâlapris*, *mâlonête*, etc. ?

P. 112. *pré l' fiêr*. — Attestation du déterminant : 1591 Johan *le fyerre* (Cour de just. Lorcé, Tailles).

P. 114. °renandise. — Add. : 1455 pree que on dist *renandeilhe* sour Lienne gisant SM.P 59.256v.

P. 114. *ripwêzeû*. — On peut se demander si le mot n'a pu être synonyme de *prandjeleû*, *prandjelâye* 'endroit où le troupeau commun fait la sieste' (Top. Stoum. 143 -eû ; Top. Franc. 104-5 -âye).

P. 117. *tīristēr*. — Add. : 1413 en *thirister* (SM.P 57, 42).

P. 118. °ronchieux champs. — Plutôt que «ronc-illeux champ», interpréter «ronceux champ» d'après les graphies de 1637 et 1706? L'h secondaire de *ronhe* < *rumice* a pu être mouillé à une certaine époque.

P. 120. *tchârlé*. — Cp. 13.3.1692 «le bâtiment appelé le charleau» (Not. Debra), dans E. Renard, Top. Louveigné, p. 55; étym. : «Dér. de *tchâr*, char?»; là, p.-ê., mot signifiant 'chartil'?

Songer p.-ê. aussi à un nom de personne dér. de «Charles», du type «Charl-eau»?

P. 122. *torté*. — Ex. de *torté* nom de personne : 1415 Eirnu *Thorte* de Comblein (SM.P 57.12v).

P. 124. *wafłars*. — Cp. Id. Vielsalm *courtaflâr*, 1612 «courtil Waflar» (G. Remacle, «Les n. de lieux de la comm. de V.», GSa 2, juill. 1975, p. 12).